

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2010

La numérisation des livres pour enfants à la BnF : coopération et valorisation

Eléonore Clavreul

Sous la direction d'Olivier Piffault
Adjoint au directeur – Centre National de la littérature pour la
jeunesse- La Joie par les livres- Bnf

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement les personnes qui m'ont accordé de leur temps pour répondre à mes questions, au sein de leurs établissements :

- *A la JPL/CNL- BNF, son directeur **Jacques Vidal-Naquet**, et son adjoint, **Olivier Piffault**, qui m'ont mis sur des rails, alimenté ma recherche et favorisé les rencontres qui suivent.*
- ***Corinne Gibello**, au Département littérature et arts, qui a pris le temps de retracer précisément le projet *Enfantina* et m'a également fourni des pistes de travail fructueuses.*
- *Au Département de la coopération, **Aline Girard**, sa directrice, **Corinne Bouquin** et **Julien Gueslin** pour leurs conseils méthodologiques.*
- *A la Ville de Paris, je remercie **Viviane Ezratty**, responsable de l'Heure joyeuse dont l'enthousiasme est communicatif. Par son intermédiaire, j'ai aussi eu l'occasion d'échanger avec **Sylviane Runfola** (mission informatique) et **Alfred Caron** (en charge du développement des plans de numérisation).*
- ***Annie Renonciat**, aujourd'hui responsable du pôle scientifique de l'INRP à Rouen, qui m'a largement éclairée sur les préoccupations et les besoins des chercheurs, fait rêver sur ses propres sujets de recherches et soutenue, par l'intérêt porté à ce mémoire.*
- ***Anne-Marie Faure**, responsable jeunesse de la bibliothèque de l'Alcazar de Marseille m reconnaissance pour avoir répondu à toutes mes questions malgré les siennes.*

« Il n'y a peut-être pas de jours de notre enfance que nous ayons si pleinement vécu que ceux que nous avons cru laisser sans les vivre, ceux que nous avons passé avec un livre préféré. »

Marcel PROUST
Sur la lecture

Résumé :

Ce mémoire étudie la possibilité de mettre en œuvre à la BnF un programme de numérisation concertée des livres pour enfants. Il montre comment ce domaine spécifique interroge le cadre du programme, de la coopération à la valorisation en passant par la technique et la législation. Il rassemble les principales problématiques liées à ce projet dans l'espoir de constituer une base de travail réutilisable pour sa réalisation.

Descripteurs :

*Bibliothèques virtuelles** France*

*Littérature pour la jeunesse française**numérisation**France*

*Enfants** livres et lecture** France*

*Droit d'auteurs**bibliothèques**France*

Abstract :

This report studies the possibility of the setting up at the French National Library of concerted digital program of children's books. It shows how this sphere may question the institution, from cooperation to enhancement, and not to forget technical and legislative issues. This study collect a large diversity of questions raised by this framework poses, and aims to constitute a background paper which could be used for the program's implementation.

Keywords :

*Digital libraries** France*

*French children 'book** digitisation** France*

*Children** books and reading** France*

*Copyright ** libraries** France*

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier
postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California
94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION	11
1 – LA NUMERISATION ET LES LIVRES POUR ENFANTS.....	13
1-1 UNE POLITIQUE NATIONALE VOLONTARISTE	13
1-1-1 <i>De Gallica à Europeana</i>	13
Les débuts	14
Du mode image au mode texte	14
Du « titre à titre » à la « numérisation de masse »	14
Des ouvrages libres de droits aux ouvrages sous droits.....	15
Une offre en pleine évolution	15
1-1-2 <i>Les partenaires : du CNL au réseau européen</i>	16
Les aides du CNL.....	16
<i>Minerva et Michael: des réseaux de coopération en Europe</i>	16
1-1-3 <i>Le Département de la coopération</i>	17
Les pôles associés : actions et évolutions	17
Les programmes.....	18
Une méthodologie validée.....	18
La mise en place d’un modèle de développement pérenne	18
Son application aux livres pour enfants	19
1-2 LA BASE ENFANTINA.....	19
1-2-1 <i>La naissance du projet</i>	19
Les objectifs de la base Infantina	20
1-2-2 <i>Les obstacles</i>	20
Un déficit de reconnaissance	20
Un éparpillement des collections.....	21
Se faire une place dans la numérisation de masse	21
Les problèmes rencontrés	21
La conjoncture.....	22
1-2-3 <i>Les conditions de la réussite</i>	22
Les partenaires et les fonds	22
L’établissement du corpus.....	22
1-3 LES AUTRES FONDS DE LIVRES POUR ENFANTS	22
1-3-1 <i>Méthodologie</i>	23
L’expérience des programmes précédents	23
Son application aux livres pour enfants	23
1-3-2 <i>Les outils de la recherche</i>	23
Les moteurs de recherche et les sites	24
La recherche elle-même	25
Les gisements documentaires non numérisés.....	25
Les plans de numérisation locaux	26
L’exemple de l’Heure Joyeuse, au sein de la Ville de Paris	26
Les autres projets	27
1-3-3 <i>Les résultats de la recherche</i>	27
L’offre institutionnelle, l’exemple de Gallica :	27
L’offre non institutionnelle: <i>ebooksgratuits.fr</i> et <i>litteratureaemporter.com</i>	28
Des pistes à l’étranger.....	28
2- COOPERATION : DE LA MISE EN PLACE A LA MISE EN ŒUVRE	31

2-1 LA PRISE EN COMPTE DES LIVRES POUR ENFANTS A LA BNF	31
2-1-1 <i>Les livres pour enfants à Tolbiac</i>	31
Un poste et un espace.....	31
Le changement de statut de la Joie par les livres (JPL).....	32
Un peu d’histoire.....	32
Un peu de reconnaissance.....	32
2-1-2 <i>Des lignes qui bougent</i>	33
Il était une fois... les contes de fées	33
Babar, Harry Potter et Cie, <i>livres d’enfants d’hier et d’aujourd’hui</i>	33
Une autre manière de diffuser le patrimoine	34
Les transgressions	34
Actions de valorisation.....	35
La légende du Roi Arthur.....	35
Les actions de formation	35
2-1-3 <i>De l’intérêt du public à l’intérêt public</i>	36
L’intérêt de l’institution	36
L’intérêt du public	36
L’intérêt public	36
2-2 LA CONSERVATION PARTAGEE	37
2-2-1 <i>Retour sur l’histoire de la conservation partagée en jeunesse</i>	37
Les premiers colloques.....	37
Le colloque du 8 octobre 2009	38
Enjeux et motivations.....	38
Ce qui est conservé, ou pas.....	38
La nécessité de passer à l’échelle nationale	39
2-2-2 <i>Les organismes liés à la conservation, partenaires potentiels de la numérisation</i>	39
Les partenaires : collections	39
Les collections de la JPL (s’ajoutant à celles de la BnF).....	40
Bibliothèque l’Heure joyeuse	40
INRP, Lyon.....	40
INRP, Musée national de l’Education.....	40
L’île aux livres de la BMVR de Marseille	40
Cité internationale de la Bande dessinée et de l’image.....	41
Institut Mémoire de l’édition contemporaine (IMEC).....	41
Musée Jules Verne	41
Les archives du Père Castor.....	41
Libraires et collectionneurs	41
Les partenaires : organisation.....	42
Les partenaires à l’international	42
2-2-3 <i>Les conséquences de la conservation partagée</i>	43
Un outil professionnel	43
Une évolution des missions des bibliothèques municipales.....	43
Des ressources à valoriser	43
2-3 VERS UN PROGRAMME NATIONAL DE NUMERISATION JEUNESSE	43
2-3-1 <i>Les préalables</i>	44
Les publics.....	44
Les objectifs	44
2-3-2 <i>Les étapes scientifiques</i>	45
Le travail sur les fonds.....	45

le recensement détaillé	45
Le recouvrement des fonds	45
La constitution du comité scientifique	45
Le statut de l'œuvre numérisée	46
Le corpus prioritaire	46
La sélection des exemplaires à numériser	46
L'élargissement du corpus	46
Les limites du corpus	47
2-3-3 <i>La frontière mobile du droit d'auteur</i>	48
L'accord avec les éditeurs et ses exceptions	48
Quelques exemples	48
La question de l'offre publique, du droit et de son évolution	49
« L'exception bibliothèque et recherche »	49
Pistes d'évolutions législatives	49
CONSERVER POUR VALORISER.....	51
3-1 LA TECHNIQUE AU SERVICE DE LA VALORISATION	51
3-1-1 <i>Interopérabilité</i>	51
Protocole d'échange OAI	52
SPAR	52
3-1-2 <i>Lisibilité</i>	52
Formes et formats	52
Couleur	53
Texte	53
Troisième dimension	53
En résumé	53
3-1-3 <i>Accessibilité</i>	54
Une indexation spécifique	54
Les accès	54
Pour le public : Les dossiers Gallica	55
Pour les professionnels : évolution des accès	55
3-2 LA VALORISATION : QUELS PUBLICS PROFESSIONNELS ?	55
3-2-1 <i>La valorisation et les bibliothécaires</i>	55
La gestion des collections	55
Numérisation et conservation	55
Quels outils numériques pour la gestion des collections	56
La formation :	56
Les publics	56
Les bibliothécaires dans leur rôle de formateurs	56
Quels outils numériques pour la formation	57
La valorisation en direction des publics	57
3-2-2 <i>La valorisation et les chercheurs</i>	58
Objectifs de la recherche	58
Besoins et outils de la recherche	58
3-2-3 <i>La valorisation et les autres professionnels</i>	59
Les éditeurs	59
Les objectifs	59
Les besoins et les outils	60
Les illustrateurs et les auteurs	61
Les objectifs : le modèle, la copie, l'invention	61

Les besoins et les outils.....	62
3-3 LA VALORISATION ET LES ENFANTS <i>DE TOUS LES AGES</i>	62
3-3-1 <i>Des lectures d'enfances, de la transmission et du numérique</i>	63
Entre partage, transmission et nostalgie	63
Les parents sont de « grands enfants ».....	63
Les enseignants	64
Les enfants eux-mêmes	64
3-3-2 <i>Analyse des pratiques</i>	65
Des compétences enfantines variées et des pratiques mal connues	65
Enquête sur l'offre et le téléchargement illégal de livres	66
L'offre.....	66
Le piratage	66
Essai de définition des besoins.....	66
3-3-3 <i>Analyser pour améliorer la mise en valeur de l'offre</i>	67
La méthode d'analyse	67
La présentation.....	67
Le contenu.....	67
L'ergonomie.....	67
L'interactivité et les liens avec d'autres supports.....	67
Les écueils	68
La recherche non intuitive	68
La multiplication des clics et des interfaces.....	68
L'offre « illisible ».....	68
Le « mode geek »	69
Les pistes prometteuses.....	69
La simplicité	69
L'interactif et le ludique.....	70
L'inventif.....	70
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	75
TABLE DES ANNEXES	81

Introduction

« Yes we scan ! »

Ce cri du cœur des bibliothécaires du monde entier rassemblés à Milan à l'été 2009¹ est le reflet d'une réalité qu'on ne peut mettre en doute. Mais que scanne-t-on au juste ? Est-il déjà temps de s'intéresser à ce qui n'est pas numérisé ?

Car on ne numérise pas *n'importe quoi*... Les priorités ont le plus souvent été définies autour des documents les plus rares, les plus précieux, les plus fragiles. Et à cette occasion, on voit combien certains documents ont plus de difficultés que d'autres à se faire une place. Cela a pu être le cas pour la production destinée aux enfants. On envisage pourtant aujourd'hui de mettre en chantier à la Bibliothèque nationale de France (BnF) un programme de numérisation des livres pour enfants.

Mais chaque domaine a ses exigences propres et l'institution, régie par ses règles, y fait face, se remet plus ou moins en cause, évolue, négocie, et aménage des marges de manœuvres. Les livres pour enfants ne font pas exception. Comment la mise en œuvre de leur numérisation va-t-elle questionner l'institution, dans quels fonctionnements, quelles limites, de la coopération à la valorisation ? Et pour répondre à ces interrogations, quelles sont les pistes, à court, moyen et long terme ; les solutions locales, nationales, internationales ?

Les livres pour enfants ont en effet des spécificités. La difficulté à les nommer en est un signe. En effet, on entend *livres pour enfants, littératures enfantine, livres-jeunesse, littérature pour la jeunesse*, en passant par toutes sorte de variantes. Disons rapidement que l'expression « livres pour enfants » a pour elle de proposer un spectre large, qui englobe cette production sous ses aspects matériels, dans une perspective historique autant que dans son contenu. L'appellation « littérature pour la jeunesse » si elle semble restreindre le genre à la fiction a néanmoins l'intérêt de la situer du côté d'une production respectable et à valoriser. Nous passerons d'une appellation à l'autre de manière indifférenciée, pour désigner tous les livres que l'on a pu destiner aux enfants, au sens le plus large.

Ces livres sont issus d'une production mal connue ou méconnue, méprisée parfois, voire oubliée par certains. Paradoxalement, cette production a une palette de public particulièrement large. Or, penser les publics a une influence sur les axes de travail que l'on retient, les étapes que l'on définit, et surtout sur les options de valorisation que l'on privilégie.

La question de la numérisation des livres pour enfants à la BnF se pose dans un mouvement actif et général de numérisation. Ce cadre est national et européen, et notre réflexion devra l'emmener jusqu'à l'international.

Ainsi, un premier temps nous plongera dans les programmes de numérisation en France, leur contexte, leurs acteurs, leurs leviers, leurs modèles et leurs questions. Cela sera l'occasion d'étudier la place qu'a pu déjà y tenir la littérature pour les enfants.

¹ Titre de l'article de *Livre Hebdo* relatant ce congrès fin août 2009, reprenant « le slogan bien trouvé par un des fabricants exposants du salon ».

Ensuite, nous verrons tout ce qui, en mouvement depuis quelques années, facilite aujourd'hui la mise en place d'un programme de numérisation jeunesse. Ces éléments, outils indispensables sur lesquels appuyer un programme national de numérisation des livres pour enfants, pour facilitateurs qu'ils soient, n'en génèrent pas moins leurs propres contraintes ou exigences que nous tenterons d'exposer.

Enfin, nous passerons au crible les différentes manières de valoriser ce patrimoine numérisé en fonction des publics visés et de leurs besoins spécifiques, mais aussi des usages du numérique aujourd'hui, et des évolutions techniques toujours en mouvement.

1 – La numérisation et les livres pour enfants

La numérisation des bibliothèques est à l'œuvre de manière générale, et de plus en plus intensive. La présence de Google sur ce terrain exacerbe, tout en le questionnant, ce mouvement.

Les différents organismes qui ont la charge de ce chantier établissent des priorités dans leurs programmes de numérisation. Celles de la BnF sont mouvantes dans le temps, entre ce qui doit ou peut être numérisé rapidement, et ce qui attendra une deuxième ou une troisième vague de numérisation.

Les livres pour enfants sont rarement la première des priorités, quelle que soit la manière dont on l'envisage. Pour autant, ils ne sont plus systématiquement ignorés ou méprisés. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui des projets autrefois embryonnaires ont une chance de se réaliser. Les plus avancés sont les mieux placés pour être associés, pilotes et/ou copilotes d'un programme d'envergure nationale. Néanmoins les projets moins avancés, plus isolés ou seulement potentiels doivent aussi être pris en compte dans un tel cadre. L'objectif de cette partie est de connaître ces différents niveaux et d'en dresser un portrait pour mieux comprendre comment ils pourraient s'articuler.

1-1 UNE POLITIQUE NATIONALE VOLONTARISTE

Nous verrons dans cette partie la mise en place des politiques nationales de numérisation, leur inscription dans un contexte européen, et même international, face à « l'épouvantail » Google. Cela nous permettra de mieux comprendre les axes de travail retenus, basés sur une nécessaire coopération. Plus concrètement, nous verrons comment s'articulent et se déclinent ces différentes échelles au sein de la BnF, où le Département de la coopération joue un rôle-clé.

1-1-1 De Gallica à Europeana

Les chantiers de numérisation de la BnF sont aujourd'hui inscrits dans une dynamique d'actions communes avec d'autres bibliothèques françaises. Ce mouvement a permis de créer, conserver et valoriser des collections numériques et de reconstituer virtuellement des corpus physiquement dispersés. Le « fonds Philidor », numérisé et reconstitué à partir des collections de la BnF et des bibliothèques municipales (BM) de Versailles et de Toulouse, en est une illustration².

La BnF a aussi lancé des programmes raisonnés de numérisation concertée avec d'autres types d'institutions (bibliothèques universitaires, comme à Strasbourg, ou centres de documentation spécialisés, comme la Cité internationale de la Bande dessinée), qui permettaient de compléter sa propre numérisation, autour d'axes thématiques et régionaux.

Ces programmes ont enrichi et continuent d'alimenter Gallica, la bibliothèque numérique de France. Celle-ci constitue la contribution française à Europeana, son

² Le fonds est visible sur Gallica. Toutes les partitions manuscrites sont regroupées et référencées sur tous les sites, et la visualisation de chaque partition se fait sur le site d'origine.

équivalent européen. Précisons que la commission pour la politique numérique du Centre national du livre (CNL) soutient ce projet avec un budget annuel de huit à dix millions d'euros, ce qui a largement contribué à la réalisation de « Gallica 2 », de son système d'archivage, et à une numérisation plus intensive du patrimoine imprimé de la BnF.

Les débuts

Si les premières numérisations se situent au début des années quatre-vingt-dix, c'est en 1997 qu'est lancée Gallica. Elle ouvre avec 35 000 volumes et 10 000 images³. Dès le début, on peut consulter les œuvres selon deux modes de recherche distincts et complémentaires : un accès direct et un accès par dossiers documentaires. Si cette construction perdure, la manière dont elle est fabriquée n'a cessé d'évoluer⁴.

Du mode image au mode texte

L'offre de Gallica a évolué selon deux logiques : la réflexion sur ses objectifs et l'évolution des techniques de numérisation.

Au départ la numérisation était pensée dans un but de préservation plus que de valorisation. Ainsi la qualité visuelle du résultat était, le plus souvent, délaissée. Par exemple, on préférerait numériser des microformes plutôt que le document original. On gagnait alors en temps ce qu'on perdait en qualité de reproduction.

C'est en prenant conscience de l'outil de diffusion et de valorisation que représentait la mise en ligne, que l'on a amélioré à la fois le visuel et la recherche. Ainsi, même si mode image et mode texte coexistaient dès le départ, on a peu à peu systématisé⁵ la reconnaissance optique des caractères (O.C.R.), et combiné l'offre de manière à offrir un accès l'exemplaire numérisé d'un livre et non à l'œuvre numérisée.

Du « titre à titre » à la « numérisation de masse »

Alors que les autres supports sont rapidement numérisés par grands ensembles, les premiers livres et périodiques à intégrer Gallica sont choisis titre à titre. Cette méthode implique une longue réflexion sur le corpus, remise en question lorsque « Google Book search » s'engage autrement dans le même chantier.

En 2005, en effet, le monde des bibliothèques est bouleversé par l'initiative Google Books et ses premiers contrats avec les grandes bibliothèques américaines lui permettant de numériser leurs collections. Le directeur de la BnF de l'époque, Jean-Noël Jeanneney, lance un appel « *Quand Google défie l'Europe*⁶ » qui sera le point de départ de l'engagement dans la « numérisation de masse ». Il s'agit d'augmenter rapidement la quantité de documents numériques mis à disposition du public. La question du choix des livres à numériser devient, en apparence, secondaire par rapport à la nécessité de changer d'échelle.

En apparence seulement, car tous les livres n'entrent pas dans cette « numérisation de masse ». Le cahier des charges exclut les formats non standard, les caractères non ou

³ Le projet initial prévoyait un million de document. Comme le soulignait Patrick Bazin à l'occasion du dernier Salon de livre de Paris (2009) : « On entre dans un work in progress qui n'aura pas de fin ». cf : Doury-Bonnet, Juliette, « Numérisation patrimoniale : initiatives locales ou nationales, privées ou publiques », *BBF*, 2009, n° 3, p. 78-78

⁴ Nous en retracerons ici les grandes lignes mais pour plus de précisions on peut se référer au compte rendu détaillé de la dernière journée des Pôles associés qui s'est tenue le 25 juin 2009, sur le site de la BnF : http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm?ancre=journeespro/po_actes.htm

⁵ Pour tous les textes antérieurs au XIX^e siècle, l'OCRisation n'est pas fiable.

⁶ JEANNENEY, Jean-Noël, *Quand Google défie l'Europe*, Fayard, Editions Mille et Une nuits, Paris, 2005.

mal reconnus automatiquement, les images, les tableaux de chiffres, les tirettes, les dépliants, et des couleurs⁷. Un premier choix est donc opéré par rapport aux critères du cahier des charges, un second selon des exigences de conservation, puis, éventuellement, un troisième selon des critères intellectuels. Une dernière sélection s'opère dans la chaîne de numérisation elle-même, dont certains ouvrages sont rejetés.

Des ouvrages libres de droits aux ouvrages sous droits

La volonté de concurrencer Google a également entraîné la BnF dans une réflexion sur le verrou du droit d'auteur.

En effet, les attentes numériques des utilisateurs concernent essentiellement des documents récents. Donc proposer une bibliothèque numérique excluant les trois quarts du XX^e siècle, comme l'exige un strict respect du droit d'auteur, semblait à cet égard peu pertinent. Or, Google, plutôt que de trier les œuvres protégées et celles qui ne l'étaient pas, a opté pour une numérisation sans distinction. Le principe était de négocier après que le travail fut fait plutôt qu'avant⁸. Il semblait plus logique, dans un service public français de procéder en sens inverse⁹.

Ainsi une concertation entre la BnF, le CNL et le Syndicat national de l'édition (SNE), a abouti à une phase de test. En 2008, il était possible de trouver sur Gallica des œuvres sous droits, en accès limité et renvoyant à un *e*-distributeur. Nous détaillerons plus loin cette offre. Si le bilan de cette première année est modeste, l'effort est cependant poursuivi, car le modèle économique a été jugé viable et a été validé par les différents partenaires¹⁰. Cette phase est donc à présent en pleine extension, avec de nouveaux éditeurs et plus de titres. Aujourd'hui, on compte 16 157 documents sous droits référencés¹¹.

Cette réflexion sur l'accès légal à des œuvres sous droits¹² est un élément indispensable à prendre en compte en matière de livres pour enfants, puisque la production des trente dernières années en représente le volume le plus important.

Une offre en pleine évolution

S'il est un domaine effervescent, c'est bien celui des projets de numérisation. En effet, les avancées technologiques sont très rapides, et régulièrement intégrées à l'offre de la bibliothèque numérique nationale mais aussi des établissements partenaires. Sans trop entrer dans les détails on peut citer quelques évolutions en cours.

Pour la consultation, il est prévu de multiplier les accès à Gallica, d'en améliorer la visibilité, la lecture, et de proposer des synthèses vocales. Une réflexion autour du Web 2.0 amènera des possibilités de référencement via des *widgets* (lecteur exportable couplé au lecteur plein écran) et une API¹³, système qui permet la réutilisation dynamique de données Gallica sur un autre site Web. La BnF travaille aussi à définir des ensembles de notices réutilisables par les partenaires, soit dans une thématique donnée, soit relatifs à des niveaux locaux et régionaux.

⁷ Or certains livres pour enfants cumulent beaucoup des ces « handicaps ».

⁸ De négociations contractuelles en procès, Google et les éditeurs, tentent actuellement de trouver un accord satisfaisant.

⁹ Le résultat des négociations et accords entre Google et les éditeurs anglo-saxons fera peut être évoluer cette logique.

¹⁰ Voir les résultats de cette évaluation sur le site de la BnF. <http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm>

¹¹ C'est peu par rapport à l'Allemagne par exemple, où l'on trouve près de 100 000 livre sur Libreka, la plate-forme numérique allemande.

¹² Cette réflexion est relayée au niveau européen par le projet ARROW qui met à disposition les outils nécessaires à l'identification des ayants droit ou du statut d'une œuvre.

¹³ Application Programming Interface

Ajoutons à tout cela que l'entrepôt numérique de préservation, dont nous reparlerons, se développe, que les projets d'impression à la demande sont à l'étude et qu'un appel à prestataire(s) pour la fabrication des e-books est en cours.

1-1-2 Les partenaires : du CNL au réseau européen

Tous ces chantiers de la BnF se font en coopération avec des partenaires mais s'articulent aussi avec une politique nationale et européenne.

Les aides du CNL

L'appui du CNL joue un rôle important pour l'entrée du livre dans l'économie numérique. Dès 2003-2004 il aide les éditeurs à mettre en ligne leurs catalogues. En 2006, outre les aides déjà citées pour la BnF (cf. p. 14), il participe aux négociations avec le SNE pour les œuvres sous droits. Ainsi, depuis 2008, les éditeurs bénéficient de subventions pour numériser des livres, ouvrages de fonds ou épuisés, et donnent en contrepartie un accès partiel à ces œuvres sur Gallica.

Enfin, en 2009, les éditeurs proposant une version numérique en même temps qu'une version papier de leurs publications peuvent prétendre à une aide. Le CNL souhaite en effet encourager la diffusion d'œuvres dont il assure le soutien par ailleurs.

Il s'agira (...) de favoriser la visibilité, la distribution(...) et la promotion des œuvres de qualité. Par conséquent, les aides à la numérisation des livres, aux sites internet et aux plates-formes de diffusion ne devront pas être disséminées entre de multiples acteurs isolés et cloisonnés. Ces aides doivent au contraire être pensées en concordance et irriguer un réseau (...) pour faciliter la circulation des données.¹⁴

Les éditeurs de livres pour enfants se sont peu positionnés face à cette possibilité¹⁵. Néanmoins il est indispensable de la garder à l'esprit pour l'avenir.

Minerva et Michael: des réseaux de coopération en Europe

Avant de voir comment se passe la coopération en France, évoquons la dimension européenne dans laquelle s'inscrit l'ensemble des projets de numérisation. A cette échelle, il existe deux organismes, *Minerva*, et sa déclinaison *Michael*. Tous deux sont issus de *Econtent Plus*, un programme adopté par le Parlement européen et le Conseil de l'Europe en 2005. Son but est de rendre les contenus numériques plus accessibles, plus utilisables et plus exploitables, en facilitant la création et la diffusion d'informations au niveau communautaire.

Minerva à cette échelle les activités de numérisation des contenus culturels et élabore des recommandations pour les métadonnées, l'interopérabilité et les sites web culturels. C'est un outil d'échange et de travail. Ce projet soutient évidemment la bibliothèque Europeana. *Michael*, lui, cherche à promouvoir la diversité culturelle en Europe et se présente comme un catalogue en ligne multilingue qui fournit un accès simple et (prétendument) rapide aux collections numériques des musées, bibliothèques, archives et monuments des pays européens. Il propose une recherche par type de public, dont le public enfant¹⁶. Ces instances seront autant d'outils à prendre en compte au moment de

¹⁴ Numérisation du patrimoine culturel, in *Culture & Recherche*, n°118-119, automne-hiver 2008-2009

¹⁵ La liste des éditeurs ayant conclu un accord se trouve dans le document d'évaluation de cette expérimentation : <http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm>

¹⁶ 50 réponses le 19/10/09

la mise en place d'un programme de numérisation des livres pour enfants. À la BnF, c'est le Département de la coopération qui est à l'initiative de ces programmes.

1-1-3 Le Département de la coopération

La mission de coopération est inscrite dès 1994 dans le décret portant création de la BnF, par fusion de la Bibliothèque nationale et de l'Établissement public bibliothèque de France. Cette mission fondamentale est aujourd'hui accentuée dans le « contrat de performance 2008-2011 » de la BnF, dont l'axe fort est la coopération numérique. Cela se traduit concrètement dans le *Schéma numérique de la BnF*, une des branches du Conseil du livre, dont le rapport est attendu pour la fin de l'année 2009. Aline Girard, directrice du Département de la coopération le réaffirme en ces termes :

« L'enjeu du numérique dans les bibliothèques est d'une importance et d'une ampleur telles qu'il n'est possible d'y apporter une réponse adéquate que dans le cadre d'une approche collaborative et d'actions concertées, qui seules par ailleurs garantiront la bonne utilisation des ressources publiques et seront à la hauteur de l'ambition nationale »

Un des objectifs du *Schéma numérique de la BnF* est d'étudier les conditions de cette coopération :

- en analysant les actions, les moyens et les besoins des bibliothèques dans le domaine du numérique
- en étudiant les conditions d'une harmonisation des politiques nationales
- en favorisant le développement de coopération public-privé en matière de numérisation.

La BnF a donc pour projet et ambition de jouer un rôle moteur dans la numérisation des bibliothèques en France. Pour cela, elle lance des programmes incluant la réflexion sur les corpus, la diffusion des données, et leur appropriation par les partenaires. Dans le même temps, elle s'équipe pour assurer aux documents numérisés une conservation pérenne.

La BnF s'appuie largement pour la coopération sur le réseau des pôles associés. Il est utile d'entrer dans les détails de ce fonctionnement puisque les livres pour enfants ont une place, mouvante nous allons le voir, dans ces pôles.

Les pôles associés : actions et évolutions

Le réseau des pôles associés est régi par une politique claire. Lorsqu'une bibliothèque devient partenaire, elle entre dans une relation bilatérale avec la BnF, contractualisée par une convention de trois ans, comprenant des programmes annuels. La bibliothèque pôle associé réalise la mission qui lui est confiée, le plus souvent à l'aide d'un prestataire. Ce travail est subventionné par la BnF qui assure aussi un contrôle financier.

La BnF est ainsi à la tête d'un réseau national de coopération, aux missions variées et évolutives. Dans un premier temps, les pôles associés ont participé à la conservation partagée (en recevant le dépôt légal imprimeur) et, essentiellement, à la carte documentaire de la France (en complétant par leurs acquisitions les collections de la BnF). Puis, les pôles associés ont reçu pour mission d'assurer la conversion rétrospective des catalogues. Enfin, aujourd'hui, à chaque renouvellement de convention, on constate qu'une part importante des subventions visent la numérisation. Dans ces projets, La BnF assure également le stockage, la mise à disposition, la conservation des données et leur moissonnage dans Gallica.

Pour ce qui concerne les livres pour la jeunesse, la Joie par les livres (JPL) était depuis 2003 le pôle associé pour « *la conservation partagée des collections de littérature de jeunesse et leur signalement* ». Depuis janvier 2008, la JPL a intégré la BnF, et ce rôle n'est plus attribué à aucun pôle associé. Si l'on trouve des fonds jeunesse dans beaucoup de ces pôles, comme la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), l'Institut national pour la recherche pédagogique (INRP) ou les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris (Heure joyeuse, BiLiPo, MMP entre autres), cet éparpillement ne favorise pas l'identification d'un interlocuteur unique et incontournable.

Les programmes

Le Département de la coopération a mis en place des programmes de numérisation concertée à l'échelle du territoire. Deux programmes ont déjà été lancés : un dans le domaine juridique, un autre dans celui de l'histoire de l'art. De ces deux expériences très différentes une méthodologie a été tirée, que nous verrons plus en détail. Les programmes sont en réflexion et en évolution comme le montrent deux annonces faites à six mois d'intervalle.

En effet, au cours de la dernière journée d'étude des pôles associés, le 25 juin 2009, on a pu entendre qu'une réflexion s'amorçait autour de deux programmes de numérisation concertés (en histoire et en sciences). Mais au cours de la journée d'étude du 8 octobre 2009 sur « *La conservation partagée des fonds jeunesse* »¹⁷, étaient ajoutés deux nouveaux programmes : la littérature patrimoniale pour la jeunesse et les religions. Il s'agissait de la première annonce officielle d'un programme jeunesse.

Une méthodologie validée

Comme nous l'avons vu plus haut, les premières expériences ont permis de modéliser une démarche et une manière de travailler.

La mise en place d'un modèle de développement pérenne

C'est essentiellement le travail autour de la numérisation des fonds juridiques qui a permis de mettre en place et de valider les grandes lignes de la mise en place d'un programme de numérisation concertée. En effet, ce travail a abouti à des accords entre les institutions du comité scientifique et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Ce protocole et cette démarche ont fait l'objet d'une validation. Les grandes étapes à suivre sont donc clairement identifiées : il faut composer un comité scientifique comprenant impérativement le département concerné de la BnF et un copilote du projet, issu d'une autre institution et y associer le ou les ministères concernés. Cette base permet de planifier le cofinancement de l'opération et de lancer des appels à projet.

Quels que soient les programmes et les acteurs concernés, les objectifs sont identiques : numériser pour conserver et mettre à disposition des fonds formant des ensembles cohérents, en évitant la redondance. La forme est également la même : les fonds sont interopérables, mis à disposition des partenaires et conservés par la BnF.

En revanche, deux aspects varient en fonction des projets.

D'une part, les montages juridico-financiers dépendent étroitement des domaines concernés. Si le MESR cofinance la numérisation des fonds juridiques, il ne le fera pas

¹⁷ Journée d'étude nationale organisée par la BnF/centre national de la littérature pour la jeunesse – la Joie par les livres en partenariat avec la BMVR de Marseille, l'ARL-PACA, la FILL, la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, la commission jeunesse de l'ABF, à la BMVR de l'Alcazar. Un compte rendu en sera publié prochainement dans *la Revue des Livres pour enfants*.

forcément pour les fonds jeunesse, ou peut être limitera-t-il sa part proportionnellement aux collections des bibliothèques d'IUFM, par exemple.
D'autre part, la démarche adoptée doit s'adapter à la discipline et aux partenaires.

Son application aux livres pour enfants

Avec les livres pour enfants il est particulièrement important d'adapter la démarche. D'abord parce que ces livres ont leurs spécificités en tant qu'objets. Ensuite parce qu'il existe déjà des bibliothèques de références, des fonds bien identifiés et des réseaux, essentiellement autour de la question de la conservation des livres pour enfants. Nous développerons dans notre deuxième partie ces aspects afin de lister les partenaires potentiels d'un programme de numérisation de livres pour enfants.

Mais avant de nous intéresser aux partenaires et pour continuer notre exploration des possibilités offertes par la BnF, il est indispensable de se pencher sur un projet non abouti mais offrant de belles pistes de réflexions quant à la constitution d'une base de données sur les livres pour les enfants, la « Base Infantina ».

1-2 LA BASE ENFANTINA

Né de la volonté de mettre à la disposition de la communauté des chercheurs, essentiellement, un corpus de textes et d'images représentatifs du domaine français, ce projet est le fruit d'une collaboration entre la BnF et le Centre d'étude de l'écriture et de l'image/université Paris VII. Après un temps d'arrêt, il est en cours de constitution. Il représente une expérience de travail intéressante car, premier projet de numérisation de livres pour enfants à la BnF, il s'est confronté à des obstacles et exploré des limites. Toutes ces difficultés n'ont pas la même cause, et certaines peuvent aujourd'hui être plus facilement résolues, d'autres sont structurelles et nourrissent la réflexion actuelle.

1-2-1 La naissance du projet

Corinne Gibello, alors chargée des collections jeunesse au sein du Département littérature et arts à la BnF, collabore en 2005 avec Annie Renonciat, alors professeur à Paris VII, dans le cadre d'un séminaire à la BnF sur les albums. Elle y assure la partie méthodologie de la recherche. C'est du constat des importantes lacunes françaises sur les outils en ligne que prend corps le projet de la base Infantina.

En parallèle, Annie Renonciat, et Michel Manson, alors conservateur du musée de l'Éducation de l'INRP, travaillaient à une base de données très complète, riche en informations bibliographiques, éditoriales, intellectuelles, etc. sur tous les livres pour les enfants qui passaient entre leurs mains. L'idée était que, parallèlement, la BnF numérise les ouvrages correspondants pour faire le lien entre cette base de données et le corpus physique.

Or 2006 est, on s'en souvient, une année d'intensification pour l'enrichissement de Gallica, celle du lancement de la numérisation de masse. Le projet Infantina paraît alors réalisable dans cet élan, d'autant plus qu'au même moment, d'autres sujets de recherches entraînent en résonance avec ce projet¹⁸. En fait, ces travaux permettent de faire le point sur les fonds de la BnF numérisés et accessibles sur Gallica. On constate qu'un millier d'abécédaires et que certains journaux pour enfants, du XIX^e également, sont déjà numérisés.

¹⁸ Les travaux de Marie-Pierre LITAUDON sur *Les abécédaires de l'enfance dans la culture du XX^e siècle dans les collections de la BnF*, prolongeant ceux de Ségolène LE MEN sur *Les abécédaires illustrés français du XIX^e siècle*,

Cette base de travail, même si on sait par ailleurs que les collections sont incomplètes semble prometteuse, d'autant plus que pour ce qui concerne la littérature proprement dite certains auteurs comme la Comtesse de Ségur, Jules Verne, et les « dames de chez Hachette »¹⁹ entre autres sont déjà numérisés. Nous détaillerons les résultats que donne la recherche de livres pour enfants dans Gallica.

Les objectifs de la base Infantina

La base de données Infantina a pour objectif d'offrir un outil de travail aux chercheurs. On pense donc alors le corpus comme représentatif de l'histoire des livres pour les enfants, des plus anciens conservés jusqu'à la limite qu'impose le droit d'auteur. Nous verrons que l'objectif d'un programme de numérisation des livres pour enfants peut être différent, sans pour autant entrer en contradiction totale avec celui de la base Infantina.

1-2-2 Les obstacles

Le contexte allait s'avérer moins favorable que prévu, et les difficultés s'accumuler. Si ces éléments ont suspendu le projet, ils ont aussi permis de le mûrir et de mieux poser aujourd'hui les conditions de sa réussite.

Un déficit de reconnaissance

L'aspect patrimonial de la littérature destinée aux enfants n'a été reconnu que peu à peu et relativement tardivement. Aujourd'hui encore, cette reconnaissance est fragile. Si les livres pour enfants font l'objet de recherches, il n'existe pas de chaire d'étude sur le sujet, ni de réels débouchés professionnels²⁰ pour ceux qui s'y intéressent. Il est vrai que *l'étude de la littérature de jeunesse implique des disciplines aussi diverses que les sciences de l'éducation, la bibliothéconomie, la théorie littéraire, l'histoire, les sciences sociales, la littérature comparée, etc.*²¹

Jean Perrot en 1999 fait le point pour le *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) sur la recherche dans ce domaine. Il note tout d'abord que cette interdisciplinarité est un atout plein d'inconvénients :

Ces chercheurs ont une approche définie à partir de leur discipline originelle, mais celle-ci ne leur donne pas une vision globale des enjeux de la littérature de jeunesse (...).

Même si, il y a dix ans, un article de dix pages suffisait à en exposer la plus grande partie, la recherche dans ce domaine existe néanmoins, favorisant la reconnaissance pour cette production. Elle est portée, remarque Perrot, par des approches essentiellement pédagogiques ou sociologiques.

À cela s'ajoute une difficulté d'un autre ordre, celle de la localisation des œuvres.

¹⁹ Cette expression est le chapeau de l'article d'Olivier Piffault, p. 26-27 in *Livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui*, BnF, Paris 2008, catalogue de l'exposition *Babar, Harry Potter & Cie*, qu'il a coordonné.

²⁰ Il n'existe pas de Commission de littérature de jeunesse au Conseil national des universités pour le recrutement des professeurs des universités ni de réelles possibilités de publication.

²¹ Comme le faisait remarquer Jean Webb, de l'University College de Worcester (Angleterre), cité par PERROT, Jean, « Recherche et littérature de jeunesse en France », *BBF*, 1999, n° 3, p. 13-24. Toutes les citations de cette sous-partie sont extraites de cet article.

Un éparpillement des collections

En effet, si on veut numériser des œuvres, il est nécessaire de les avoir entre les mains. Or à la BnF, les collections jeunesse sont éclatées dans les différents départements thématiques. Cet éparpillement est décrit avec beaucoup de précision par Corinne Gibello²² et repris dans le mémoire de master 2 de Caroline Rouxel²³, et on s’y référera avec profit. On peut rapidement préciser qu’il n’y a pas d’inventaire « jeunesse ». Si on dénombre au moins 500 000 documents imprimés et audiovisuels regroupés à Tolbiac, on n’a aucun chiffre précis pour le site de Richelieu ou la bibliothèque de l’Arsenal.

Pour retrouver un exemplaire d’un titre, on peut être amené à explorer sur le site de Tolbiac plusieurs Départements et la Réserve des livres rares et précieux, mais aussi à s’aventurer sur le site de Richelieu dans le Département des estampes et de la photographie. Là, les difficultés de la recherche sont accentuées car un catalogage de type *recueil* rend les documents difficilement identifiables²⁴.

Une recherche via le catalogue suppose une enquête par auteur, éditeur, illustrateur dans les différents départements à Tolbiac, et une autre recherche, plus aléatoire à Richelieu ou à l’Arsenal. Cela exige donc un temps de travail important dans les collections. Et cette exigence n’était pas en phase avec le rythme de la numérisation de masse.

Se faire une place dans la numérisation de masse

Néanmoins, le travail a commencé avec les ouvrages repérés, identifiés, choisis en concertation avec les chercheurs et envoyés à la numérisation. Mais les documents concernés présentaient des fragilités (reliure parchemin, cuir, effet de bombage) et le taux de rejet avoisinait les 60%, sans compter les dégâts que la numérisation pouvait infliger à des ouvrages déjà fragiles, sans que des budgets de restauration n’aient été prévus. Ce constat est précieux pour l’avenir : le cahier des charges actuel de la numérisation de masse ne convient pas à une grande partie des livres destinés aux enfants, et il est intéressant d’en identifier les raisons.

Les problèmes rencontrés

On s’aperçoit que chaque siècle pose un problème différent.

Tout d’abord, pour les ouvrages les plus anciens, remontant à l’époque moderne, les problèmes sont d’ordre physique. À l’exception de quelques exemplaires brochés et non reliés du dépôt légal, les ouvrages déposés à la Bibliothèque nationale, du XVI^e au XVIII^e siècle, étaient quasi systématiquement reliés. Or, ces reliures rendent la numérisation délicate²⁵.

Ensuite, pour les ouvrages du XIX^e siècle, les difficultés sont dans l’ensemble dues à la qualité du papier, à son acidité qui en fait un support très fragile. Si on ajoute à cela que les reliures de la Bibliothèque nationale de cette époque provoquent aujourd’hui, quand on ouvre les livres, un « effet de bombage », on mesure la prudence dont il faut faire preuve avant d’estimer et de choisir des exemplaire pour la numérisation.

²² GIBELLO, Corinne « Une enfance dispersée : le livre pour enfants et la littérature pour la jeunesse dans les collections de la Bibliothèque nationale de France ». *Bibliothèque(s), revue de l’association des bibliothécaires français*, dossier : « Parcours jeunesse », octobre 2006, n° 29, pp. 48-50.

²³ ROUXEL, Caroline. *La conservation partagée du patrimoine de littérature de jeunesse en Ile de France, un exemple : les périodiques*. Sous la direction de Catherine Ridé, université du Maine, septembre 2006. pp.43 à 45.

²⁴ C’est ainsi que *Je fais mes masques* de Nathalie PARAIN a été retrouvé, un peu par hasard, non relié, au milieu d’une boîte contenant une série des dessins de l’auteur.

²⁵ Pour l’exemple, sur un train de numérisation de 100 livres envoyés, il y avait 45 livres correspondants à la période XV^e - début XVIII^e. 22 ont été acceptés, 1 est en cours de traitement, 1 est rejeté, 11 sont en attente, et 10 dans la chaîne.

Quant au XX^e siècle, le principal obstacle rencontré est en lien avec le droit. Aujourd'hui, seuls les ouvrages dont l'auteur est mort avant 1939 appartiennent au domaine public²⁶, ce qui est une limite stricte que la BnF respecte scrupuleusement, tout en complétant son offre plus contemporaine, de la manière déjà décrite. À ces difficultés sont venus s'ajouter des éléments conjoncturels.

La conjoncture

Le ralentissement, voire la mise en veille du projet a aussi pour cause les autres activités des acteurs impliqués. Ainsi la préparation de l'exposition *Babar, Harry Potter & Cie*, a mobilisé Corinne Gibello, une des commissaires de cette exposition. Et les universitaires qui travaillaient sur la base ont changé d'affectations et de projets.

Si cette série de difficultés permet de poser aujourd'hui les conditions techniques et intellectuelles de la réussite, tous les acteurs de ce projet ne sont plus disponibles.

1-2-3 Les conditions de la réussite

La base Infantina n'est pas la bibliothèque numérique jeunesse dont le programme devrait être lancé. Néanmoins, les deux projets sont évidemment liés. Nous esquisserons ici les pistes d'une reprise de ce travail, considéré comme point de départ d'un programme de numérisation plus large.

Les partenaires et les fonds

S'agissant de la réalisation d'une base de données répondant aux besoins de chercheurs, il sera nécessaire de travailler avec eux. Néanmoins, l'incomplétude des collections de la BnF l'amènera aussi à solliciter d'autres bibliothèques patrimoniales sur la jeunesse. Deux types de problèmes se poseront. Le premier est lié à l'achèvement des travaux de conversion rétrospective ou de catalogage des fonds. Le second aux cloisonnements institutionnels, car il est toujours difficile de faire travailler ensemble des directions différentes. Il est indispensable, et c'est la dynamique actuelle, de dépasser ces cloisonnements.

L'établissement du corpus

La base de travail existe puisque c'est la base de données des chercheurs évoquée en début de partie. Cela dit, le corpus devra être complet et pertinent. Il sera nécessaire de faire des choix de titres et d'exemplaires parmi des quantités de livres relativement importantes (500 livres pour l'époque moderne, plusieurs milliers pour le XIX^e, autant pour le XX^e d'après les estimations de Corinne Gibello).

Ce travail contribuera à la mise en valeur du patrimoine de la BnF et il s'enrichira de celui d'autres collections.

1-3 LES AUTRES FONDS DE LIVRES POUR ENFANTS

L'ambition fédératrice de la BnF à travers ses programmes de numérisation concertée l'amène à explorer les bibliothèques françaises avec un double objectif : identifier les ressources numérisées et trouver des gisements numérisables.

²⁶ La question des journaux est plus complexe. Ils tombent dans le domaine public soixante-dix ans après publication, mais le contenu de prépublication peut entraîner des controverses, nous le verrons plus loin.

Les ressources déjà numérisées pourraient être intégrées à Gallica. Mais le conditionnel s'impose forcément puisque si des fonds ont été numérisés, ils ne l'ont pas toujours été en conformité avec les exigences qui se sont mises en place en même temps que Gallica. Dans cette partie, il s'agit d'exposer des pistes méthodologiques de la recherche des gisements documentaires, numérisés ou non, et de partager une typologie des résultats obtenus au cours de ce travail.

1-3-1 Méthodologie

L'expérience des programmes précédents

L'exploration de ces gisements s'est faite selon une méthodologie qui relève essentiellement de l'empirisme. En effet suite à un entretien avec Corinne Bouquin et Julien Gueslin²⁷, travaillant respectivement sur les programmes de numérisation en histoire de l'art et dans le domaine juridique, on comprend que chaque discipline génère des enquêtes différentes. Il n'y a pas de méthodologie préconstruite, mais plutôt une série d'approches qui se complètent. Le domaine juridique, par exemple, a demandé des enquêtes de terrain qui ont permis de découvrir des gisements non signalés. Ces enquêtes ont été complétées par des entretiens avec des chercheurs afin de connaître leurs besoins, d'identifier les lacunes, etc. C'est à l'issue de ce travail qu'a été bâtie une structure viable pour le partenariat. Alors que pour l'histoire de l'art, on a d'abord fait le point sur les collections de la BnF, puis sur l'état des collections chez les partenaires. Ces deux étapes ont permis de réaliser un tableau récapitulatif par thèmes et par supports qui sert de base à ce programme de numérisation.

Son application aux livres pour enfants

Il sera nécessaire dans un premier temps, pour les livres pour enfants, de s'inspirer de la méthodologie du programme en histoire de l'art. C'est-à-dire d'identifier les fonds à la BnF, et de faire l'état de la collection chez les partenaires. Ensuite, on s'inspirera du modèle des sciences juridiques en enquêtant sur le terrain. L'avancée de la conservation partagée des fonds jeunesse en régions contribuera largement à cette phase. Mais l'enquête se déroule aussi sur le Net, à la recherche des bibliothèques numériques contenant des livres pour enfants.

1-3-2 Les outils de la recherche

En guise d'introduction, nous citerons cet extrait du blog de Lionel Maurel²⁸, conservateur à la BnF, chargé au Département de la coopération du programme de numérisation des sciences juridiques.

Si vous vous êtes déjà penché sur la question, vous aurez constaté comme moi qu'il n'existe pas vraiment de moyen simple et commode pour accéder aux documents numérisés par les bibliothèques françaises.

Le blog Affordance avait déjà pointé ce problème en... 2006 en tentant un recensement dans un billet qui se concluait par un appel à l'intelligence collective. En fin d'année dernière, l'Urfist de Lyon a publié une liste "Les

²⁷ Le 3 juillet 2009.

²⁸ <http://scinfolex.wordpress.com/>, consulté le 23/10/09.

bibliothèques numériques en France et francophones” avec 83 références, outil précieux qui (...) pouvait encore être complété.

Vous me direz qu’il existe d’une part Patrimoine numérique, du Ministère de la Culture et (...) Numes, (...), qui ont vocation à servir d’outils nationaux de recensement des documents numérisés. Certes... mais j’avoue que l’approche retenue pour construire ces outils (...) n’est franchement pas des plus commodes à manier pour l’utilisateur. On passe souvent un temps considérable à errer dans Patrimoine numérique pour trouver enfin le lien qui conduit vers la bibliothèque numérique... quand il existe !

Car ce qui intéresse l’utilisateur, c’est finalement rarement la “collection”, mais savoir si TEL ou TEL document est numérisé ou connaître l’url (le lien) du site hébergeant la bibliothèque numérique.(...) Et puis, en dehors des problèmes d’ergonomie, Patrimoine numérique et Numes, cela fait toujours deux sites à consulter pour connaître où sont les bibliothèques numériques en France. Pas forcément très pratique !

Au terme de l’étude que j’ai conduite (...) j’avais recensé plus de 120 bibliothèques numériques et [que] cela méritait certainement d’être rendu public, sous une forme simple et lisible.

Du coup, je me suis tourné vers Bibliopédia pour compléter la page “Bibliothèques numériques” qui était restée jusqu’alors assez fragmentaire (...).

Cette citation résume parfaitement les difficultés et donne une idée du temps que peut prendre ce type de recherche, document après document. Aucun des moteurs proposés n’est thématique, ce qui complique l’accès, et donc la valorisation.

Les moteurs de recherche et les sites

Le réflexe professionnel amène en effet à chercher les livres pour enfants à partir de sites connus ou identifiés : Gallica, Patrimoine numérique, Numes et le projet Gutenberg. De là, on passe aux sites des grandes bibliothèques ayant constitué une bibliothèque numérique²⁹. Il y a plus de cent-vingt-deux bibliothèques numériques françaises³⁰. Il nous était impossible dans le temps imparti de les explorer toutes. Nous avons fait un premier tri en nous fiant à la description du contenu de la bibliothèque numérique en question. Le plus souvent, il s’agit de ce que la bibliothèque a de plus remarquable, rare ou précieux. Il se trouve que ce sont rarement des livres pour enfants. L’approche complémentaire à cette approche professionnelle consiste à partir des outils de la recherche les plus communément utilisés : Google, Yahoo et d’y chercher des « livres en ligne » ou des « livres électroniques ». Les résultats sont bien différents dans les deux cas. Mais commençons par décrire quelques-uns de ces sites que l’on trouve à partir de cette deuxième approche.

L’une des premières réponses est <http://www.surfandbiz.com/web/ebook-search>. Il s’agit d’un moteur de recherche générique qui permet, entre autres, d’obtenir des e-books et des livres en ligne dans différentes bibliothèques numériques. Il renvoie vers quatre sources principales, qui recoupent partiellement les sources professionnelles : <http://www.gutenberg.org/catalog/>, <http://manybooks.net/>, <http://www.litteratureaudio.com/>, <http://www.ebooksgratuits.com/adresses.php>

²⁹ Voir annexe 1.

³⁰ Voir in Bbf 2009-5, WESTEEL, Isabelle, « Numériser les oeuvres du domaine public, et après ? » p. 82-83 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 21 octobre 2009. Il est fait mention d’une intervention de Lionel Maurel (BnF) : La liste des bibliothèques et les données de l’étude sont disponibles sous la forme d’une base de signets Delicious : <http://delicious.com/domaine>

On est conduit ensuite sur d'autres sites. Par exemple, à partir du site *ebooksgratuits* on trouve un répertoire d'adresses proposant des livres numérisés: litteratureaemporter.free.fr, fr.ebookslib.com, blog.feedbooks.com/fr, <http://www.razorback2.com>, fr.wikibooks.org/wiki/Wikilivres, etc. On aura compris que cette liste n'est pas exhaustive.

La recherche elle-même

A partir de toutes ces sources, il faut se mettre à chercher des livres pour enfants. Ce n'est pas forcément évident à cause de l'absence d'indexation spécifique pour les ouvrages pour la jeunesse. Cette lacune se comprend intellectuellement : un roman pour enfant ou un album se retrouve classé dans une catégorie plus large (la fiction ou la littérature), un documentaire sera plutôt indexé par son sujet que par le type de public auquel il est destiné.

Dans un premier temps, nous avons tenté de lister des termes, des mots-clés pouvant renvoyer à l'univers de l'enfance qui pourraient permettre « d'appeler » des réponses pertinentes³¹. Cette démarche théoriquement valable ne résiste pas à l'épreuve de la recherche. Sur les sites professionnels, même des expressions simples comme « livre pour enfants » ou « littérature enfantine » aboutissent rarement à autre chose qu'un lourd silence documentaire. Néanmoins sur certains sites non institutionnels, on peut faire une recherche par genre, et il arrive qu'il existe une catégorie « jeunesse ». C'est le cas par exemple sur *ebooksgratuits*.

Cette recherche par descripteurs plus ou moins génériques, correspondant en fait à une recherche intuitive, a été complétée par un mode de recherche plus « initié ». Nous avons établi des listes d'éditeurs, d'auteurs (et illustrateurs), de titres et de périodiques susceptibles d'avoir été numérisés grâce à leur notoriété et leur importance dans l'histoire du livre et de l'édition en général³². Dans ces listes, nous avons puisé des noms que nous avons cherchés dans certaines bibliothèques numériques et sur des moteurs de recherche plus généraux.

Ainsi, on obtient, de manière réellement laborieuse, des résultats assez complets, et qui ont l'intérêt de donner une lisibilité sur ce qui a été numérisé en France et ailleurs. La dimension internationale étant pertinente pour la numérisation concertée, nous pouvons retenir cette méthode de travail, mais elle ne peut être réalisée de manière exhaustive par une personne seule. Elle trouverait une application comme méthode complémentaire de vérification de l'existant, titre à titre ou corpus par corpus dans un programme de numérisation.

Deux points émergent très nettement de ce travail. En premier lieu, en ce qui concerne les livres pour enfants, il est préférable de savoir ce que l'on cherche si on veut avoir une chance d'obtenir un résultat. En second lieu, tous les livres pour enfants qui seront numérisés devront l'être avec une métadonnée permettant de les identifier comme tels.

Les gisements documentaires non numérisés

Il existe un *Répertoire des fonds de livres anciens pour la jeunesse en France et en Belgique*³³, outil un peu ancien mais précieux en tant que point de départ. Quelques

³¹ Voir annexe 2

³² Voir annexe 3

³³ *Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir ?*, Actes des rencontres interprofessionnelles organisées par la bibliothèque de l'Heure Joyeuse les 14 et 15 novembre 1994 [suivi d'un] *Répertoire des fonds de conservation pour la jeunesse en France et en Belgique (données 1994-1996)*, sous la direction de Viviane Ezratty et Françoise Lévêque. Paris : Agence culturelle de Paris, 1997.

fonds, parmi les plus complets et les plus prestigieux sont assez bien étudiés et décrits. On trouvera dans la bibliographie les outils sur lesquels pourront s'appuyer les recherches, sans perdre de vue qu'aucun catalogue n'est complet.

Pour les fonds moins importants et moins étudiés, les travaux réalisés par différents plans de conservation partagée (PCC) en régions permettent d'avoir une vision assez large des gisements existants. Ces fonds sont relativement mal signalés dans l'ensemble mais c'est le chantier auquel s'attellent la plupart des régions engagées dans ce genre de plan, à l'heure actuelle.

Notre seconde partie nous donnera l'occasion de détailler les PCC, les régions concernées et ce que recouvrent exactement ces plans : missions, actions et projets et fonds. On y trouvera également les outils nécessaires à un recensement détaillé des gisements non numérisés, puisque cette étape fera partie de la mise en œuvre du projet de programme.

Les plans de numérisation locaux

Sur le modèle de ces grandes institutions, de grandes bibliothèques municipales numérisent leurs fonds. Nous verrons dans un premier temps le cas particulier de l'Heure Joyeuse de Paris, dans son contexte. Puis nous évoquerons d'autres bibliothèques généralistes ayant déjà avancé dans la numérisation de leurs fonds, et qui sont aujourd'hui, à l'instar de la BnF, prêtes à se pencher sur d'autres fonds patrimoniaux que les plus rares et précieux, lorsque les fonds jeunesse peuvent être concernés.

L'exemple de l'Heure Joyeuse, au sein de la Ville de Paris

La bibliothèque de l'Heure Joyeuse a commencé la numérisation de son fonds patrimonial. Ces travaux ont été confiés par la Ville de Paris à un prestataire extérieur (la *Parisienne de photographie*, qui a une délégation de service public) dans le cadre d'un marché passé par les bibliothèques, ou en externe dans le cadre de la convention de pôle associé avec la BnF.

L'Heure Joyeuse a décidé :

- de privilégier la cohérence des fonds afin d'avoir une offre lisible et facilement identifiable
- de prendre en compte les demandes de consultations, de manière à préserver les documents les plus demandés.

C'est ainsi que le fonds de livres soviétiques a pu faire l'objet de la première campagne de numérisation de cette collection. Ce fonds était en effet déjà décrit, bien documenté et accessible à travers le catalogue des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris. En moyenne les ouvrages de ce fonds sont composés de 16 à 20 pages, il était donc possible et même aisé de les numériser en entier, mais en mode image, comme prévu dans le marché³⁴.

Les revues, très demandées, et déjà microfilmées, ont été transférées sur CD-ROM, de manière à mieux assurer leur préservation.

Cependant, cette offre n'est pas encore en ligne, comme nous l'a expliqué Sylviane Runfola³⁵, chef de projet à la mission informatisation des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris. Un retard de fourniture du module permettant la mise en ligne des données numérisées en a repoussé le calendrier général.

³⁴ Nous verrons que ces choix du mode image et d'une langue autre que le français entrent en contradiction avec les programmes des la BnF.

³⁵ Entretien téléphonique du 23 octobre 2009.

Pour l'avenir, Alfred Caron³⁶, du Service des documents et des échanges (SDE) du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris, en charge du développement du plan de numérisation, travaille à établir des priorités, parmi lesquelles pourraient figurer des phonogrammes et des textes classiques pour enfants.

Les autres projets

La BMVR de Marseille³⁷ propose cette année à des étudiants en Master Métiers du Livre de se pencher sur la possibilité de numériser les collections patrimoniales pour les enfants. Les bibliothèques de Toulouse et de Limoges cherchent, elles aussi, à valoriser leurs fonds jeunesse anciens.

D'une manière générale, les axes prioritaires correspondent aux ouvrages les plus demandés en consultation, et ceux qui servent régulièrement au cours d'actions de formation. On retrouve donc de manière conjointe les deux préoccupations majeures de la numérisation : la préservation et la valorisation.

1-3-3 Les résultats de la recherche

Les paragraphes précédents ont pu donner une idée des outils et des méthodes employées pour trouver des textes pour enfants numérisés. Nous entrerons ici un peu plus dans le détail des résultats de la recherche, mais ces résultats ne sauraient être exhaustifs, comme nous l'avons justifié plus haut. L'objectif est plutôt de dresser un panorama rapide des catégories d'ouvrages déjà numérisés, de manière à faire ressortir, en creux, ce qui ne l'est pas. Ce panorama, fait à partir de quelques exemples, institutionnels ou non, sera complété par des pistes des sources à l'étranger.

L'offre institutionnelle, l'exemple de Gallica :

Gallica est la bibliothèque numérique française offrant le plus de ressources jeunesse, et nous n'en avons pas fait le tour. En effet, cela n'aurait été possible que dans une bibliothèque numérique monothématique³⁸, ce qui n'est pas le cas de Gallica. Ainsi, à travers cet exemple, c'est toute la problématique de la recherche qui s'exprime. Cependant, il est possible de dresser une typologie³⁹ des œuvres pour enfant qui s'y trouvent.

- Des monographies sont disponibles en mode image, en mode texte et même en version sonorisée. Parmi celles-ci, ce sont essentiellement des grands textes de la littérature enfantine qui sont présents (des contes des frères Grimm, de Perrault et de Mme d'Aulnoy aux *Voyages de Gulliver*)
- Des abécédaires (cf. supra)
- Des manuels scolaires, comme *Le Tour de France par deux enfants* ou *Le livre de morale des écoles primaires*
- Des documents relatifs à l'éducation comme les *Poésies pour les mères chrétiennes*
- Quelques albums illustrés, par exemple *Pierre l'Ébouriffé*

³⁶ Entretien téléphonique du 28 octobre 2009. Nous avons appris à cette occasion que les priorités de numérisation du réseau dans le cadre de la convention de pôle associé à la BnF n'étaient pas encore établies. On peut néanmoins supposer qu'un volet jeunesse sera proposé, en lien avec le programme de numérisation concertée des fonds patrimoniaux jeunesse projeté.

³⁷ Entretien téléphonique avec Mme Faure, responsable jeunesse à la BMVR de Marseille, du 8 juillet 2009.

³⁸ Ce que nous aurions trouvé sur le site du musée Jules Verne ou sur celui de la CNBDI.

³⁹ Cette typologie s'appuie pour une grande part sur l'intervention d'Aline Girard à la journée d'étude du 8 octobre 2009 sur la Conservation partagée des livres pour enfants. On en trouvera quelques images en annexe 6.

- Des périodiques (revues de lecture, revues d'éducation) par exemple le *Recueil mensuel illustré pour les enfants* ; *La Semaine des enfants* ; *L'Éducation catholique* ; *Le Journal de la jeunesse* ; *La Féerie illustrée...* mais les collections sont le plus souvent partielles.
- Un peu d'iconographie et essentiellement des illustrations de grands textes, comme ceux de Jules Verne ou Perrault
- Des partitions de chansons et berceuses pour enfants (*Vieilles Chansons* d'Édouard Chavagnat, *Le Sommeil de l'enfant* par Teresa Carreno)

En somme, il s'agit d'une offre incomplète mais variée, qui s'est construite sans ligne directrice, mais plutôt au gré d'autres programmes. C'est pourquoi, comme nous l'avons dit, il est préférable de savoir précisément ce qu'on cherche pour avoir une chance de le trouver.

L'offre non institutionnelle: *ebooksgratuits.fr* et *litteratureaemporter.com*

L'offre de ces deux sites est relativement représentative de ce que l'on peut trouver comme œuvres pour enfants numérisées en ligne. Notre choix s'est arrêté sur le premier car il a l'avantage de proposer une recherche par genres, dont la « jeunesse ». *ebooksgratuit.fr*, comme l'indique son nom, propose un téléchargement légal et gratuit de titres tombés dans le domaine public⁴⁰.

L'interrogation « jeunesse » amène environ quarante réponses de titres de vingt-cinq auteurs. Ceux-ci entrent tous dans la catégorie des « grands classiques⁴¹ ».

Si nous avons retenu le site *litteratureaemporter.com* ce n'est pas pour sa navigation car la recherche ne se fait qu'à partir d'un alphabet auteurs. En revanche on y trouve un grand nombre de titres habituellement classés pour la jeunesse, des grands classiques là aussi, mais parmi ceux-là, beaucoup de titres relevant des « mauvais genres », même s'ils en sont devenus des classiques : livres de Conan Doyle, Maurice Leblanc, Gaston Leroux par exemple. Outre cette offre originale, ce site a l'intérêt de proposer les titres également en anglais.

Cette remarque nous amènera à soulever l'influence des auteurs et illustrateurs étrangers sur la production des livres pour enfants en France, et la manière de l'intégrer à un programme de numérisation piloté pour la BnF, qui dans ses règles actuelles, se limite aux œuvres produites en français.

Des pistes à l'étranger

De grandes bibliothèques hors de France ont numérisé depuis longtemps des livres pour enfants, dans leurs propres langues mais aussi en français. Nous citerons les plus importantes pour ne pas perdre de vue la dimension internationale des chantiers de numérisation en cours. La réflexion sur l'interopérabilité devrait permettre de faciliter l'échange de données. Cela sera peut-être une piste pour combler le retard français dans ce domaine.

Les plus importantes sont anglo-saxonnes : Collection Cotson, Collection Delaware (exposition en 1998 « world of the child »), Projet Childe, les collections de la

⁴⁰ Remarquons néanmoins la présence du *Petit Prince*, avec la précision que son téléchargement n'est pas légal dans certains pays dont la France.

⁴¹ Andersen, Mme d'Aulnoy, Mme de Beaulieu, Lewis Carroll, Carlo Collodi, Charles Dickens, Les mille et une nuits (traduction Galland), Les frères Grimm, Wilhelm Hauff, Rudyard Kipling, Jean de la Fontaine (avec les illustrations de Gustave Doré), Le prince de Beaumont, Hector Malot, Louis Pergaud, Jules Renard....

Notons cependant la présence amusante d'un intrus dans cette longue liste de classiques, un *Manuel de science de la vie et de la terre* pour les classes de troisièmes de Roger Raynal.

Bodleienne, au Canada et en particulier la bibliothèque de Toronto. On explore relativement facilement leurs catalogues à partir du catalogue collectif CAVEKA, qui permet une recherche fédérée dans trente-huit catalogues dans le monde.

En somme, l'offre numérique de livres pour enfants existe. Elle présente des œuvres originales dans certaines bases, mais surtout beaucoup de redondances. Elle est difficilement accessible, sauf à avoir une idée précise de ce que l'on recherche. Cette offre sera à recenser de manière très précise pour la mise en œuvre du programme de numérisation concertée des livres pour enfants. Avant d'entrer dans ce détail, il n'est pas inutile de retracer l'histoire de la mise en place de ce programme, et des différents partenaires qui seront impliqués dans la coopération.

2- Coopération : de la mise en place à la mise en œuvre

Quelques évènements ont joué le rôle d'accélérateurs pour rassembler les conditions de la mise en œuvre d'une coopération à l'échelle nationale en ce qui concerne la numérisation des livres pour enfants.

Qu'il s'agisse d'actes administratifs ou d'expositions, certains faits ont joué en faveur de la (re)connaissance des livres pour enfants. La volonté tenace de bibliothécaires, aidés par d'autres acteurs tout aussi convaincus, a permis la mise en place de plans de conservation partagés en région. Ces deux mouvements associés à la structuration et au développement du département de la coopération dessinent les perspectives d'un plan de numérisation des livres patrimoniaux pour les enfants.

2-1 LA PRISE EN COMPTE DES LIVRES POUR ENFANTS A LA BNF

Nous tenterons ici de dresser un tableau des étapes qui mènent vers une forme de légitimation, de la part des institutions comme de la part du public, des livres pour enfants. Cela nous permettra de mettre en valeur les obstacles et les gestes à l'œuvre dans ce processus et éventuellement d'en tirer des conséquences pour le programme de numérisation qui nous occupe.

2-1-1 Les livres pour enfants à Tolbiac

Un poste et un espace

Le déménagement en 1994 d'une partie des collections de la BnF sur le site de Tolbiac a été l'occasion d'une réflexion sur l'organisation et l'organigramme. De nouvelles conceptions se traduisent et sont rendues lisibles par la répartition actuelle des collections et les fonctions qui y sont liés.

Dans ce contexte, la création, conjoncturelle⁴², en 1997, d'un poste de « chargé des collections jeunesse⁴³ » au sein du département littérature et art, a permis le développement des collections et d'actions plus ciblées.

L'attribution d'un magasin dédié aux livres pour les enfants n'empêche pas l'éparpillement antérieur des collections patrimoniales, mais pour les œuvres plus récentes il y met fin et facilite l'accès et la recherche.

Ce déménagement symbolise donc la prise en compte, à travers l'organisation administrative, d'un domaine de connaissance à part entière et spécifique. Cette lisibilité ne sera pas sans conséquences. Comme le souligne Caroline Rouxel⁴⁴ :

La présence depuis douze ans d'un interlocuteur unique (...) a créé, à Paris, les conditions d'une vraie concertation entre les trois grands organismes concernés par la conservation du patrimoine de littérature de jeunesse.

⁴² En 1996, on préparait l'intégration de la JPL la BnF. Le projet ne s'est pas réalisé alors, mais son avancement était suffisant pour qu'on ait prévu une salle et des acquisitions : il fallait donc quelqu'un pour s'en occuper, malgré l'échec des négociations.

⁴³ Il a été occupé dans un premier temps par Catherine Alicot et depuis 2004, par Corinne Gibello.

⁴⁴ ROUXEL, Caroline. *La conservation partagée du patrimoine de littérature de jeunesse en Ile de France, un exemple : les périodiques*. Sous la direction de Catherine Ridé, université du Maine, septembre 2006.

Et ce qui est vrai pour la conservation l'est tout autant pour la numérisation des livres pour enfants tant ces deux actions ont partie liée. En effet, nous verrons que l'implication de la BnF dès l'origine dans le mouvement de conservation des livres pour enfants n'est pas sans lien avec l'annonce aujourd'hui d'un programme de numérisation.

Le changement de statut de la Joie par les livres (JPL)

S'il est un autre acte administratif très fort dans la reconnaissance de la spécificité et l'importance de la production de livre pour enfants, c'est évidemment l'intégration de la JPL à la BnF.

Un peu d'histoire

En effet, cet organisme, dont la création remonte à 1963, est passé par de multiples statuts⁴⁵.

Œuvre d'un mécène privé, c'est d'abord une association qui travaille à l'ouverture d'une bibliothèque de lecture publique très fortement inspirée du modèle anglo-saxon, dans un quartier populaire de Clamart. Lorsque cette « bibliothèque ronde » ouvre ses portes en 1965, elle fait paraître en même temps une première sélection et analyse de nouveautés éditées pour les enfants. C'est l'embryon de ce qui deviendra dix ans plus tard la *Revue des livres pour enfants*. Un centre de documentation parisien, outil indispensable pour mener à bien ce travail d'analyse, complète alors la bibliothèque de Clamart, et affirme sa place et son rôle. Il devient le lieu de l'accomplissement des missions principales de la JPL : repérer le meilleur dans la production jeunesse, promouvoir une littérature enfantine de qualité, mais aussi former des formateurs et encourager l'accès des enfants au livre et à la lecture.

En 1972, la JPL est dissoute, remplacée par un service de l'École nationale supérieure des bibliothèques (ENSB). Puis en 1993, c'est l'INRP qui en devient responsable, avant que la Direction du livre et de la lecture (DLL) ne prenne le relais en 1997. Si les statuts et les tutelles changent, le personnel est toujours constitué en partie de fonctionnaires d'Etat. En 2006, la JPL se retire de Clamart et la « bibliothèque ronde » est reprise par une autre association.

Enfin, le 1^{er} janvier 2008, la JPL intègre à la BnF le Département littérature et arts, et en septembre 2009, une nouvelle salle ouvre ses portes sur le site François-Mitterrand, en haut-de-jardin pour accueillir le Centre national de la littérature pour la jeunesse.

Un peu de reconnaissance

Cette multiplicité de statuts et ces rebondissements incessants témoignent d'une fragilité qui ne garantissait pas la pérennité d'un organisme dont la vocation s'affirmait néanmoins de plus en plus clairement du côté de l'œuvre d'utilité publique, voire de la politique publique.

La situation est aujourd'hui stabilisée, et c'est ce qui permet de se projeter plus sereinement, et – entre autres - d'envisager d'organiser à l'échelle nationale, la conservation, la numérisation et la valorisation des livres pour enfants. Pourtant, cette intégration oblige à un questionnement structurel et idéologique les deux institutions autrefois séparées.

⁴⁵ On trouve sur le site de la JPL une version détaillée de cette histoire : http://www.lajoieparleslivres.com/masc/portal.asp?INSTANCE=JOIE&PORTAL_ID=HTML.xml&URL=Integration/JOIE/statique/pages/07_nous_connaitre/071_joie_par_les_livres/jpl_histoire.htm

2-1-2 Des lignes qui bougent

Ce mouvement de reconnaissance des livres pour enfants à la BnF devient visible à travers des actions de valorisation. A travers l'analyse de trois expositions et d'actions de formation, nous esquisserons un cheminement entre questions et prises de positions. Nous allons évoquer dans cette partie trois expositions qui nous aideront à percevoir les frontières qui, peu à peu, bougent au sein de la vénérable institution.

Il était une fois...les contes de fées

Pour cette exposition⁴⁶ qui s'est tenue du 20 mars au 17 juin 2001, à la BnF sur le site Richelieu (galerie Mansart), la commande avait été explicite. L'objectif n'était pas de faire une exposition pour les enfants. On peut essayer de comprendre ce parti pris. Si on adopte un point de vue historique, ce n'est qu'au XIX^e siècle que les éditeurs de contes de fées partent à la conquête du public enfantin. Comme une partie de l'exposition le met en valeur, cette conquête se fait en

*faisant subir au corpus des adaptations de fond (...) et de forme (...). Parallèlement, les contes de fées pénètrent l'univers scolaire, devenant des supports (...) et accessoires de l'enseignement(...)*⁴⁷.

Adaptation et scolarisation des œuvres participent rarement à leur reconnaissance littéraire par les spécialistes et les puristes. On entend là une forme de justification par rapport au public destinataire. Très érudite, et résolument destinée à un « public motivé », cette exposition a pourtant dû, pour se monter, plonger dans des trésors patrimoniaux relevant du livre pour enfants. Par exemple, les collections et le personnel de la bibliothèque de la JPL et de L'Heure joyeuse ont été mis à contribution, mais en contradiction avec leur principe de fonctionnement traditionnel, qui est de toujours s'adresser aussi aux enfants. D'ailleurs, malgré ce parti d'adresser cette exposition à un public adulte, une porte, déjà, s'était entrouverte pour les enfants, à travers les pistes pédagogiques proposées sur le site de l'exposition.

Cette position assez traditionnelle va évoluer avec l'exposition suivante.

Babar, Harry Potter et Cie, livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui

Un don exceptionnel de la famille Brunhoff de trois albums, accompagnés de tout le matériel lié à leur création, a été fait à la BnF au moment de l'intégration de la JPL. La concomitance de ces deux événements a suscité la volonté de montrer les collections pour enfants, à travers une exposition qui s'adresserait aussi *aux enfants*.

Pour les acteurs de cette aventure scientifique et humaine⁴⁸, c'est une chance en même temps qu'une grande responsabilité. Il s'agit en effet de la première occasion, dans l'histoire de la BnF et dans l'histoire française du livre pour enfants, de défendre sa légitimité, d'affirmer sa valeur culturelle et son rôle. Cette *première fois* explique que nous nous attarderons plus sur cette exposition que sur les autres.

⁴⁶ Le site de l'exposition, le plus consulté de la BnF, est toujours en ligne.

⁴⁷ <http://expositions.bnf.fr/contes/index.htm>

⁴⁸ Olivier Piffault, un des commissaires de l'exposition en a retracé les grandes lignes lors de la journée d'étude du 8 octobre 2009 citée supra.

Une autre manière de diffuser le patrimoine

Monter une exposition de livres pour enfants à la BnF est différent de tout autre projet d'exposition. Les commissaires⁴⁹ de l'exposition ont opté pour un panorama, pensé comme une introduction générale au genre. En effet, l'idée que cette exposition serait accessible à des enfants a exclu d'emblée toute présentation chronologique, toute histoire du livre.

Le parti a été pris d'associer les œuvres patrimoniales aux livres récents, sans craindre de juxtaposer le manuscrit du *Télémaque* de Fénelon et le *Journal de Spirou*, de manière à faire dialoguer les genres et les époques, en dehors de tout jugement de valeur. La scénographie⁵⁰ elle aussi a été pensée pour un public enfantin : on a la place de faire des galipettes et de passer sous les meubles, les couleurs et les matériaux rappellent une maison de poupée en carton et il y a même un espace d'activité physique pour enfants. Et surtout, tout est à hauteur d'enfant : l'accrochage, les vitrines, la rédaction des cartels, etc., quitte à déstabiliser le visiteur habituel des expositions de la BnF. Il faut souligner la nouveauté de cette démarche, mais pour cette exposition beaucoup d'autres limites traditionnelles ont été repoussées.

Les transgressions

Quelques règles prévalent lorsqu'on organise une exposition à la BnF, et l'une d'elles est que 80% des pièces exposées lui appartiennent. Mais, pour une fois, au vu des manques qualitatifs dans les collections pourtant prodigieuses de la BnF, il était nécessaire de travailler avec des collectionneurs, l'Heure joyeuse, les collections du CNBDI, et d'autres encore.

A cette diversité de provenances des œuvres exposées s'ajoute d'autres transgressions. L'exposition, dans sa volonté d'offrir au spectateur la chance de retrouver un livre d'enfance autant que de découvrir des œuvres inconnues, présentait en effet environ quatre cent pièces, nombre nettement supérieur aux habitudes. Sur un tel nombre de livres, certain d'entre eux n'avaient pas aux yeux de tous suffisamment de légitimité pour être exposés ni côtoyer les grandes œuvres et les *bons* livres. Les goûts et les pratiques des enfants imposent un élargissement du regard.

Mais cette exposition voulait aussi plus largement explorer l'univers culturel de l'enfant. Cela se traduit concrètement par la présence de jouets, d'audiovisuel, de multimédia, de livres d'activités, etc.

Et comme les livres pour enfants sont là pour être lus et touchés, et que contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres lieux⁵¹, on n'est pas prêts, à la BnF, à laisser des livres être manipulés, même avec des gants blancs, l'exposition était suivie et complétée d'espaces de lecture avec des livres à disposition de tous.

Enfin, devant l'embouteillage de poussettes garées devant les portes de l'exposition, la BnF a admis les poussettes dans l'exposition.

Chaque exposition génère ses actions de communication et de valorisation, nous n'en citerons que quelques unes afin de les avoir à l'esprit pour notre partie III consacrée à la valorisation.

⁴⁹ Corinne Gibello-Bernette, Carine Picaud, Olivier Piffault et Danièle Thibaud. Olivier Piffault en a dirigé le catalogue.

⁵⁰ Réalisée par Marianne Kaplich.

⁵¹ Des expositions organisées dans des bibliothèques municipales permettent parfois ce type de manipulation, même sur des exemplaires patrimoniaux, comme à L'heure Joyeuse, Paris.

Actions de valorisation

L'inauguration et quelques temps forts ont été marqués par la présentation d'extraits d'un spectacle de la danseuse Karine Saporta autour *d'Alice au pays des merveilles*.

Sur place, ont aussi été organisés des accueils de classe, des rencontres avec des auteurs et des visites de l'exposition par des auteurs ou illustrateurs, des soirées contes, des ateliers fabrication de livres...

En externe, on a pu voir à la cinémathèque un cycle de projection en lien avec l'exposition et autre grande nouveauté, elle disposait d'un blog. Le pendant virtuel de l'exposition a dès le début connu un succès, qui ne se dément pas.

La légende du Roi Arthur

La BnF présente du 21 octobre 2009 au 24 janvier 2010 dans la grande galerie du site François-Mitterrand l'exposition « *La légende du Roi Arthur* » : une mise en scène du monde merveilleux d'Arthur pour raconter l'histoire du personnage et du mythe. S'agit-il d'une exposition pour les enfants ?

La description de l'exposition⁵² n'en donne pas le sentiment :

Près de cent cinquante pièces parmi les plus belles œuvres inspirées des aventures arthuriennes, – depuis les magnifiques manuscrits médiévaux enluminés jusqu'aux films des Monty Python ou de John Boorman et aux créations vidéo de Bill Viola –, invitent à un voyage au cœur de la légende où le réel se mêle à l'imaginaire.

Et pourtant, cette exposition ouvre ses portes aux enfants qui peuvent suivre un parcours pensé pour eux, regarder des dessins animés, tenter de retirer Excalibur de son roc, entendre chaque dimanche des récits de la légende arthurienne, et participer eux aussi à un grand jeu de rôle.

Des *Contes de fées* à *Arthur*, l'évolution est patente, puisque la possibilité de la présence d'enfant est non seulement prévue mais encouragée.

Les actions de formation

La BnF était déjà engagée dans des actions de formations autour de la littérature de jeunesse, par le biais des conventions signées avec les pôles associés, par exemple. L'accueil de la JPL en ses murs permet à ces formations de prendre plus de place et de devenir plus visibles. En effet, en même temps que l'exposition *Babar, Harry Potter et Cie* ont eu lieu deux colloques, l'un sur la littérature de jeunesse en Europe⁵³, l'autre sur les héros de la littérature jeunesse. Ces derniers jours un autre a lieu sur le thème : l'avenir du livre de jeunesse⁵⁴.

Ces actions, les réflexions qu'elles engagent, leurs ambitions montrent elles aussi le chemin parcouru et accompagnent la légitimation de la production de livres pour enfants.

⁵² <http://expositions.bnf.fr/arthur/>

⁵³ Les 27 et 28 novembre 2008, la BnF a accueilli les Rencontres européennes de la littérature pour la jeunesse

⁵⁴ Colloque du jeudi 26 novembre 2009, en partenariat avec *L'Association française de recherche sur le livre et les objets culturels de l'enfance (Afreloce)*.

2-1-3 De l'intérêt du public à l'intérêt public

Ce mouvement ne s'arrête pas à la porte de la bibliothèque, il semble au contraire s'inscrire dans un contexte plus large de reconnaissance.

L'intérêt de l'institution

La place que donne la BnF aux livres pour enfants est renforcée par celle qui lui fait aussi l'école. En effet, l'introduction officielle en 2001 dans les programmes de cycle 3 puis de cycle 2 (en 2008), de textes de la littérature enfantine avec l'objectif de l'acquisition d'une *culture commune*, révèle très clairement le nouveau statut de notre objet. Bien entendu, cela a aussi des conséquences dans les bibliothèques, dans la recherche et donc dans les enseignements universitaires.

L'intérêt du public

Nous utiliserons le succès de l'exposition *Babar, Harry Potter et Cie*, pour dresser rapidement une typologie des publics intéressés. Cela nous permettra dans notre partie III de nous appuyer sur cette typologie pour approfondir les motivations et les besoins de ces publics afin de mettre en regard des outils et actions de valorisation adéquats.

Le fait que cette exposition ait été massivement visitée en famille participe à rendre visible le changement de regard que porte le grand public sur les livres pour enfants.

Aujourd'hui encore, alors que l'exposition est terminée son site est toujours consulté, avec un succès particulièrement notable du feuilletage de livre. Les traces numériques d'une exposition restent aussi actives, sinon plus, que son catalogue, c'est un élément important de valorisation.

S'il est toujours difficile de mesurer, à la fois quantitativement et qualitativement l'impact d'une exposition, il semble néanmoins évident, à la lecture du livre d'or de cette exposition⁵⁵ qu'il y a eu des rencontres entre des enfants, un lieu, une histoire, des livres, bref, une étincelle de magie.

Beaucoup d'éditeurs ont visité et fait visiter cette exposition parce que leur travail y était mis en valeur et reconnu et parce que certains avaient prêté des exemplaires pour l'occasion, ou cédé des droits de reproduction. Et ces visites ont parfois été l'occasion de découvrir des titres de leur fonds ignorés des nouvelles générations de leurs maisons.

A ces visiteurs, il faut ajouter les auteurs et les illustrateurs, créateurs qui trouvent dans le livre pour enfant un espace de liberté rare, et bien sûr les libraires, les curieux, les amateurs, les enfants, les bibliothécaires, le personnel de l'Education nationale...

L'intérêt public

Les livres pour enfants concernent donc les chercheurs, les bibliothécaires, les éditeurs, les libraires, les auteurs et les illustrateurs d'aujourd'hui autant que les simples curieux, lecteurs attachés, par un souvenir ou une émotion, à un livre. Ils concernent aussi les enfants. En effet à quoi sert un livre pour enfants s'il n'y pas d'enfant pour le lire ? Peu d'objets patrimoniaux ont un public potentiel aussi vaste, un éventail si varié d'amateurs. Et pourtant, nous l'avons vu sa reconnaissance institutionnelle est récente, et toujours pas parfaitement assurée. Or un patrimoine qui ne serait pas reconnu en tant que tel est toujours en péril. La dispersion aux enchères de la collection de Paul Gavault, dont les catalogues servent toujours de référence, est l'illustration typique de triste

⁵⁵ Tel que présenté par Olivier Piffault au cours du colloque du 8 octobre 2009 pré-cité.

mémoire, de cette fragilité. Comme il manque déjà des pans entiers de la production de livres pour enfants, il est important de lutter contre cette précarité et porter la conviction que ces œuvres sont à conserver au même titre que le reste de la production.

Tout ce qui contribue à faire avancer le statut et la légitimité de la littérature pour enfants participe aussi à porter devant les décideurs et les tutelles l'importance du travail accompli, et favorise donc des efforts financiers.

2-2 LA CONSERVATION PARTAGÉE

Parmi le patrimoine, « le patrimoine écrit » est un de ceux qui accède le plus tardivement à la reconnaissance⁵⁶. Et les fonds destinés aux enfants réunissent rarement les critères qui décident de sa conservation. Ils sont, en effet, très exceptionnellement « anciens, rares et précieux ».

Cette partie a pour objet de faire rapidement l'histoire et le bilan de l'avancement des chantiers liés à la conservation partagée des livres pour enfants. Cette histoire permet de dresser une carte plus précise des partenaires qui, impliqués dans la conservation de manière militante et active, le seront probablement aussi dans la numérisation. Elle donne aussi un peu de recul pour constater les effets de plans de conservation partagée sur les politiques d'acquisition des établissements, et sur le statut des œuvres ainsi conservées.

2-2-1 Retour sur l'histoire de la conservation partagée en jeunesse

C'est une histoire courte de quinze ans, même si ces années ont été précieuses et productives. Elles permettent de mesurer aussi ce qui aurait été gagné si cette action de préservation et de conservation avait débuté un peu plus tôt.

Les premiers colloques

Même si localement, parfois ponctuellement, des bibliothèques⁵⁷, des libraires, des éditeurs, des passionnés, des familles, ont pu conserver des livres pour enfants, c'est effectivement en 1994 que commence l'histoire de la conservation partagée.

Le départ de la mobilisation est donné avec colloque⁵⁸ de l'Heure joyeuse de 1994, et qui rassemblait des bibliothécaires comme attendu, mais aussi des libraires, des chercheurs, des éditeurs, des collectionneurs. Cette diversité des acteurs montre un tournant dans la prise de conscience de ce patrimoine. Elle est aussi révélatrice de la diversité des enjeux et des motivations. Les actes de ces rencontres interprofessionnelles sont suivis du *Répertoire des fonds de conservation en France et en Belgique*, susmentionné.

⁵⁶ DEVILLE, Jacques. *La politique d'enrichissement du patrimoine des bibliothèques* in *Tri, sélection, conservation. Quel patrimoine pour l'avenir ?* : ouvrage collectif réunissant les actes de la table ronde organisée sous l'égide de l'École nationale du patrimoine les 23, 24 et 25 juin 1999. Paris : Editions du Patrimoine, 2001.

⁵⁷ Pour la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, il s'est agit, dès 1924, d'une mission prioritaire avec la création et l'organisation du « fonds ancien » destinée à montrer aux enfants d'aujourd'hui les livres d'hier. Mais ce cas reste exceptionnel.

⁵⁸ *Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir ?*, Actes des rencontres interprofessionnelles organisées par la bibliothèque de l'Heure Joyeuse les 14 et 15 novembre 1994 au lycée Henri IV (Paris) [suivi d'un] *Répertoire des fonds de conservation pour la jeunesse en France et en Belgique (données 1994-1996)*, sous la direction de Viviane Ezratty et Françoise Lévêque. Paris : Agence culturelle de paris, 1997.

L'idée s'est imposée de fédérer des efforts éparpillés et d'organiser le travail à l'échelle régionale afin d'obtenir la carte la plus complète possible de la production jeunesse conservée. A l'issue de ce colloque, des équipes se sont donc mises au travail dans quelques régions, avec au programme enquêtes systématiques sur les fonds, conversion rétrospective des catalogues et répartition des domaines de conservation.

D'autres journées d'études ont permis de partager des méthodes de travail, des expériences, et de comprendre les conditions de la réussite de la mise en place pérenne d'un plan régional de conservation partagée⁵⁹.

Aujourd'hui, les différents partenaires ont reconnu la nécessité d'un bilan d'étape.

Le colloque du 8 octobre 2009

Organisée par la BnF /centre national de la littérature pour la jeunesse-la joie par les livres, en partenariat avec la Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Marseille, l'agence régionale pour le livre de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARL-PACA), la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL), la bibliothèque de l'Heure joyeuse de Paris et la commission jeunesse de l'association des bibliothèques de France (ABF), la dernière journée d'étude en date sur la conservation partagée des fonds jeunesse s'est tenue le 8 octobre 2009, à Marseille.

Son objectif était double. Elle se voulait un temps de bilan et le lancement de nouveaux axes de travail : questionner une échelle de travail - passer du niveau régional au niveau national – et se pencher sur la numérisation et la valorisation. Elle a permis de récapituler les enjeux liés à la conservation, de montrer ce qui a été fait, ce qui ne l'a pas été. Ce sont d'ailleurs ces limites qui posent les bases des nouvelles perspectives.

Enjeux et motivations

Il n'est pas inutile de les rappeler car ce sont en partie les mêmes qui président à la mise en place d'un programme de numérisation.

La nécessité de conserver la production destinée aux enfants s'impose pour la place qu'elle occupe dans l'histoire du livre et de l'édition, de la littérature et de l'illustration, de l'éducation et du regard porté par la société sur les enfants ; pour la charge émotionnelle qu'elle porte ; pour la diversité des publics potentiels.

Ce qui est conservé, ou pas

Un état des lieux de ce qui est conservé permet de lister des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs, des collections, des thèmes et des supports. La fiction est bien conservée, ainsi que les auteurs et les éditeurs régionaux, et encore les auteurs et illustrateurs liés à la vie de la bibliothèque.

On constate rapidement que si cette conservation s'est répartie de manière que les approches se complètent, elles ne suffisent pas pour couvrir toute la production. La conservation des bibliothèques reflète le plus souvent les politiques d'achat, très sélectives et souvent sont en décalage avec les lectures réelles des enfants. On a donc affaire à une mémoire de la prescription, redondante de bibliothèque en bibliothèque. Très intéressant pour l'histoire de l'institution et pour l'histoire de la prescription cette pratique implique néanmoins des lacunes dans la conservation de l'ensemble de la production.

Dans la liste des œuvres peu conservées on trouve les périodiques, souvent par manque de place, les documentaires, et une catégorie large « d'autres documents » : film, CD,

⁵⁹ Le mémoire de Caroline ROUXEL déjà mentionné retrace précisément les évolutions de ce travail de colloque en journées d'études.

jeux, multimédia, sites. Ces documents sont pourtant proposés dans les bibliothèques et appréciés des publics, mais il est vrai que leur conservation est complexe, et plus encore lorsqu'elle est liée à des appareils de lectures devenus obsolètes.

Dans la liste des ouvrages non conservés, il y a toute une série de livres dédaignés des prescripteurs et plébiscité par les enfants : Les *Martine*, la collection *signes de piste*, les *Goldorak*... Or il semblerait que 70% des recherches⁶⁰ portent sur ces segments de la production.

Le développement de programme de conservation partagée dans les régions interroge donc les collections, les pratiques de désherbage et d'acquisition, et participe à l'approfondissement de la réflexion sur ces sujets.

La nécessité de passer à l'échelle nationale

Au niveau régional, les plans de conservation les plus avancés sont aussi arrêtés par les possibilités de valorisation des fonds. Des actions existent mais les catalogues ne sont pas toujours informatisés malgré les efforts consentis, ou pas toujours très lisibles, et encore plus rarement accessibles aux enfants⁶¹. Très concrètement il sera nécessaire d'avoir des catalogues complets exhaustifs avant de passer au programme de numérisation.

Chaque intervenant de cette journée du 8 octobre 2009 a souligné que les limites d'aujourd'hui se résoudraient plus facilement à l'échelle nationale, et qu'une coordination à ce niveau était désormais indispensable. Un pilotage national représente une impulsion plus forte, des financements plus importants, une visibilité accrue, et un renforcement de la fragile reconnaissance que nous évoquions.

2-2-2 Les organismes liés à la conservation, partenaires potentiels de la numérisation

La BnF est impliquée dès l'origine dans la conservation des fonds pour enfants, et elle a aujourd'hui un rôle déterminant à jouer en lançant le programme de numérisation concerté des fonds. Cette journée du 8 octobre 2009 s'est terminée par l'intervention d'Aline Girard, responsable du Département de la coopération, et l'annonce de ce programme. Il est prévu de commencer la concertation en 2010 afin de constituer le comité scientifique. Dans ce contexte, bien connaître les lieux, organismes et institutions susceptibles d'être concernés est indispensable, et ce sera l'objet de cette partie, avant de passer dans la suivante à la description des étapes à suivre.

Les partenaires : collections

Le *Répertoire des fonds de conservation* publié à la suite des actes du colloque de 1994 dénombre une cinquantaine de lieux où des livres pour enfants sont conservés. Tous n'existent plus, mais il permet d'établir une liste d'établissements qui semblent incontournables. Nous avons tenté de compléter cette liste par d'autres acteurs actifs dans la numérisation de fonds jeunesse, ou qui semblaient importants pour leur rôle dans

⁶⁰ D'après l'intervention d'Anne Mariné, responsable jeunesse de la BMVR de Toulouse, au cours de la journée d'étude du 8 octobre 2009.

⁶¹ Le portail de la BMVR de Toulouse, avec son entrée « jeunesse » est à cet égard représentatif des efforts qui sont faits : <http://jeunesse.bibliotheque.toulouse.fr/>. Si son ergonomie est plus satisfaisante que la moyenne, son offre relative à l'histoire du livre pour enfant est encore limitée au renvoi vers quelques sites institutionnels ou officiels et l'annonce de nouvelles acquisitions.

la connaissance des fonds. Nous avons retenu deux critères pour trier les partenaires potentiels.

Le premier critère est lié aux collections car il s'agit de puiser dans un corpus aussi large que représentatif. Le second repose sur la capacité à valoriser un fonds. Nous trouverons, dans le corps de ce texte une description des fonds de chaque lieu, les autres informations se retrouvant en annexe⁶².

Les collections de la JPL (s'ajoutant à celles de la BnF)

Fonds spécialisé en littérature de jeunesse, il propose l'intégralité de la production éditoriale française pour les enfants depuis les années 60, une ample représentation de la production francophone, une collection en langues étrangères, un fonds d'anthologie de contes, un fonds de référence et de revues spécialisées sur la littérature de jeunesse et les bibliothèques pour enfants, et un fonds de livres anciens, rares ou précieux.

Bibliothèque l'Heure joyeuse

Collections de littérature pour la jeunesse depuis le XVIII^e siècle, elle rassemble des ouvrages et phonogrammes épuisés postérieurs à 1950, la collection Germaine Finifter (critique, auteur et éditeur qui regroupe ses archives et ouvrages pour la jeunesse), un fonds de référence sur la littérature de jeunesse et une collection d'originaux contemporains.

INRP, Lyon

Cet institut conserve des ouvrages pédagogiques, des manuels scolaires et des livres de recherche en éducation, de la littérature pour la jeunesse depuis le XVII^e siècle, des manuscrits, des incunables, des livres du XVII^e au XVIII^e siècle, des livres de prix, et des cartonnages d'éditeurs français du XIX^eme.

INRP, Musée national de l'Éducation

On y trouve des pièces anciennes relatives à l'histoire de l'éducation en France depuis le XVI^e siècle. Les collections rassemblent des objets et des documents. Parmi ces documents, des peintures, des estampes et de l'imagerie populaire, du matériel pédagogique et des travaux d'élèves et d'enseignants, des documents autographes émanant d'institutions ou de personnages célèbres, des périodiques, des livres de pédagogie, des ouvrages de littérature de jeunesse, et de très importantes archives photographiques⁶³.

L'île aux livres⁶⁴ de la BMVR de Marseille

Il s'agit d'un fonds ancien de littérature de jeunesse (1770-1965), avec un large choix d'abécédaires et de robinsonnades ainsi que des œuvres de bibliophilie illustrées. Il propose aussi un fonds de dessins originaux d'illustrateurs contemporains, un fonds de conservation de périodiques jeunesse et de revues professionnelles à partir des années 60 et des ouvrages de références autour de la littérature jeunesse.

⁶² Pour chaque lieu, nous proposerons dans cette annexe son statut, un descriptif plus complet des collections, et du volume qu'elles représentent, mais aussi le signalement et la numérisation de ces fonds, ainsi que les actions de valorisation qui y sont liées.

⁶³ Tirée du site, cette description est complétée par un document pdf disponible en ligne de quinze pages décrivant très précisément le contenu de ces collections.

http://www.inrp.fr/musee/page3.php?version=francais&rubrique=INFORMATION_2

⁶⁴ Son nom d'usage semble plutôt être *L'île aux enfants*.

Cité internationale de la Bande dessinée et de l'image⁶⁵

Cette collection rassemble des bandes dessinées principalement belges et françaises depuis le XIX^e siècle, des bandes dessinées étrangères et de la presse enfantine française. Elle est complétée de fonds sur le cinéma d'animation, le jeu vidéo ou la caricature. On y trouve aussi une documentation sur la bande dessinée et la lecture publique.

Institut Mémoire de l'édition contemporaine⁶⁶ (IMEC)

Sa collection est constituée de dépôts d'éditeurs de fonds d'études et d'archives consacrés aux acteurs de la vie de l'écrit au XX^e siècle. Parmi ces fonds, pour ce qui concerne l'édition jeunesse, il faut signaler les archives des éditeurs Flammarion et Hachette. Mais il y a aussi des documents importants issus d'autres fonds : Bordas, Cercle de la librairie, Albin Michel, A l'enfant poète, Nathan, Le Seuil, etc.

Musée Jules Verne⁶⁷

Il conserve, pour ce qui est du papier, les manuscrits de quatre-vingt-dix-huit romans, nouvelles, pièces de théâtre et autres écrits de Jules Verne et un ensemble important de sa correspondance. Ce cœur de collection est systématiquement enrichi des œuvres de Jules Verne republiées et des études sur cette œuvre, de dessins, des lettres, d'affiches et de cartonnages Hetzel.

Les archives du Père Castor

La médiathèque du Père Castor⁶⁸ de Meuzac héberge les archives du Père Castor (de 1931 à 1996). Elles rassemblent les dessins originaux, les documents préparatifs à l'édition des albums, correspondance et la collection des livres du Père Castor édités par Flammarion depuis 1931.

Libraires et collectionneurs

Pour cette catégorie de partenaires, il est impossible de décrire leurs collections, mais il faut savoir, comme ne manquait pas de le rappeler Françoise Comellas, libraire, lors du fameux colloque de 1994⁶⁹ que

C'est un libraire de livres anciens, Gumuchian, qui le premier en France, a [publié] (peu de temps après la création de l'Heure joyeuse), un luxueux catalogue en deux volumes intitulé : Les livres de l'enfance du 15^{ème} au 16^{ème} siècle, décrivant ainsi 6251 ouvrages ! A titre de comparaison, le catalogue des livres imprimés avant 1914 de l'Heure joyeuse n'en décrit que 1059.

Libraires et collectionneurs, bibliophiles compétents et passionnés dénichent souvent des œuvres ne figurant pas au catalogue de la BnF, et ils peuvent être des alliés précieux pour combler des lacunes des collections.

En région, d'autres bibliothèques importantes mériteraient elles aussi d'être citées et décrites : Toulouse, Limoges, Caen, Rouen, Nantes notamment. Rappelons que dans certains pôles associés, il y a des fonds jeunesse patrimoniaux, ces pôles pourraient donc participer au repérage de gisements.

⁶⁵ <http://www.citebd.org/>

⁶⁶ <http://www.imec-archives.com/imec.php>

⁶⁷ http://www.nantes.fr/julesverne/fond_acc.htm

⁶⁸ <http://mediatheque.castor.free.fr/>

⁶⁹ Voir référence supra, p.21.

D'autres relais peuvent être identifiés, non plus pour leurs fonds ou le repérage de ceux-ci, mais pour l'organisation du travail, comme courroies de transmission logistique, entre échelles.

Les partenaires : organisation

Nous avons pu voir plus haut à quel point l'échelle régionale pouvait être pertinente et efficace dans la conservation partagée.

Dans la plupart des régions, il existe l'équivalent d'une *agence régionale du livre* sous différentes formes, avec des appellations et parfois des missions variées. En ce qui concerne les plans de conservation partagée onze régions sur vingt, avec le soutien plus ou moins actif de cette structure, ont entrepris une action. Trois de ces projets n'ont pas abouti⁷⁰, l'un semble renaître de ses cendres⁷¹, et sept ont fait leur recensement de fonds et se sont engagés dans la mise en place d'un plan⁷². Aujourd'hui, il est évident pour l'ensemble des bibliothèques concernées que le rôle actif d'une structure régionale du livre est déterminant pour qu'un plan de conservation partagée ait une chance de se réaliser. Ce qui est vrai pour la conservation peut probablement se transposer à la numérisation.

Ces différentes structures régionales pour le livre sont aidées, pour ce travail par la FILL⁷³, qui met à leur disposition une boîte à outils en ligne : questionnaires, résultats d'enquête, conventions, modes d'emploi des plans etc. La FILL, dans cette dynamique, pourrait jouer un rôle de premier plan pour la participation, en région au programme national de numérisation : relayer les informations, aider à remplir les dossiers de candidature, former à la numérisation (théorie et pratique), etc.

Dans certains départements des associations de bibliothèques, ou des structures de coopération, comme *Livres au trésor* en Seine-Saint-Denis, très actives et efficaces devraient aussi participer à cette articulation entre échelles.

Les partenaires à l'international

Notre tour de table des partenaires potentiels se doit d'être ouvert à l'international. Il s'agit là d'un élargissement par rapport à notre point de départ, lié aux partenaires de la conservation partagée, mais il semble logique, dans une dynamique de coopération, de l'évoquer ici, comme horizon. A l'échelle européenne nous avons déjà vu que des structures existaient, mais il faut aussi se pencher sur les fonds et les actions.

Tout d'abord le *Répertoire* dont nous nous sommes déjà servi recensait déjà les fonds belges. Dans un premier temps une collaboration avec les pays francophones pourrait se mettre en place, d'autant plus que les suisses et les canadiens ont des chantiers de numérisation avancés. Au-delà, on constate que des ouvrages en français ont pu être numérisés ailleurs que dans les pays francophones. Selon l'institution qui a réalisé ce travail, il devrait dans certains cas être possible de prévoir leur mise à disposition en créant des passerelles entre les bibliothèques numériques, en fédérant la recherche, ou en les intégrant.

Avant d'atteindre cet horizon, nous prendrons en compte les conséquences pour les partenaires principaux, les bibliothèques, de la mise en place des plans de conservation

⁷⁰ Bretagne, Centre, Languedoc-Roussillon.

⁷¹ Poitou-Charente

⁷² 6 sont opérationnels (PACA, Midi-Pyrénées, Franche Comté, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Haute Normandie) et le 7^{ème} (Ile de France devrait l'être en 2010).

⁷³ <http://www.fill.fr/fr/accueil>

partagée, afin de les mettre en regard avec les avantages et inconvénients, qui pourront être ceux de la numérisation concertée.

2-2-3 Les conséquences de la conservation partagée

On rassemblera dans cette partie des éléments qui commencent à être bien repérés et analysés grâce à l'expérience de la conservation partagée. En effet, les bibliothécaires y participant ont vu leurs pratiques et leurs réflexions évoluer. Cela permettra en partie III une prospective autour des questions en débats, et une extrapolation sur ce que la numérisation apporte à la conservation et à la valorisation.

Un outil professionnel

La conservation partagée permet d'établir des listes d'ouvrages de référence, de faire de la formation, car les jeunes générations de bibliothécaires n'ont pas toujours les connaissances ni l'accès aux ressources qui permettent d'avoir un regard plus distancié sur la production actuelle. Elle permet aussi de répondre aux besoins des chercheurs et des autres publics que nous avons déjà listés. Mais surtout elle alimente la réflexion sur désherbage, sur la récupération de dons et d'une manière générale sur les acquisitions.

Une évolution des missions des bibliothèques municipales

Pour la plupart des bibliothèques municipales, axées sur la lecture publique, la mission de conservation est inexistante. Mais peu à peu, pour ce qui est des fonds jeunesse, on se dirige vers une mission de conservation, limitée puisque partagée, mais il s'agit néanmoins d'une évolution qui soutient les pratiques isolées de préservation.

De plus, conserver et rendre visibles les fonds les plus rares peut permettre de répondre à des besoins de chercheurs, ce qui n'est pas si courant dans les bibliothèques municipales. Ce rôle ponctuel pourra devenir plus fréquent quand le signalement des fonds aura suffisamment avancé et que les catalogues permettront une recherche fédérée.

Des ressources à valoriser

Des actions sont mises en place grâce à la prise de conscience de l'importance de ces fonds, à leur meilleure connaissance et appropriation par les bibliothécaires. De cette réflexion pourront dans l'avenir être déduites, réfléchies et inventées des actions de valorisation sur les fonds numérisés.

Ces évolutions induites par la conservation seront accentuées par une numérisation large des fonds patrimoniaux destinés aux enfants. Ainsi, la conservation et la valorisation trouveront de nouvelles réponses à travers le programme de numérisation projeté aujourd'hui, et dont nous allons voir les grandes étapes de mise en œuvre.

2-3 VERS UN PROGRAMME NATIONAL DE NUMERISATION JEUNESSE

Aline Girard, le 8 octobre 2009 a annoncé le lancement de la réflexion sur le programme de numérisation concertée « *littérature patrimoniale pour la jeunesse* ». Du point de vue de son service, cela est justifié par l'intérêt du public, par les usages variés de ce patrimoine ainsi que par la richesse des collections. Ce projet est aussi soutenu par le fait que les recherches dans ce domaine s'intensifient, et cela ouvre des perspectives de financement conjoint.

Nous reprendrons les pistes et les problèmes à résoudre, ainsi que le calendrier, qu'Aline Girard a soumis à cette occasion au public de cette journée d'étude. Cela nous permettra de balayer les problématiques qui sont au cœur de ce projet.

Ainsi, après avoir assemblé les questionnements initiaux qui seront le socle du programme, nous passerons aux étapes scientifiques. Enfin, nous lierons la définition de l'offre de la bibliothèque numérique pour enfants aux questions très actuelles des droits d'auteurs⁷⁴.

2-3-1 Les préalables

Points fondateurs de l'action à venir, certains sujets méritent le temps de la réflexion voire du débat. Nous focaliserons autour de deux axes fondamentaux : les publics puis les objectifs de ce programme de numérisation.

Les publics

Lorsque la BnF commence à envisager de numériser des livres pour enfants, c'est, nous l'avons vu, pour compléter l'iconographie d'une base de données de chercheurs, pour leurs propres besoins. La réflexion et le contexte ayant évolué, aujourd'hui de nouvelles catégories de publics viennent s'ajouter aux premières. Cela a des conséquences sur les objectifs du programme, voire sur la composition du comité scientifique, ou au moins sur la réflexion à mener sur les corpus à numériser puisqu'on passe d'une base de données spécialisée à la bibliothèque numérique.

Les objectifs

Cet élargissement des publics suppose un élargissement des objectifs. La numérisation n'est pas seulement liée à la conservation, ni à la recherche pure. Cette dernière est une forme de valorisation, mais si les publics visés sont plus larges, alors la valorisation doit, elle aussi, prendre un sens plus général. Cela se fera grâce à la mise en place d'actions qui complètent l'existant et visent à faire connaître les livres pour enfants, à donner envie de les lire, à favoriser leur appropriation par les lecteurs et la circulation des auteurs et des illustrateurs⁷⁵. Car sans une mise en valeur diversifiée et inventive, certains de ces publics potentiels seront difficilement touchés.

Ces deux objectifs et ces différentes formes de valorisation sont complémentaires. Mais, c'est aujourd'hui, au moment d'établir des chantiers prioritaires, qu'une forme de concurrence peut apparaître. Les différents partenaires, aux statuts si variés⁷⁶, n'ont pas les mêmes missions et leurs visées sont donc différentes. Et comment concilier des besoins locaux et une vision nationale ?

La concertation ne prend tout son sens que si cette discussion a lieu. Sinon chaque établissement continuera à faire « sa » numérisation de manière isolée, et cela serait préjudiciable à tous points de vue. L'expérience des programmes précédents amène à cette prudente anticipation, mais elle rassure aussi sur les possibilités de négociations et sur les marges de manœuvre. C'est tout l'intérêt des préconisations du *schéma*

⁷⁴ Les problèmes plus techniques inhérents à la numérisation de livres pour enfants (liés à la couleur, aux formats, aux dépliants etc.), dont le contenant importe autant que le contenu seront abordées dans la partie III dans la mesure où on peut considérer que les prendre en compte et les résoudre sera la base des travaux de valorisation.

⁷⁵ Par exemple faire de Nathalie Novi une star sur qui on se retourne dans la rue et pas seulement à Bologne au printemps, ou pas seulement à cause de ses chapeaux.

⁷⁶ L'annexe 3 sur les principaux gisements de fonds comporte pour chacun une ligne sur le statut de l'établissement qui en a la charge.

numérique en instance de parution. Elles mettent l'accent sur tout ce qui rend compatibles les différents projets de numérisation à court, moyen ou long terme. Le grand chantier national et ses priorités du moment est – pourra être - , au fur et à mesure, complété par les autres chantiers, ayant leurs propres raisons d'être. A très long terme, le résultat peut être une bibliothèque numérique complète.

Il est important de garder ces deux objectifs en tête tout au long de la mise en place de ce programme.

2-3-2 Les étapes scientifiques

La première étape est liée au travail sur les gisements documentaires, la seconde au montage du comité scientifique. Pour celui-ci, nous détaillerons plus longuement quelques questions qu'il aura à résoudre. Nous tentons ici de rassembler tous les éléments susceptibles d'éclairer ce travail.

Le travail sur les fonds

Il repose sur deux périmètres essentiels : le recensement et le recouvrement des fonds.

le recensement détaillé

Le recensement détaillé des fonds patrimoniaux numérisables sera un travail de longue haleine, probablement facilité néanmoins par la mise en ligne, imminente, du nouveau répertoire du catalogue collectif de France⁷⁷ (CCFr) : le répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD). En effet, la qualité de ce recensement, c'est-à-dire son exhaustivité, dépendra beaucoup des opérations de signalement, catalogage ou rétro-conversion, en cours à l'heure actuelle, et de leur avancement. Ce périmètre du projet doit être détaillé, mais s'il n'est pas réalisé entièrement, il n'entrave pas l'avancement de l'autre.

Le recouvrement des fonds

Les collections documentaires de livres pour enfants sont partiellement redondantes. Or connaître le nombre d'exemplaires d'une édition d'un livre est important pour le choix de l'exemplaire à numériser. La méthode la plus logique à mettre en place nous semble d'utiliser la collection la plus complète comme référence et de la comparer aux autres collections. Mais la collection la plus complète est celle de la BnF et nous avons vu, dans notre partie I, les problèmes posés par l'éparpillement et le catalogage des fonds. Ainsi cette méthode devra probablement être complétée par des recherches et des allers-retours entre collections.

En creux, ce travail dressera la carte des ressources que n'a pas la BnF, ce qui est également précieux pour compléter les fonds, au moins numériquement parlant. Chaque exemplaire repéré devra aussi être décrit matériellement.

Une fois cette base établie, le travail du comité scientifique pourra avancer de manière concrète.

La constitution du comité scientifique

Il sera composé précisément dans l'année à venir, si les délais sont respectés. BnF, Heure joyeuse et INRP semblent à première vue des composants incontournables de ce comité. Les ministères concernés sont les tutelles directes de ces établissements, donc

⁷⁷ <http://www.ccf.fr/bnf.fr/>

celui de la Culture et celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche, voire celui de l'Éducation nationale. A cette liste on peut ajouter la Ville de Paris, en tant que tutelle de l'Heure joyeuse. D'autres y seront peut être adjoints.

Le comité scientifique sera chargé d'assurer la viabilité du programme et donc de résoudre la question du financement du programme. Il devra aussi en organiser les étapes en mettant en place un calendrier de réalisation. Son objectif sera d'analyser les résultats du recensement et du recouvrement des fonds, de définir le projet documentaire, et en conséquence d'établir des axes de travail et des priorités. Le premier objet de sa réflexion portera donc sur le corpus, ce qui ne peut se faire sans s'arrêter sur le statut de l'œuvre numérisée.

Le statut de l'œuvre numérisée

Commençons par formuler une évidence : l'œuvre numérisée n'est pas l'œuvre. De ce constat simple peut être tiré une typologie et une hiérarchie des livres à numériser en priorité, à travers une série de questions.

Le corpus prioritaire

Peut-on et doit-on numériser des livres fragiles que la numérisation détruirait, mais que leur absence de numérisation voue à une disparition certaine⁷⁸? Il nous semble que la notion de sauvegarde d'un contenu, plutôt que la disparition du contenant *et* du contenu s'impose. Ce corpus prioritaire sera complété par un corpus de référence. Les spécialistes détermineront le titre ou l'édition qui fait date. Pour les *classiques*, plusieurs fois édités, maintes fois illustrés, il semble possible, plutôt que de choisir une édition et un illustrateur, de numériser le manuscrit, l'imprimé original et plusieurs éditions avec des illustrateurs différents.

Mais cette question résolue, il en reste une autre de taille, celle de l'exemplaire choisi pour la numérisation.

La sélection des exemplaires à numériser

Le passage par la numérisation risque toujours d'endommager un exemplaire et en cela peut représenter un dilemme. L'étude du recouvrement des fonds aura permis d'avoir une analyse qualitative des exemplaires, ce qui permet de supposer que la sélection pourrait reposer sur l'état matériel du document. C'est un exemple de ce que la coopération pourrait apporter : l'établissement qui a les collections de meilleure qualité les conserve, tout en essayant d'avoir un corpus physique le plus complet possible tandis que l'établissement moins bien nanti « sacrifie » son exemplaire à la numérisation, et s'attache alors à en exploiter la version numérique.

Cependant, il est peut être plus réaliste de penser que si cette analyse qualitative pourrait éventuellement faciliter les choix, elle n'évitera probablement pas d'âpres négociations entre établissements.

L'élargissement du corpus

L'annonce du 8 octobre 2009 d'Aline Girard précisait *littérature patrimoniale pour la jeunesse*. La question de ce qui est *patrimonial* et de ce qui ne l'est pas fera débat, en particulier pour les œuvres du XX^e siècle.

Il faudra tout d'abord discuter des pratiques de lectures véritables et de la qualité des livres pour enfants. Gageons que l'ouverture actuelle ira plutôt dans le sens d'une

⁷⁸ C'est le cas par exemple de toute la presse imprimée au XIX^e siècle à cause de la qualité des papiers utilisés alors.

numérisation incluant aussi les « mauvais » titres. Si on s'inspire des précédents programmes, on peut imaginer des axes :

- par types de documents : abécédaires, almanachs, bandes dessinées, livres de prix/d'étrennes, cartonnages romantiques, revues et presse, etc.
- par thématiques : les « classiques », corpus personnages, animaux, robinsonnades, cirque, etc.
- par éditeurs : Hetzel, Pellerin, Mame, etc.
- par auteurs
- etc.

Mais cela fait, on se penchera sur la question des œuvres les plus récentes. La manière de considérer, traiter, numériser et valoriser la révolution de l'après-seconde guerre mondiale se posera avec plus d'acuité qu'aujourd'hui.

Enfin, la question du statut des œuvres « numériquement natives », de leur dépôt légal et leur conservation sera aussi à penser, mais nous voulons avant tout noter ici leur fragilité tant qu'elles ne sont pas déposées, enregistrées ailleurs que sur l'ordinateur de celui qui les crée, et qui peut les effacer d'un clic.

Les limites du corpus

Il ya plusieurs types de limites, posées *a priori* par la BnF ou pas.

A la BnF, on ne numérise pas de traduction pour le XIX^e siècle car ces œuvres sont numérisées dans leurs pays d'édition. Or, pour ce qui concerne la littérature de jeunesse, beaucoup de grands textes anglo-saxons ont eu une influence déterminante sur la production (Stevenson, Defoe, etc.). Et il est d'autant plus important d'avoir la version originale que la version française en est le plus souvent une traduction et une adaptation assez libre. De même les illustrateurs russes ont révolutionné la création et la composition des albums en France au XX^e siècle. Il y a donc là un champ de négociations à ouvrir.

Ensuite, les adaptations sont considérées comme des sous-œuvres puisqu'elles ne sont pas les œuvres. Néanmoins, cette pratique a été - est toujours - tellement courante dans la production de livres pour enfants qu'on ne peut pas l'écarter sans réfléchir.

Et puis, quelles limites donner à la production d'un auteur ? Que fait-on de ses livres-objets, de ses objets, de ses jeux, de ses meubles, de ses affiches etc ? Comment les numérise-t-on d'ailleurs ? Un corpus complet sur un auteur semble évidemment un horizon plus intéressant. Si la BnF donne actuellement priorité aux imprimés, à plus long terme une numérisation élargie aux objets serait envisageable.

Plus généralement, c'est l'ensemble de l'univers culturel de l'enfance qu'il faut interroger : les supports autres que les livres, c'est-à-dire les disques les films, les émissions, leurs produits dérivés, les jouets.... Un partenariat élargi à des institutions comme le musée des Arts décoratifs⁷⁹ ou l'Institut national Audiovisuel (INA) semblerait intéressant pour créer des passerelles.

Cette question des frontières, que les œuvres pour enfants ne cessent de remettre en cause, nous amène à la plus importante d'entre elles : les œuvres encore sous droits. L'époque, les bouleversements, les questionnements, la législation, son évolution, les procès en cours, etc., tous ces débats actuels imposent cette question.

⁷⁹ Ce qu'on peut voir par exemple sur le site du Musée des arts décoratifs aide à se souvenir que la numérisation ne s'arrête pas aux livres. Pour visiter en particulier l'exposition playmobil : <http://www.lesartsdecoratifs.fr/francais/arts-decoratifs/expositions-23/actuellement-501/dans-la-galerie-des-jouets/il-etait-une-fois-playmobil/diaporama-2350>

2-3-3 La frontière mobile du droit d'auteur

Une œuvre littéraire passe dans le domaine public soixante-dix ans après la mort de l'auteur. La BnF, on le comprend, est très stricte sur le respect des droits d'auteur et ne numérise aujourd'hui que des ouvrages dont l'auteur est mort avant 1939.

Consciente que cette offre numérique est peu en adéquation avec les attentes du public, elle a négocié avec les syndicats d'éditeurs sans se priver d'élargir sa réflexion en contractualisant parfois au cas par cas. Cette expérience permet d'envisager l'intégration dans Gallica d'œuvres sous droits soumise à des contrats particuliers. Ces deux constats nous amènerons à examiner ce que pourrait être l'offre idéale d'une bibliothèque numérique publique.

L'accord avec les éditeurs et ses exceptions

L'expérimentation récente de Gallica a été, on s'en souvient, jugée positive, et les éditeurs, encouragés à y participer. Pour les documents du domaine public cet accord ouvre des perspectives de numérisation de plusieurs milliers de titres, en éditions multiples, accessible librement. Pour les documents encore sous droits, un e-diffuseur prend le relais de l'offre, qui devient payante.

La BnF elle-même a fait l'expérience de négociation au cas par cas. Par exemple à l'occasion de l'exposition *Babar, Harry Potter & Cie* (pour des droits de reproduction, de citation, etc.) notamment avec Flammarion-Père castor, l'Ecole des loisirs, ou encore certains auteurs. Quelques exemples sortent donc du cadre strict de la BnF et montrent qu'on peut compléter l'offre gratuite, de manière légale, même dans le cas d'œuvres sous droits.

Cette possibilité ouvre, sous conditions, des perspectives de moissonnage dans Gallica pour des œuvres sous droits ayant été numérisées par d'autres institutions que la BnF.

Quelques exemples

En effet d'autres institutions ont pu être plus légères dans leur rapport au droit.

Dans l'urgence de la numérisation certains acteurs ont préféré numériser d'abord et vérifier les droits et ayants droits ensuite. En conséquence, il y a des ouvrages numérisés mais non mis en ligne, dans l'attente d'un accord. D'autres œuvres ont dû, pour être rendue accessibles, subir des modifications.

Par exemple le centre de la Bande dessinée a flouté des planches, image par image, (*Bécassine, le journal de Suzette*) pour éviter de tomber sous le coup de la loi. Inutile de préciser que c'est un travail technique, long et difficile.

Un autre exemple intéressant est celui de la Ville de Paris. On se souvient que l'Heure joyeuse a fait numériser son fonds soviétique. Or, il y a beaucoup d'inconnues en ce qui concerne les droits d'auteurs et droits voisins de l'union soviétique, et les ayants droits sont très difficiles à identifier. La question des œuvres orpheline étant encore en suspens, et en s'appuyant sur l'exception pour les bibliothèques et la recherche, négociée, dans le cadre de la loi sur les droits d'auteurs et les droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) il était possible de se lancer dans la numérisation. Cependant ces ouvrages numérisés, comme les autres sur le catalogue des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris, seront mis en ligne dans une version *dégradée*, c'est-à-dire une version imprimable en 72 dpi, en basse définition donc. Cette solution est un compromis jugé acceptable entre offre de lecture publique sur place et en ligne.

La question de l'offre publique, du droit et de son évolution

La frontière du domaine public, à l'heure du numérique, interroge nos bibliothèques, comme l'avait fait il y a quelques années le débat sur la rémunération des auteurs des livres empruntés dans les bibliothèques publiques. A l'issue de longues négociations, les bibliothèques avaient accepté de verser un euro par usager actif de leur bibliothèque pour alimenter une caisse commune aux éditeurs, libraires et auteurs. Cette manne était censée, entre autres, permettre aux auteurs de percevoir une retraite. Bien que ce débat ait presque dix ans, les rares évaluations faites sont peu probantes sur l'efficacité économique de cette mesure, pour les auteurs au moins.⁸⁰

Mettre un auteur à la disposition du public, c'est augmenter sa diffusion et ses chances de notoriété. Ajoutons à cela que les usagers des bibliothèques sont aussi des acheteurs de livres. Ainsi, proposer une œuvre sous droits, en bibliothèque, c'est offrir à son auteur la possibilité de voir augmenter sa rémunération en droits d'auteur.

Dans la mesure où les attentes des usagers (sur place et en ligne) concernent majoritairement des œuvres récentes, on est en droit de se demander si cette démonstration peut s'appliquer aux bibliothèques numériques. Les pratiques des internautes laissent à penser que c'est le cas. Et si l'offre gratuite semble se faire au détriment de l'offre payante (*e-distributeurs*) alors il nous semble qu'il faudra plutôt chercher des solutions de financement du côté des fournisseurs d'accès que des usagers. Nous justifions cette position, à partir des débats sur la musique en ligne et son téléchargement, par les pratiques des internautes et par le refus d'un contrôle trop systématique d'Internet.

Par ailleurs, il est difficilement justifiable, et peu lisible pour le public, d'avoir une offre de livres sur place (gratuite) drastiquement différente de l'offre en ligne (où *grosso modo* le XX^e siècle serait payant).

« L'exception bibliothèque et recherche »

C'est une des pistes privilégiées pour l'instant, mais il semble qu'elle ait peu de chance de s'appliquer aux documents numériques dans leur intégralité. Elle se limite à un droit de reproduction ou de consultation très encadré.

Pistes d'évolutions législatives

Lionel Maurel, aujourd'hui conservateur à la BnF, dans son mémoire d'étude de l'Enssib⁸¹, s'appuie sur la législation canadienne pour proposer pistes d'évolutions et d'assouplissements des lois françaises. Aujourd'hui, il se fait le relais, sur son blog, des initiatives qui vont dans ce sens. Ainsi récemment, il notait⁸² comment la commission européenne, par la voix de Viviane Redding, questionnait les évolutions juridiques nécessaires pour faire avancer au plus vite la numérisation et l'enrichissement d'Europeana.

Loin de résoudre ces questions, notre travail consiste à les poser dans le cadre qui nous intéresse ici, et l'avenir seul nous dira les options finalement retenues. En attendant ces réponses, nous nous pencherons sur les conditions et les manières de valoriser les livres pour enfants numérisés.

⁸⁰ Pour tout précisions, voir : *Le droit d'auteur et les bibliothèques*, sous la direction d' Yves ALIX. Parus, Electre, 2000.

⁸¹ MAUREL, Lionel, *Une collection numérique face au défi du droit d'auteur : l'exemple de Bibliothèques et Archives nationales du Québec*. Sous la direction d'Yves Alix, enssib, 2007.

Et MAUREL, Lionel, *Bibliothèques numériques le défi du droit d'auteur*, préface d'Yves Alix, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008

⁸² <http://scinfolex.wordpress.com/category/domaine-public-patrimoine-commun/>

Conserver pour valoriser

Le grand intérêt d'une conservation numérique pour les livres est de produire un objet communicable. Le partage et la transmission des données sont des procédures simples et l'objet est manipulable. Cela facilite la valorisation, l'encourage et ouvre nouvelles voies.

Car, si la première mise en valeur d'un fonds est l'inventaire dont il est l'objet - puisqu'il le décrit et permet de le retrouver - la « mise en valeur ajoutée » d'un fonds est bien d'ajouter à cet inventaire une version numérique de ce qui est décrit.

La valorisation des livres pour enfants, telle qu'elle se pratique traditionnellement tourne autour de quelques actions : formation, recherche, publications, expositions.

Ce sont des actions où la version numérique des œuvres peut trouver sa place, voire, là aussi, ajouter de la valeur.

Mais c'est la question des objectifs et des publics visés qui peut permettre de définir des contraintes et des solutions techniques, des transformations du livre numérisé, des supports. C'est donc sur cette problématique que reposeront nos propositions pour cette partie.

Tout d'abord nous verrons qu'en préalable à ces actions, il y a des conditions techniques à réunir, à réfléchir et à faire évoluer. Nous tenterons d'en démêler quelques fils, pour ensuite nous pencher plus concrètement sur les actions de valorisation elles-mêmes. Nous articulerons cette partie à partir d'une typologie des publics destinataires, divisés en deux grandes catégories, les professionnels et les autres, que nous subdiviserons et analyserons en fonction de leurs besoins spécifiques.

3-1 LA TECHNIQUE AU SERVICE DE LA VALORISATION

On se souvient du taux de rejet important que génèrent les tentatives d'insérer des livres pour enfants dans la numérisation de masse. Seule une partie des titres jeunesse peut entrer dans un programme de ce type aujourd'hui, alors que pour les autres, il faut définir des programmes techniquement plus ambitieux, plus long et plus coûteux. L'objectif étant d'avoir des objets interopérables, lisibles et accessibles, nous nous demanderons, pour chacun de ces objectifs, quelles sont les conditions particulières de la numérisation des livres pour enfants, quels sont les critères à prendre en compte, quel(s) type(s) de numérisation retenir ?

3-1-1 Interopérabilité

En ce qui concerne cet objectif spécifique, nous n'avons pas pu définir de condition propre aux livres pour enfants.

Il est indispensable que tous les organismes qui numérisent respectent les normes établies pour que Gallica, puis Europeana puissent moissonner leurs données⁸³, c'est-à-dire regrouper l'ensemble des documents numérisés, et leur donner ainsi davantage de visibilité.

Or, les normes et les techniques ont évolué, et il sera nécessaire de vérifier les choix de protocoles des établissements ayant déjà entamé des opérations de numérisation.

⁸³ En fait, soit Gallica moissonne les bibliothèques numériques des partenaires et est moissonnée par elles, soit les documents des partenaires sont pleinement intégrés dans Gallica.

Un second élément s'impose pour que les échanges de données se fassent : les institutions qui numérisent doivent avoir les moyens techniques de permettre ce moissonnage.

Protocole d'échange OAI

En effet, le moissonnage se fait à travers le protocole OAI-PMH⁸⁴ qui définit les conditions du transfert de métadonnées d'une archive ouverte entre le serveur d'un fournisseur de données et celui d'un fournisseur de services, ou entre deux fournisseurs de données. Cela suppose un serveur ou un entrepôt OAI dans la bibliothèque qui numérise et dans la bibliothèque qui archive. C'est le cas des coopérations avec les bibliothèques municipales de Versailles et de Toulouse, la BDIC, la BNU de Strasbourg, etc. En revanche, pour La Ville de Paris, par exemple, le serveur OAI n'a pas encore été livré par le fournisseur, ce qui complique l'échange de données entre les bibliothèques du réseau et la BnF.

Or, si cet échange est important pour la visibilité dans Gallica, il l'est aussi pour assurer une conservation pérenne des données, puisque la coopération inclut leur hébergement dans SPAR.

SPAR

Ce Système de Préservation et d'Archivage Réparti (SPAR)⁸⁵ est un entrepôt de données sécurisé dont l'objectif est d'assurer la conservation des copies numériques des œuvres, au même titre que les autres documents de la BnF. Ce service sera accessible aux pôles associés et aux partenaires des programmes de numérisation. Deux journées d'études récentes, les 18 et 19 novembre 2009, dont les actes ne sont pas encore en ligne, ont pu préciser les modalités de ce système et peut-être résoudre les cas comme celui de la Ville de Paris.

3-1-2 Lisibilité

De la technique de numérisation utilisée dépend la lisibilité d'une œuvre. Les choix faits par le passé n'ont pas toujours été pertinents, ou de bonne qualité. Or, les évolutions techniques, la professionnalisation des bibliothécaires dans le domaine de la numérisation et l'élargissement des objectifs de la numérisation - de la conservation à la valorisation - ont pu aussi faire évoluer les exigences.

Par rapport à cet objectif de lisibilité, le support qu'est le livre pour enfants a des particularités qu'il faut prendre en compte. Nous listerons ici les plus récurrentes.

Formes et formats

La diversité extrême de tailles et de formes des livres pour enfants implique d'adapter à chaque fois la machine utilisée à celles-ci. Cette exigence interdit la numérisation « à la chaîne » et entraîne donc un coût plus important.

⁸⁴ On l'appelle plus simplement OAI, mais son nom complet vient de l'anglais *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*

⁸⁵ Pour plus de détails : http://www.bnf.fr/pages/infopro/numerisation/num_spar.htm
http://www.bnf.fr/PAGES/infopro/numerisation/num_spar_rea.htm.

Couleur

La couleur est une autre caractéristique fréquente de l'imprimé pour enfants. En effet, la couleur est un élément important pour que la séduction opère. Perdre cette dimension dans l'objet numérisé serait donc loin d'être anecdotique. Or certains fonds, comme des revues pour enfants microfilmées de la ville de Paris sont en noir et blanc. Migrées sur un support informatique, elles sont bien entendu exploitables, et permettent une forme de visualisation. Néanmoins, il sera nécessaire de les renumériser, en couleur cette fois, dans une perspective de valorisation pertinente. Sylviane Runfola, de la mission informatique de Paris, a aussi évoqué pour nous la qualité des documents numérisés en 2005. Ce qui alors a pu satisfaire chacun est regardé d'un œil différent quatre ans plus tard : les images ne sont pas toujours bien cadrées, le rendu des couleurs n'est pas optimal, etc. On peut penser qu'aujourd'hui, avec l'expérience et des objectifs plus nettement orientés vers la valorisation, chacun attend davantage du travail effectué.

Texte

Les livres pour enfants, c'est aussi beaucoup de texte. Tous les textes ne sont pas OCRisables (Babar car c'est écrit en attaché, par exemple), mais beaucoup le sont. Or on trouve par exemple, sur Gallica, une version numérisée de *L'île mystérieuse* de Jules Verne, publiée par Hetzel en 1875, en mode image seulement. Cela n'en empêche pas la lecture, mais pour des recherches sur le texte, c'est plus compliqué.

Troisième dimension

Un autre signe distinctif important repose sur les effets de surprise réservés par les livres, comme dans les livres à systèmes, à tirettes, avec dépliant, les livres animés, les pop-up, etc. Plus ces effets sont élaborés, se combinant parfois avec un jeu entre forme et fond, entre contenant et contenu, plus les solutions techniques devront être inventives et sortir du cadre habituel de la numérisation du type photographie. Prenons par exemple des livres atypiques comme les livres d'artiste du designer Komagata⁸⁶, les *littles eyes*. Pour rendre la surprise et l'émerveillement provoqués par « l'ouverture » (en fait on les sort, comme on sortirait un cadeau de son emballage), d'un livre, il faudrait filmer la boîte dont on extrait les livres puis la manière dont on les déplie, un à un, en trois temps⁸⁷.

En résumé

En somme, les exigences « minimales » sont de s'adapter au format, de combiner mode image et mode texte, de numériser en couleur chaque fois que nécessaire, de passer à la 3D (comme pour les monuments historiques et l'architecture) si le support l'exige, ou à l'image animée si le mouvement fait partie intégrante de la lecture. Des exigences minimales mais si peu minimes que cette liste, sûrement non exhaustive, promet de longues négociations financières, mais aussi un calendrier de mise en place s'étalant sur de nombreuses années et mobilisant un personnel technique performant. Elles sont probablement de nature à remettre en cause le projet, et à faire douter de sa faisabilité.

⁸⁶ <http://www.one-stroke.co.jp> et pour sa diffusion en France troisources.online.fr/komagata.htm

⁸⁷ Le Département des estampes et photographies a trouvé une solution originale pour ses précieux « coffrets de pèlerinage », qui permet de les voir sous plusieurs angles, comme si l'on tournait autour .

Il faudrait pourtant, dans l'idéal les défendre, avec l'idée que le but de la numérisation, c'est avant tout, la mise à disposition des œuvres. Elle passe aussi par la question des accès.

3-1-3 Accessibilité

Dans cette partie, nous chercherons à réunir les conditions d'une recherche facilitée, ou comment passer du « savoir ce qu'on cherche pour trouver » à « trouver facilement tout ce qu'on cherche, et faire des découvertes, quelle que soit la manière et l'expertise » ? Cependant nous nous limiterons à l'offre de Gallica pour cette partie et plus loin, pour chaque public, nous donnerons d'autres exemples de valorisation, spécifiques et adaptées.

En ce qui concerne cet objectif de l'accessibilité, certains problèmes concernent particulièrement les livres pour enfants, d'autres sont communs à d'autres supports.

Une indexation spécifique

Nous avons vu que les livres pour enfants n'ont pas d'indexation spécifique à la BnF. Cela pose un problème pour les retrouver dans la bibliothèque numérique. *A priori* cela peut être résolu à une des étapes de la numérisation, au moment de l'encodage⁸⁸. En effet, chaque document numérisé est décrit, il subit, comme n'importe quel autre document entrant dans une bibliothèque, un traitement catalographique. Mais celui-ci peut être complété de codes permettant, à l'instar de l'ISBN pour les monographies, de l'identifier et de l'atteindre⁸⁹. On peut ainsi aisément relier différentes informations, les croiser et extraire les documents voulus d'une bibliothèque numérique. Dans le même ordre d'idées, on peut suggérer d'utiliser le *Dublin Core*, ce système de description récupérant des informations et des points d'accès créés par les moteurs de recherche généralistes⁹⁰. Dans les quinze éléments récupérés par le *Dublin Core*, il est possible d'ajouter des zones spécifiques à des applications particulières. Un élément consacré aux « publics visés » pourra donc être intégré. Ces deux pistes pourront faciliter la recherche et l'accès aux livres pour enfants .

Les accès

Aujourd'hui, la recherche sur Gallica n'est pas intuitive mais elle est néanmoins très riche, et offre de nombreuses possibilités (moteur de recherche, recherche simple et recherche avancée, module d'affinage des résultats, tris et filtres des résultats, etc.), en constante évolution.

Le simple fait d'intégrer un document sur cette bibliothèque est un acte de « valorisation éditoriale et scientifique des corpus numériques » (Aline Girard), ce qui est très juste au vu de la notoriété de cette bibliothèque. Cela dit, sur Gallica, la valorisation va déjà au-delà. En effet, elle crée des liens sur les sites des bibliothèques partenaires, ce qui induit une multiplication des usages et des publics. Mais surtout, elle facilite la navigation pour le public, à travers une série de dossiers. Pour les professionnels, d'autres propositions sont en cours de réflexion et d'évolution.

⁸⁸ Un entretien téléphonique avec Corinne Gibello du 5/10/09 confirmait cette piste.

⁸⁹ Alain Jacquesson et Alexis Rivier. *Bibliothèques et documents numériques: concepts, composantes, techniques et enjeux*. Nouvelle édition. Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 2005. (Bibliothèques). Le chapitre 13 est dédié au traitement bibliographique des documents numériques.

⁹⁰ Ibid. pp. 368-369.

Pour le public : Les dossiers Gallica

Les dossiers Gallica sont des *portes d'entrées* conçues et pensées pour permettre aux utilisateurs de ne pas se perdre dans Gallica et dans leurs recherches. Il est prévu de créer un dossier *Gallica jeunesse* pour participer à la valorisation des ouvrages qui seront numérisés dans le cadre du programme. Ainsi toute la recherche en sera simplifiée.

Pour les professionnels : évolution des accès

Les évolutions de Gallica pour les professionnels ont déjà été évoqués. Ainsi, nous essaierons plutôt d'analyser les significations de cette évolution. Les usages du Net évoluent rapidement et l'adaptation aux usages fait désormais partie du quotidien des bibliothèques, et *a fortiori* des bibliothèques numériques.

La tendance est double : étendre au maximum le partage des données et en faire la promotion auprès des différents publics professionnels. Pour cela des actions sont mises en place, évaluées par des études d'usages et des enquêtes de publics qui aident la BnF à repenser son offre.

Ce partage des données numérisées est essentiel pour leur valorisation. Nous verrons, pour deux grandes catégories de publics quels peuvent être leurs objectifs spécifiques. Ainsi, nous distinguerons leurs besoins et les outils de mise en valeur à mettre à leur disposition, ou qu'ils pourraient concevoir.

3-2 LA VALORISATION : QUELS PUBLICS PROFESSIONNELS ?

Par cette appellation nous entendons les professions qui ont le livre de jeunesse pour source de travail, qu'il soit objet de recherche ou outil d'une transmission. Pour ces publics, la valorisation est un but ou un moyen, et elle peut prendre différentes formes.

3-2-1 La valorisation et les bibliothécaires

Nous voulons, à travers l'exploration des actions de valorisation des bibliothécaires, questionner leurs pratiques en les confrontant aux objets numériques, en posant ici les questions qui seront débattues dans les établissements. Nous verrons dans un même mouvement les objectifs et les outils numériques de valorisation.

Les bibliothécaires sont chargés de gérer des collections, de former des jeunes collègues autant que des partenaires, d'accueillir les publics et de leur faciliter les accès à la bibliothèque et aux documents, sur place et à distance.

La gestion des collections

Numérisation et conservation

La numérisation aura des conséquences sur les acquisitions et sur la conservation des collections. Si on se réfère à ce qu'on a pu dire en deuxième partie sur la conservation partagée, on constate qu'un programme de numérisation peut apporter le même type d'outils, mais ils seront plus complets et, cela n'est pas négligeable, accessibles à distance.

Cet avantage indéniable ne va cependant pas sans quelques questions. Faudra-t-il établir que tant d'exemplaires de tel ouvrage suffisent pour la conservation ? Faudra-t-il continuer à compléter des fonds physiques quand le fonds sera, de manière virtuelle, complet ? On voit immédiatement les économies que cela peut permettre. Mais on mesure aussi le risque de perdre cette attention qu'on avait gagné sur des objets menacés de disparition. En fait, leur mémoire semblera moins en danger, mais l'objet réel, lui, le sera peut-être davantage ? Sans compter que la fragilité et la pérennité douteuse du support numérique lui-même reposent constamment la question de cette mémoire. Face à ces questions, il nous semble important de ne pas perdre de vue que la numérisation est plus un outil qu'une fin.

Quels outils numériques pour la gestion des collections

Mettre à la disposition du bibliothécaire une base de données complète qui, à chaque titre liera une notice expliquant sa place dans l'histoire de la production du livre pour enfants, la quantité d'exemplaires conservés, dans quel lieu, dans quel état, s'il a déjà été numérisé et comment (qualité de la résolution, mode d'accès, lieux d'accès), précisant les droits liés à tel ouvrage, telle image, etc. serait un bel outil. En somme, cela lui permettrait de faire des choix pour la conservation⁹¹ et la numérisation de tel ou tel titre.

Cela serait un outil de travail répondant à une demande réelle, et qui apporterait une aide concrète, titre à titre, à des bibliothécaires confrontés au manque de place et/ou de connaissances historiques. Dans ce cas de figure, le catalogage du titre ou de l'exemplaire et les métadonnées associées sont plus importantes que l'accès au texte ou aux images.

La formation :

Les publics

Les publics des formations que peuvent donner les bibliothécaires peuvent être les bibliothécaires (la JPL propose des formations diverses) qui ont besoin de mieux tel aspect de leur métier. Mais les bibliothécaires forment aussi leurs partenaires. C'est systématique à la BMVR de Marseille par exemple. En effet, les enseignants⁹² peuvent avoir besoin d'accompagnement pour acheter des livres pour la classe ou la BCD. Or ils sont peu formés, n'ont pas toujours le temps de découvrir la production, et ils ne maîtrisent pas l'histoire de cette édition particulière, même s'ils ont souvent des points de repères. Il peut surtout leur manquer les outils pour analyser les albums du point de vue de l'image et de la relation texte-image. Le personnel travaillant dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance a aussi des besoins concernant les livres pour enfants, essentiellement pour des acquisitions, mais aussi pour soutenir leur mission quotidienne liée, entre autre, à l'éveil culturel.

Les bibliothécaires dans leur rôle de formateurs

Ils auront parfois le choix entre utiliser la version numérique ou la version papier d'une œuvre.

La version numérique peut se projeter sur un écran, s'intégrer dans un logiciel de présentation, s'envoyer par mail, se déposer sur une page Web, etc., en somme, elle se partage aisément. Manipulable, elle permet aussi facilement des rapprochements visuels à

⁹¹ La conservation, mais aussi le désherbage, l'acquisition, la récupération etc. d'exemplaires et de titres.

⁹² Il est souvent plus efficace, pour faire connaître les livres et donner envie de lire, de passer par le médiateur qu'est l'enseignant, plutôt que de pratiquer un accueil de classe standard.

l'appui d'une démonstration. Elle permet de montrer des livres qui n'appartiennent pas aux collections propres de la bibliothèque. Enfin, elle préserve l'exemplaire de conservation, et dans certains cas, cette possibilité est vitale pour l'œuvre. Elle est donc sûrement beaucoup plus pratique en de nombreuses manières.

Face à elle, la version papier est un objet réel, qui a vécu, qui est passé dans différentes mains, qui a une odeur et un poids. Sa dimension patrimoniale est palpable. Or dans une action de formation, ce qui est porteur d'émotion facilite la conviction de l'auditoire. Ce sera alors la version papier qui sera, pédagogiquement, plus efficace.

On proposera évidemment et idéalement une position intermédiaire, avec un support de formation numérique *et* un accès matériel aux livres.

Quels outils numériques pour la formation

Ainsi, il semble nécessaire, pour la forme, d'avoir accès à des livres numérisés que l'on peut feuilleter. Pour le fonds, plusieurs outils pourraient se compléter :

Une base de données avec les grandes étapes historiques de la production du livre pour enfants, du type *Enfantina*, avec des niveaux d'accès différents.

Un dossier *Gallica jeunesse*, sur lequel faire des recherches titre à titre ou retrouver des corpus complets sur un auteur, un illustrateur, un éditeur, un thème, un genre, etc.

Ces deux outils seraient une base de formation complète. Rien n'empêcherait ensuite chaque bibliothèque de puiser dans ce grand réservoir commun pour créer ses propres supports de formation, en lien avec ses collections ou un thème de travail précis.

Ce réservoir pourrait être la source d'autres outils encore, mais pour le public cette fois.

La valorisation en direction des publics

Les missions détaillées précédemment ont partie liée à la valorisation, mais nous entendrons ici plus spécifiquement celle conçue en direction du public des bibliothèques en général. On peut distinguer l'offre sur place et l'offre à distance.

Sur place, les manières de valoriser un livre ne sont pas si nombreuses, et une des plus communément utilisée est l'exposition. Or, montrer un livre sur un mur ou dans une vitrine est quasi contradictoire avec le fait même de lire. La version numérique d'œuvres pourra permettre d'imaginer des expositions moins statiques, avec du feuilletage sur écran, des jeux associés, une forme de navigation ludique, etc. Ce qu'on montre alors n'est plus un livre, mais n'en reste pas moins un mode d'accès à celui-ci.

A distance, on pourra proposer des expositions virtuelles, des musées virtuels, des jeux, des livres à lire en ligne, la découverte de l'univers entier d'un auteur, d'un illustrateur, sans se cantonner aux collections de la bibliothèque. C'est une possibilité réelle d'aller au-delà de ses collections propres. Cette possibilité de découverte démultipliée est aussi en phase avec les attentes, voire les pratiques de nos « digital natives ».

A titre d'exemple, mentionnons, la bibliothèque municipale de New York⁹³ qui propose sur sa page dédiée aux enfants, des livres en ligne, avec la particularité de combiner une offre gratuite et une offre payante.

Un article de la *Revue des livres pour enfants*⁹⁴, se fait l'écho des pratiques de la bibliothèque de Saint-Raphaël qui utilise de manière massive le multimédia comme offre. Si sur place le jeu est privilégié, à distance l'offre en livres numériques est mise en avant : il s'agit d'une sélection de sites où sont téléchargeables des textes. Quelques-uns, où l'on trouve des contes, ou des classiques du XIX^e peuvent concerner les

⁹³ <http://kids.nypl.org/index.cfm>

⁹⁴ QUEYRAUD, Franck, *Vers des médiathèques numériques*, *Revue des livres pour enfant*, n° 248.

enfants⁹⁵, La bibliothèque de Toulouse, quant à elle, a une page conçue pour les enfants. Elle y propose des liens vers des sites en rapport avec un héros, etc.

D'autres formes de valorisation, à distance, sont aussi à mettre en œuvre, à explorer et à inventer, pas forcément par les bibliothèques. C'est pourquoi, nous les verrons plus loin dans la partie dédiée au *grand public* représenté par les enfants *de tous les âges*, curieux et amateurs compris.

3-2-2 La valorisation et les chercheurs

Objectifs de la recherche

La recherche en littérature de jeunesse a une histoire courte, comparativement à d'autres domaines, et réunit plusieurs disciplines. Jean Glénisson⁹⁶ présentait ainsi, lors du colloque de 1994⁹⁷, cette petite histoire :

Vinrent Paul Hazard, l'Heure joyeuse, Marguerite Gruny et Mathilde Leriche, la thèse de M.-T. Latzarus. La porte solidement verrouillée de la forteresse universitaire s'entrebâille, et l'œuvre de Jules Verne est inscrite au programme de l'agrégation. Marc Soriano, Denise Escarpit, Isabelle Nières, Jean Perrot – pour ne citer que ces noms- finirent de pousser les vantaux. (...) La littérature de jeunesse est entrée dans la cour des grands. Il y a peu de chance qu'on puisse désormais l'en chasser.

Les objectifs évoluent en même temps que des champs nouveaux sont explorés. Ainsi, Annie Renonciat⁹⁸ expliquait-elle⁹⁹, à quel point les travaux d'historiens « *de l'image et des objets culturels de l'enfance ont contribué ces dernières années à renouveler les problématiques, à élargir les connaissances* ». Cinq ans plus tard, Jean Perrot¹⁰⁰, retraçant les grandes lignes de cette recherche, nuance ce point de vue de manière intéressante :

Certains éditeurs ne se privent pas du droit de dire que les lecteurs trouvent eux-mêmes et sans aide aucune les récits qui leur conviennent, comme si l'aide apportée au lecteur était la fonction majeure attendue d'une recherche critique maintenant centrée sur les seules questions de réception.

Ce passage fait ressortir les difficultés de ce domaine de recherche et l'incompréhension qu'il peut susciter. On peut en déduire que l'accès aux sources n'est pas toujours simple et que la numérisation pourrait y contribuer.

Besoins et outils de la recherche

Un inventaire¹⁰¹, sûrement partiel, des documents nécessaires à la recherche, nous aidera à mettre en regard des outils qui pourraient la soutenir. Une partie de ces besoins sont à l'origine, on s'en souvient, du projet de la base Infantina.

Les chercheurs en littérature de jeunesse ont besoin d'avoir accès

- aux catalogues¹⁰²,

⁹⁵ <http://lescontesdefees.free.fr/Lescontesdefees.htm>, <http://www.brindilles.net/contes/> par exemple.

⁹⁶ directeur honoraire de l'Institut de recherche et d'histoire des textes du CNRS.

⁹⁷ Cf. *Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir*, déjà cité, p.33

⁹⁸ Spécialiste de l'histoire du livre illustré et chercheur à l'INRP. Rencontre le 2 décembre 2009.

⁹⁹ Op.cit. p.29

¹⁰⁰ Cf. PERROT bbf 99-3, article cité en II.

¹⁰¹ Nous nous appuyons pour l'établir sur les interventions d'Annie RENONCIAT et de Jean-Yves MOLLIER in *Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir*, pp.30-37.

¹⁰² de libraires, de livres d'étrennes, d'éditeurs.

- aux listes bibliographiques produites par diverses institutions et associations à différentes époques,
- à des monographies d'éditeurs

Ils doivent aussi pouvoir accéder au contenu des volumes autant qu'à leur matérialité. Il leur est nécessaire d'étudier l'édition, le livre et la lecture. Pour cela, ils ont besoin d'informations sur les conditions de création, la circulation, et la réception des œuvres, et donc sur la censure et le poids de l'église, etc. Pour la réception des œuvres, les documents font défaut, et « *les recherches concernant les nouveaux médias et la littérature de jeunesse ne font que commencer* », nous dit Jean Perrot, en 1999, lorsqu'il publie son article.

Ainsi, si tous ces documents que nous venons de citer étaient parfaitement identifiés, localisés et accessibles en ligne, cela simplifierait le travail d'enquête préalable à leur consultation aujourd'hui. Leur examen pourrait même, dans certains cas, se faire en ligne. Pour ce qui est des livres pour enfants eux-mêmes, là aussi, il serait préférable de pouvoir les feuilleter et de faire des recherches plein texte. La ressemblance à l'original devrait être la plus importante possible, ce qui nous renvoie aux exigences techniques par lesquelles nous avons ouvert ce chapitre.

D'autres professionnels encore pourraient exploiter une offre numérisée de livres pour enfants.

3-2-3 La valorisation et les autres professionnels

Dans cette partie, nous nous pencherons sur deux types de publics très différents, malgré leurs liens : les éditeurs et les créateurs de livres pour enfants. Nous verrons pour chacun ce qui peut motiver leur intérêt pour la production de livres pour enfants, et comment ils seraient susceptibles d'utiliser et de créer une offre numérique dans ce domaine.

Les éditeurs

L'édition jeunesse, malgré son poids économique dans le secteur depuis les années soixante-dix, est plus éphémère qu'aucune autre. Pleine de vitalité et de créativité, elle est aussi, et de plus en plus, pléthorique. Cela entraîne une rotation très rapide des titres qui rend cette production *périssable*¹⁰³ avec ses trois mille exemplaires tirés en moyenne et ses rééditions au compte-goutte¹⁰⁴. Le maintien de catalogues comme ceux de l'École des loisirs ou de Gallimard Jeunesse ne compense pas cette tendance. Il est révélateur de constater qu'entre les deux éditions de *Escapes en littérature de jeunesse*¹⁰⁵ (2001 et 2007), un tiers des titres n'étaient plus disponibles. C'est de cette réalité que découlent les objectifs et les besoins des éditeurs.

Les objectifs

Les maisons d'éditions sont toujours des aventures, souvent familiales. Les fonds et leur constitution représentent une part fondamentale de leur histoire, au point qu'on peut suggérer que, pour une maison d'édition, connaître son propre catalogue, c'est connaître son histoire. Et c'est une mémoire qui fait sens, éclairant des choix, des créations de collections, des rencontres ou des collaborations, des circulations, etc. Au-delà de la

¹⁰³ La durée de vie moyenne d'un titre jeunesse est de 3 ans.

¹⁰⁴ Dans les effets bénéfiques de l'inscription de la littérature de jeunesse aux programmes des écoles élémentaires, il faut compter les réimpressions, voire les rééditions de nombreux titres retenus dans ces listes prescriptives.

¹⁰⁵ *Escapes en littérature de jeunesse*, La Joie par les livres. Electre - Editions du Cercle de la Librairie, 2001 et 2007.

maison concernée, il y a là un gisement important pour l'histoire du livre, de sa fabrication, qui peut apporter des indices sur l'évolution de l'histoire des idées. Or cette connaissance est compliquée par le fait que, pour beaucoup, ni les textes ni les albums ne sont plus disponibles. On se souvient du grand nombre d'éditeurs ayant profité de l'exposition *Babar, Harry Potter & Cie*, et y découvrant de titres de leurs propres catalogues.

Néanmoins, certaines maisons ont dès leur origine conservé leurs archives avec un soin jaloux. Gallimard illustre parfaitement ce type de parcours¹⁰⁶. Mais nul n'est à l'abri d'un incendie, d'une dispersion etc. le risque de perte est réel¹⁰⁷. Ainsi, aujourd'hui, certaines maisons n'ont plus qu'une mémoire partielle de leur histoire et des catalogues incomplets.

Or un fonds, en plus d'être une histoire, c'est pour l'éditeur, une réserve de titres dans lequel on peut puiser. En effet, les titres pour enfants sont – malgré tout ! - parfois réédités. Isabelle Nières-Chevrel¹⁰⁸, au cours de ce fameux colloque de 1994, retrace de manière précise les pratiques éditoriales en matière de réédition des « *livres d'hier pour enfants d'aujourd'hui* ». Pour notre étude nous nous contenterons de citer la préface à cette intervention de Françoise Lévêque, responsable des fonds anciens de l'Heure joyeuse, qui illustre la situation :

Depuis deux ans bon nombre d'éditeurs ajoutent à leur catalogue une collection « patrimoniale » : ainsi la réédition à l'identique des Gédéon de Benjamin Rabier (Hoebeke), des albums de Töpffer (Seuil), ou, parmi les textes republiés par Casterman, deux romans de Colette Vivier.

Depuis, cette pratique, sans être un phénomène massif, perdure. Il faut ici mentionner le travail particulièrement remarquable et constant réalisé par les éditions MéMo¹⁰⁹ depuis le début des années quatre-vingt dix.

Les besoins et les outils

Les besoins, s'ils sont du côté de la formation des jeunes éditeurs, rejoindront ceux que nous avons évoqués pour les bibliothécaires, en y ajoutant la nécessité d'avoir accès à des informations plus techniques sur la fabrication.

En revanche, pour ce qui est du travail de réédition, les nécessités sont autres. En effet, l'idéal semble être de travailler à partir d'une version originale d'un exemplaire. Elle sera numérisée, éventuellement remaniée, pour une nouvelle édition.

Mais si l'édition originale est introuvable, ou trop abîmée, ce travail peut être rendu difficile ou impossible. Dans certains cas, l'éditeur pourra travailler à partir d'une version numérisée ou directement à partir des originaux du créateur, lorsqu'ils existent. Cela a été le cas par exemple pour la réédition en recueil de pages parues dans la revue *Pif*, de *M le magicien*¹¹⁰.

Pour l'instant, des liens privilégiés avec des bibliothécaires et des libraires spécialisés restent probablement l'outil le plus fructueux pour les recherches que font les éditeurs, mais à terme, des accès numériques tels que nous les avons décrits pour les autres professionnels pourraient leur faciliter la tâche.

¹⁰⁶ Pour le sujet qui nous intéresse, on se reportera à l'ouvrage de CERISIER, Alban, *De la jeunesse chez Gallimard. 90 Ans de livres pour enfants, un catalogue*. Gallimard, 2009.

¹⁰⁷ Illustré par le fonds Mame.

¹⁰⁸ Professeur émérite de Littérature générale et comparée, Université de Rennes II. Intervention in *Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir*, pp.53-55.

¹⁰⁹ <http://www.editionsmemo.fr/>

¹¹⁰ M.M., *M le magicien...L'*association, Paris, 2003.

On a vu que le CNL incitait les éditeurs à mettre en ligne des versions numériques des textes, et on peut imaginer que certains éditeurs s'empareront davantage de cet espace pour valoriser, de manière inventive, leur production¹¹¹.

Les illustrateurs et les auteurs

Le public des créateurs de livres pour enfants, auteurs et illustrateurs, est en fait à la croisée des chercheurs et des amateurs. En effet, leur travail de création s'inscrit dans une histoire autant et un contexte, mais ils ne sont pas tous, pour autant, des spécialistes du genre. Nous traiterons leur cas ensemble car, le plus souvent, ce que l'on dit ou lit de l'un s'applique aussi à l'autre.

Un ouvrage illustre ces deux dernières affirmations. Il s'agit de *L'image pour enfants : pratiques, normes, discours, France et pays francophones, XVI-XX^e siècles*, Sous la direction d'Annie Renonciat¹¹². On lit en quatrième de couverture :

La « création » d'images dans l'édition pour le jeunesse n'est pas seulement l'expression du génie des artistes mais s'exerce au sein de contraintes et d'influences multiples, liées à ce destinataire spécifique qu'est l'enfant, ou plus exactement à ses représentations sociales dominantes. Quinze spécialistes du domaine examinent ici les différents supports d'images (...) en s'efforçant de mettre en évidence les moyens d'expression graphiques conçus ou privilégiés pour répondre aux attentes, aux capacités, aux goûts supposés des jeunes lecteurs et pour les façonner en retour : « sujets » de prédilection, styles, formes, couleurs, techniques, mise en page.

Il s'agit donc d'un ouvrage de chercheurs sur les images, qui peut intéresser les chercheurs autant que les illustrateurs. Les livres similaires sur la production écrite de livres pour enfants ont le même type de « double public », chercheurs et auteurs.

Les objectifs : le modèle, la copie, l'invention

On peut imaginer que les créateurs – le cas de ceux qui font des livres pour enfants n'est pas une exception - se confrontent au passé, aux différents styles de toutes les époques. Ils s'en inspirent, citent explicitement ou sous forme de clin d'œil et toute l'histoire littéraire, toute l'histoire de l'art est truffée de ces jeux de références. Nous donnerons seulement deux exemples pour concrétiser ce phénomène chez les auteurs et illustrateurs de jeunesse.

Pour les illustrations, il est intéressant de voir comment Abelardo Morell¹¹³, photographe, après bien d'autres artistes s'est emparé d'*Alice au pays des merveilles*. Il a, en effet, utilisé les illustrations de Tenniel¹¹⁴, les a agrandies ou rapetissées, découpées et mises en scènes dans des décors, avant de les photographier.

Pour les textes, prenons le cas d'Antoine Volodine, auteur contemporain reconnu en littérature *générale*. Il écrit aussi des textes *pour enfants*, publiés à l'Ecole des Loisirs, sous un pseudonyme qui est le nom d'un de ses personnages de roman. C'est un cas extrême, en cohérence avec une œuvre où le faux-semblant fait principe, mais il est caractéristique d'une pratique courante.

¹¹¹ Les éditeurs de documentaires (ex :Usborne) ont rapidement lié leurs ouvrages à des sites, mais aujourd'hui, on trouve des livres de fiction à lire en faisant des allers-retours entre le livre et des sites.

¹¹² *L'image pour enfants : pratiques, normes, discours, France et pays francophones, XVI-XX^e siècles*, Sous la direction d'Annie RENONCIAT, Presses Universitaires de Renne, La licorne, 2007.

¹¹³ <http://www.abelardomorell.net>

¹¹⁴ premier illustrateur après Lewis Carroll lui-même.

Les besoins et les outils

Les outils nécessaires sont probablement proches de ceux définis pour les autres publics, du moins dans la qualité qu'on peut en attendre : mode image combiné au mode texte, accès à l'œuvre entière pour voir sa construction, la place de l'image dans la page, dans le livre et 3D voire image animée si nécessaire.

L'exigence pourra être différente dans les accès proposés. En effet, d'une manière générale, ces publics ne sont pas des experts de la recherche sur un catalogue et le décryptage d'une notice bibliographique peut leur paraître plus difficile qu'à un bibliothécaire ou à un chercheur. Cela impose que l'offre ait une interface ergonomique, à la navigation intuitive. On peut idéalement en option ajouter la possibilité d'un téléchargement de bonne qualité. En attendant, par rapport aux besoins spécifiques de ce public, les bibliothèques restent encore la meilleure source !

Les auteurs et les illustrateurs utilisent aussi le numérique pour créer et/ou pour valoriser leur œuvre. nous avons choisi d'en présenter quelques exemples dans la partie consacrée à l'analyse de l'offre au « tout public », vaste catégorie qui comprend aussi les enfants.

3-3 LA VALORISATION ET LES ENFANTS DE TOUS LES AGES

Nous n'oublions pas les enfants, à qui, en priorité, s'adresse cette production. Nous élargissons ici volontairement aux *enfants de tous les âges*, manière d'inclure celui qui lit encore en nous. Manière aussi de parler des adultes qui entourent l'enfant et se font pour lui médiateurs du livre, pour des raisons que nous aurons à décrypter. Parmi eux se trouvent ceux qu'on appelle aussi parfois les « amateurs » ou les « curieux », adultes désireux de retrouver leurs lectures d'enfance, mais aussi quelques professeurs et éducateurs – ces catégories n'étant ni hermétiques ni exclusives.

En matière de livres, les enfants ont plus des envies que des besoins. Cela changera la manière de penser la valorisation, vers l'invention. D'une manière générale, les recherches de ce public *tout-venant* sont beaucoup plus aléatoires que celles des chercheurs. Et ces curieux n'auront pas toujours en face d'eux, comme à la bibliothèque, un professionnel averti sachant décrypter de vagues indices pour mener l'enquête et retrouver¹¹⁵ un livre perdu et l'émotion qui lui est liée.

Il faudra particulièrement penser les attentes, les goûts, les pratiques culturelles et les compétences mouvantes des enfants et des curieux, souvent éloignées de celles des professionnels qui conçoivent des supports, des objets ou des produits pour eux.

C'est autour du public enfantin que nous nous poserons les questions qui valent aussi pour les autres : est-il possible d'utiliser les livres numériques de la même manière que les livres papiers, les objectifs sont-ils les mêmes, quelles différences, quelles spécificités, quels apprentissages ? En fonction de cela, il faut penser l'offre, donc explorer ce qui existe déjà et essayer d'imaginer l'avenir en améliorant la valorisation. C'est un chantier ouvert aux tâtonnements.

¹¹⁵ Hélas, pas toujours.

3-3-1 Des lectures d'enfances, de la transmission et du numérique

Notre exergue, citant Proust¹¹⁶ et ses souvenirs de lecture d'enfance, est suivi de la description de l'adulte devant ces « livres d'autrefois » et « l'espoir de voir reflété sur leurs pages les demeures et les étangs qui n'existent plus ». Cette étude n'est pas le lieu de s'attarder sur cette nostalgie, mais nous la citons pour garder en mémoire, au cours de ce chapitre, cette émotion des *enfants-devenus-grands* devant ces livres.

Entre partage, transmission et nostalgie

Une autre citation nous guidera dans cette partie :

« On apprend à lire comme on apprend la vie, la main dans la main d'un guide qui vous ouvre, l'une après l'autre, les portes de la connaissance. Très tôt, les livres frappent à l'une de ces portes, mais le très jeune enfant doit à la complicité d'un adulte de répondre à cet appel. »¹¹⁷

Cette introduction de François Rivière nous obligera à faire un détour par les objectifs, pas toujours énoncés comme tels, des adultes qui entourent l'enfant, avant de passer à ceux de l'enfant lui-même.

Par commodité nous diviserons en deux catégories ces adultes. Nous verrons les « parents » mais il faudra entendre là, au sens large, ceux qui prennent soin de l'enfant et son développement. Puis nous évoquerons les « enseignants », terme qui englobera plus généralement les professions liées à l'éducation des enfants.

Les parents sont de « grands enfants »

La complicité de l'adulte dans l'accompagnement de l'enfant vers le livre peut être soutenu par un désir de transmission. La dimension affective d'un livre est telle que lire à ses enfants un livre de sa propre enfance contribue non seulement à la transmission d'une connaissance d'un livre mais, au-delà, semble particulièrement propice au partage d'une émotion et par conséquent à la naissance et au développement du goût, du désir, et de la curiosité pour la lecture et les livres.

A titre d'exemple, voici le type de recherche qu'un adulte curieux peut faire autour d'un de ses « livres d'autrefois ». Marqué par *La vache orange*¹¹⁸, il cherche sur le Web ce qu'il en est aujourd'hui de ce titre. Il ne trouve pas de version numérique fidèle du titre qu'il a lu petit, mais il découvre un site qui propose le texte, saisi manuellement et une image¹¹⁹. Avançant dans sa recherche, il découvre un autre site, dédié à ce seul titre, qui en retrace l'exégèse et celle de ses différentes versions, et qui va jusqu'à mentionner la côte financière de telle et telle édition. Notre curieux finit sur le site commercial de livres en lignes Amazon et laisse ce message :

*Maman me lisait ce livre lorsque j'étais petite et je suis agréablement surprise de toujours le voir en vente. J'ai bien sûr gardé mon livre et il me plait toujours autant (...) ! Le livre fera partie entière des lectures de mes enfants quand viendra le temps.*¹²⁰

¹¹⁶ PROUST, *Sur la lecture*, Editions Mille et une nuits, 1994, p.8.

¹¹⁷ RIVIERE, François, *Le livre des livres pour enfants*. Editions du chêne, 2008

¹¹⁸ de Nathan Hale (Flammarion, première édition en 1943

¹¹⁹ <http://www.michelleromy.com/boutdechoulavacheorange.php> Un bandeau sur le site précise : « si ce texte et cette image n'est pas libre de droit, me le dire et je l'ôterai ». Nathan Hale est né en 1930, il faudrait qu'il soit mort en 1939 pour que son texte soit libre de droit, ce n'est pas le cas. Un texte de Kitty Crowther étant disponible sur le même site, on peut être sûr que les concepteurs ne se sont pas embarrassés de questions de droits. Il est intéressant de noter que ce site est lui-même « protégé » par un copyright.

¹²⁰ <http://www.amazon.fr/Vache-orange-Nathan-Hale/dp/2081601176>

Cet exemple, anecdotique, est néanmoins révélateur d'une pratique de recherche autant que d'envies, que nous aurons à prendre en compte. Il confirme l'importance du partage et de la transmission. On peut penser que ces curieux devenus parents feront un tri dans leurs propres trouvailles sur Internet pour proposer à leurs enfants des sites ou des textes adaptés à leur âge et à leurs capacités.

Ce parent peut aussi avoir des motivations plus directement liées à l'éducation, ou à des apprentissages via la distraction. Ce point ludo-éducatif étant commun avec des préoccupations des enseignants, nous l'incluons dans la partie qui vient.

Les enseignants

Pour les enseignants, les objectifs sont plus nettement pédagogiques. Selon l'âge des enfants dont ils ont la charge, ils visent différents apprentissages : compréhension de la structure d'une histoire, de vocabulaire, déchiffrage, travail d'écriture, analyse grammaticale, identification des narrateurs, etc. Depuis quelques années, les programmes prévoient que l'école élémentaire participe à la construction d'une « culture commune » autour des textes littéraires pour les enfants. Cet objectif place les professeurs davantage du côté de la découverte artistique et culturelle en général, dissociée de visées pédagogiques strictes. Dans la pratique on s'aperçoit que les enseignants ne distinguent pas forcément ces deux buts, le détour par le plaisir et le gratuit étant souvent un des moyens, indémêlable d'autres, d'un objectif pédagogique. Ainsi, on lit, en classe, *Petit bleu et petit jaune*¹²¹, réalisation graphique innovante et extraordinaire illustrant la force émotionnelle des liens, des séparations et des rencontres... pour mieux apprendre aux enfants comment faire du vert à partir de bleu et de jaune.

La généralisation du numérique demande sûrement aux enseignants de se positionner par rapport à la question de la lecture en ligne. Pour beaucoup, « lire, c'est lire un livre ». Cela nous semble une position restrictive de la lecture, même si effectivement le livre numérique présente des caractéristiques très différentes du livre traditionnel. Là encore, nous préférons une optique non concurrentielle, mais complémentaire, telle que défendue par Jean-Claude Carrière et Umberto Eco dans *N'espérez pas vous débarrasser des livres* :

*Les pratiques et les habitudes coexistent et nous n'aimons rien tant qu'élargir l'éventail des possibles. Le film a-t-il tué le tableau ? La télévision le cinéma ? Bienvenue donc aux tablettes et périphériques de lecture qui nous garantissent l'accès, à travers un seul écran, à la bibliothèque universelle désormais numérisée.*¹²²

Cet « éventail des possibles » est mis à la disposition de tous. Les enseignants sont libres de s'en servir, même sans avoir d'avis tranché sur le statut de la lecture en ligne. Ils se rapprochent en cela des enfants, qui ne se posent même pas la question.

Les enfants eux-mêmes

L'enfant est nourri des livres qu'on lui met entre les mains. La littérature sur ce sujet est abondante, et nous trouverons en bibliographie les titres principaux sur cette question. Nous retiendrons principalement le fait que l'enfant s'approprie les livres qui lui sont proposés, et que le livre numérique ne fera probablement pas exception.

¹²¹ Lionni Léo, *Petit bleu et petit jaune*, disponible aux Ed. L'école des loisirs. Paraît pour la première fois en Italie en 1959, en France en 1970.

¹²² Extrait de la préface de Jean-Phoillipe de Tonnac à cet ouvrage paru chez Grasset en 2009.

Cependant, pour pouvoir parler de l'enfant face au livre numérique, nous devons faire un détour par ses envies et ses compétences dans ce domaine, sans perdre de vue qu'à partir d'un certain âge, l'enfant se passera d'intermédiaires, son autonomie face aux outils numériques étant appelée à croître sans cesse¹²³.

3-2-2 Analyse des pratiques

Nous sommes conscient que tous les enfants ne sont pas égaux devant l'apprentissage de la manipulation des outils numériques, mais c'est à partir de ceux qui développent ces compétences tôt que nous pouvons réfléchir à la valorisation des livres pour enfants numérisés. Ainsi, pour les besoins de ce travail nous allons partir des compétences des enfants et du principe que leur éducation de « digital native » se fait normalement. Le taux d'équipement¹²⁴ des foyers est de 83% et deux internautes sur trois se connectent douze heures par semaine, en moyenne. Ces adultes participent à la nouvelle *culture de l'écran* qui se développe. Leurs enfants sont dans la découverte et l'apprentissage, et face à un écran, ils veulent s'amuser, éventuellement lire ou se faire raconter une histoire, mais pour la plupart d'entre eux ce doit être facile. Nous verrons que les exigences des *grands enfants* ne sont pas fondamentalement différentes.

Des compétences enfantines variées et des pratiques mal connues

Nous esquisserons ici une classification par grandes tranches d'âge. L'idée est d'en tirer les qualités que devra présenter l'offre de livres numérisés pour ce public.

Pour les enfants d'âge « maternelle », si certains sites sont indiqués « *dès 3 ans* », c'est seulement vers quatre ou cinq ans qu'un enfant comprend la manipulation d'une souris, et d'un clavier et se repère dans des sites bien construits. Il n'a pas de compréhension globale de la construction d'un site, et pas d'expertise dans la navigation, et il peut rapidement se retrouver arrêté dans son exploration.

L'expertise de l'enfant de primaire, entre six et dix ans, un peu plus avancée, et sa capacité à explorer les pistes de navigation augmente rapidement.

Au collège, puis au lycée le *jeune* a acquis une maîtrise de la navigation, mais pas forcément de la sélection. Notons cependant une forme de *non-sélection* assez systématique de ce qui est pensé pour lui. Une rencontre¹²⁵ s'est tenue en juin 2009 sur les pratiques numériques des jeunes :

Elles sont caractérisées par des usages de communication et d'échange, la pluralité des outils souvent utilisés simultanément, la souplesse et l'interactivité de ces outils.

Ces deux dernières caractéristiques, souplesse et interactivité, nous semblent à retenir dans la définition d'une offre ergonomique pour ces publics.

Cependant la questions des contenus se pose également.

¹²³ Les pratiques culturelles des enfants ont essentiellement été étudiée par la sociologue Sylvie Octobre.

¹²⁴ Les chiffres et les informations suivantes sont tirées de DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles de français à l'ère numérique, enquête 2008*, éd. La Découverte/Ministère de la Culture.

¹²⁵ Rencontres sur les pratiques numériques des jeunes (Cité des Sciences, 2-3 juin 2009) compte-rendu de Claire Hédin à paraître dans la *Revue des livres pour enfants*.

Enquête sur l'offre et le téléchargement illégal de livres

Pour cerner les attentes de contenus, nous nous aiderons d'une enquête récente de l'Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France, le Motif¹²⁶. C'est la première grande étude française sur le téléchargement illégal de titres. Elle nous permettra d'avoir une première approche de l'offre, et des pratiques de piratage de nos *grands enfants*, enfants de tous les âges, curieux, amateurs, public visé dans cette partie.

L'offre

Selon cette enquête, cette offre représente entre 4 000 et 6 000 titres, dont 3000 à 4500 bandes dessinées, soit « *moins de 1% des titres disponibles au format papier* ». Il est intéressant que ce genre soit surreprésenté dans une offre globale peu volumineuse, alors que sa reconnaissance, à l'instar de celle du livre pour enfants, est aussi récente que peu généralisée. On peut penser que ceux qui mettent en ligne cette offre ont pour ces œuvres une tendresse toute particulière, renforcée peut-être par la réprobation qui était liée à leur lecture.

Le piratage

Ce que ce travail révèle d'intéressant pour notre étude porte sur trois points particuliers. Tout d'abord, « *le piratage concerne les productions contemporaines : deux ouvrages sur trois ont été publiés il y a moins de dix ans* ». Nous avons déjà noté cette attente. Mais ce qui renouvelle notre réflexion au regard des besoins c'est que « *25,6% des livres et 31,4% des BD [piratés] ne sont plus disponibles à la vente papier. Et 94,9% des livres piratés ne disposent pas d'une offre numérique légale* ».

Pour ce qui est des titres piratés pour les enfants de tous les âges, nous notons que Lucky Luke, Harry Potter et Twilight¹²⁷ sont tous en bonne place.

L'offre illégale, à l'heure actuelle, vient donc compléter l'offre papier *et* l'offre numérique légale.

Essai de définition des besoins

A défaut d'autres sources, nous utilisons cette étude générale pour parler des livres pour enfants. Elle vient renforcer ce que nous avons pu noter ça et là au cours de ce mémoire, et nous aide à qualifier une « offre idéale ».

Pour ce qui est du contenu, une offre efficace doit être large, et liée aux pratiques réelles de lecture plutôt qu'à sa prescription. On voit là apparaître un écart entre ce qui va être numérisé en priorité par la BnF et ce qui peut entrer dans les besoins de ce public.

Comment s'adapter à cet écart ? Peut-on compter sur le temps pour le combler ou faut-il, dès la définition du corpus, se fixer un cap plus large que celui initialement prévu ?

Les *grands enfants* attendent une offre qui leur ressemble. Lorsqu'ils se font parents ou médiateurs, ils trouveront plus facilement satisfaction dans ce qui est prévu (ou existe déjà) : des fiches pédagogiques, des kits d'informations autour d'un thème, d'un auteur ou d'un objectif d'apprentissage, mais encore des kits ludiques et ludo-éducatifs.

Pour ce qui est de la forme, on privilégiera l'ergonomie, des accès libres, non guidés et préconçus, qui pourront se combiner à un offre pensée et ciblée.

¹²⁶ <http://www.lemotif.fr/>. L'enquête a été réalisée pour le Motif par Edysseus Consulting, et présentée le 19 octobre 2009 à la Société des gens de lettres avant son forum sur « la révolution numérique de l'auteur ». Les citations qui suivent en sont extraites.

¹²⁷ de Stephenie Meyer

Après nous être penché sur les publics, combiner une réflexion sur le fond et la forme de l'offre nous semble un moyen de penser la valorisation des livres numériques.

3-3-3 Analyser pour améliorer la mise en valeur de l'offre

Les besoins et les exigences que nous avons pu décrire doivent maintenant être confrontés à l'offre existante, et à venir. Ainsi, c'est à travers une grille analytique que nous considérerons les sites relatifs aux livres pour enfants ou leurs créateurs. Nous enrichirons notre regard en nous penchant aussi sur l'offre culturelle numérique générale faite aux enfants, avec l'idée que les contenus ne s'excluent pas plus que ne le font les supports. Nous sommes conscient que bien des éléments mis en lumière dans cette partie pourraient s'appliquer à d'autres sites et à d'autres objets.

Nous présenterons la grille d'analyse utilisée puis en tirerons deux grandes catégories d'exemples : ceux à ne pas suivre et pourquoi, puis ceux qui semblent plus riches de perspectives.

La méthode d'analyse

Pour les différents sites explorés, nous avons pris en compte plusieurs éléments, regroupés dans une grille d'analyse¹²⁸. Elle comprend des parties relatives à l'identification et aux missions du site que nous ne reprenons pas ici. L'essentiel de l'analyse repose sur quatre critères.

La présentation

Nous entendons ici la présentation générale du site, ce qui inclut sa clarté (identification de l'objet, identification du public visé) et sa lisibilité (mise en page). La présence d'une présentation ou d'une visite virtuelle, d'un mode d'emploi du site sont pris en compte dans ce critère général, comme élément lié à l'accueil.

Le contenu

Il faut comprendre par là le catalogue. Les données quantitatives entrent en compte dans l'évaluation : nombre de textes, nombre de langues représentées, etc. Mais il est aussi important de préciser si l'offre est en mode image ou en mode texte, retranscrit ou *OCRisé*, statique ou animée. La présence d'outils complémentaires rattachés (fiche auteur, interview, illustrations variés d'un texte, documents complémentaires divers) entre dans ce critère.

L'ergonomie

Nous désignons ici tout ce qui facilite l'accès au document et la navigation à l'intérieur du document : la présence ou non d'un moteur de recherche et ses entrées, (chronologique, géographique, sémantique, auteur...), la possibilité de feuilleter page à page, les regroupements thématiques, historiques, etc. qui balisent la visite. Nous pensons aussi à la possibilité d'agrandir/diminuer l'image, le texte, d'en modifier les couleurs, enfin ce qui permet d'adapter le texte au lecteur.

L'interactivité et les liens avec d'autres supports

Nous prenons ici en compte ce qui est généralement désigné par l'expression « web2.0 » : la possibilité de taguer, de noter, de laisser un commentaire, un lien, de se

¹²⁸ La grille complète est présentée en annexe 5.

créer un espace personnel. Nous y ajoutons des options de téléchargement sous différents formats afin de pouvoir lire sur le support de son choix.

En fonction de ces critères, nous avons déduit - c'est subjectif puisque nous avons attribué *notre* note aux différents points - des éléments qui rendent difficile la lecture et la navigation sur un site dédié à l'univers culturel de l'enfant, et d'autres qui y aident.

Les écueils

Nous énumérerons ici les défauts les plus fréquemment rencontrés. Ils entrent dans une gamme qui va de *l'absolument prohibé* au *à consommer avec modération* en passant par le *à éviter si possible*.

La recherche non intuitive

C'est un défaut assez répandu, et qui s'explique par l'écart qui sépare le concepteur du site, expert, et son utilisateur, amateur. Cette distance est difficile à réduire dans les bibliothèques municipales par exemple puisque le service informatique d'une ville conçoit un portail pour cette bibliothèque mais communique généralement peu avec elle, méconnaît ses besoins et ses projets, pourtant – dans l'idéal - basés sur une réflexion à partir des publics. Le résultat en est couramment un accès compliqué aux ressources et des services limités. Si on ajoute à cela la mise à disposition d'un catalogue où la recherche se fait à partir de l'indexation Rameau, on comprend tout à fait que si peu d'utilisateurs fassent leurs recherches à partir du catalogue, que ce soit sur place ou à distance – sans parler des autres services s'ils existent ! Ce défaut, à éviter si possible pour le grand public, est à proscrire pour les enfants.

La multiplication des clics et des interfaces

Ce défaut est le corollaire du précédent. L'exemple de la bibliothèque municipale de Saint-Raphaël, qui a une offre multimédia importante, est typique de ce défaut, non rédhibitoire. En effet, malgré la qualité de la sélection des sites proposant des textes numériques et des descriptions qui l'accompagne, l'accès aux textes n'est pas direct. L'internaute est renvoyé de site en site, chacun ayant sa structure et sa logique propre, qu'il faut s'approprier avant de trouver enfin ce qu'on cherchait. L'inconvénient principal de ce type d'accès est lié au temps de navigation qu'il impose car cela peut se révéler décourageants Il est donc à éviter si possible, en particulier pour les enfants.

L'offre « illisible »

Nous allons illustrer ce défaut, par un site qui par ailleurs présente beaucoup de qualités. L'international Children's Library (ICDL¹²⁹) a une offre d'une grande richesse, pour adultes, professionnels ou non, autant que pour enfants. Malheureusement toute cette offre se veut visible et accessible dès la page d'accueil, qu'il faut faire défiler pour avoir une vue d'ensemble. Cette page est tellement chargée qu'il est probable qu'elle écarte des personnes qui pourraient pourtant y trouver ce qu'elles cherchent.

Pour ce site, ce revers à une médaille, c'est la qualité et la diversité de son offre. Ce n'est pas toujours le cas, et alors cet écueil devient absolument prohibé.

¹²⁹ <http://en.childrenslibrary.org/>

Le « mode geek »

L'appellation de cette sous-partie est volontairement exagérée. Mais si on se réfère aux résultats des recherches relatées dans la partie I, on se souvient que beaucoup de sites s'adressent à des navigateurs et lecteurs experts, et, dans tous les cas, sachant précisément ce qu'ils cherchent. Le site litteratureaemporter.free.fr propose la liste des titres disponibles en téléchargement par ordre alphabétique d'auteur. L'internaute clique sur le texte qui l'intéresse, et en lance naïvement le téléchargement. Celui-ci se fait, mais le document ne s'ouvre pas, car le format est .pdb, format rare et inconnu de la majorité des usagers. Bien qu'une recherche plus poussée permette de résoudre ce problème, combien d'entre nous la ferons ?

Quelques pistes peuvent simplifier les démarches de celui qui s'intéresse à l'offre, et donc participer à sa valorisation.

Les pistes prometteuses

Comme le souligne O. Piffault dans l'introduction de son article *Vers la littérature numérique*¹³⁰, « Roger Chartier s'interrogeait sur la « mort du lecteur » traditionnel, c'est sa mutation en lecteur-acteur que l'on entrevoit ». Son analyse s'applique à des propositions multimédia ludiques et les rapproche de procédés littéraires de manière convaincante. Cette réflexion plus poussée que la notre complète notre tentative d'analyse qualitative de site.

A travers trois qualités principales, nous tenterons de voir comment certains sites, à partir d'exemples de propositions culturelles allant au-delà du livre, s'adaptent à cette mutation.

La simplicité

Nous illustrerons cette partie par des exemples où la simplicité d'accès, de compréhension de la structure globale et de la navigation ouvre un chemin vers la valorisation du patrimoine numérisé des livres pour enfants.

Notre premier exemple est volontairement dissocié de la littérature enfantine, de manière à nous aider à décaler notre regard. *Poisson rouge*¹³¹, site de jeux pour enfants présente des qualités qu'on pourrait souhaiter trouver sur des sites dédiés aux livres. La page d'accueil indique clairement, par ses motifs et ses couleurs gaies que nous sommes sur une page pensée pour les enfants. Mais l'ensemble est aussi conçu pour eux, et s'adapte à des âges divers. Chaque motif de la page d'accueil est une « porte d'entrée » sur un univers ludique ou ludo-éducatif : coloriages, puzzles, badaboum, alphabet en plusieurs langues, images animées, comptines, etc. Son offre est riche, et augmente régulièrement, sans alourdir la page d'accueil. Outre ces « portes d'entrée », la navigation se fait simplement : on utilise la souris ou le trackpad pour déplacer le curseur, et on clique. L'image d'un poisson est le sésame du retour en arrière, vers la page d'accueil, d'où on peut repartir vers de nouveaux jeux.

L'enfant est là lecteur d'images avant d'être lecteur de mots, il est explorateur, joueur, acteur, etc.

On retrouve parfois ce même type de qualités sur des sites de créateurs de livres pour enfants. Ces pages sont des vitrines et s'adressent donc à un public large : éditeur ou producteur, autant qu'enfants et adultes. Néanmoins la simplicité et la richesse de l'offre

¹³⁰ in catalogue *Babar, Harry Potter & Cie, livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui*. pp 542-549.

¹³¹ <http://www.poissonrouge.com/>

peuvent en faire partie intégrante. Par exemple, celui de Christian Voltz¹³² s'adresse à un public large, mais un enfant d'âge primaire y retrouvera facilement son univers, ses films d'animations et s'y amusera. Sur le site de Benoît Jacques¹³³, une navigation simple et en musique nous emmène de page en page à la rencontre d'une surprise ou d'un émerveillement.

Sur ICDL, les possibilités de recherche sont inventives et très riches : on peut chercher très facilement – c'est rare !- des livres avec une couverture rouge, en espagnol, pour les enfants de six ans et parlant d'animaux, par exemple.

L'intérêt de ces exemples est de montrer que la simplicité et une construction bien pensée permettent d'éviter trop de sérendipité sans exclure la découverte.

L'interactif et le ludique

Le livre numérique offre des possibilités d'interactivité et de jeu.

La possibilité de feuilletage est maintenant présente dans presque toutes les expositions virtuelles de livres. Elle permet au « visiteur » d'être actif.

Mais le support privilégié de l'interactivité est le jeu. Nous décrivons trois exemples qui s'en apparentent et l'utilisent de manière différente.

La BnF offre en ligne une riche ludothèque¹³⁴. C'est le jeu qui est, le plus souvent, le point de départ de la découverte de livres. Par exemple « jeu de l'oie des livres », qui est destinée aux enseignants, propose trois modes d'accès : un « mode jeu » pour organiser l'activité lecture, un « mode base de données » pour utiliser les informations en fonction d'un projet et un « mode parcours », à partir d'une lettre ou d'un livre.

Sur le site *ilétaitunehistoire.com*¹³⁵, le point de départ est fait de livres : on y trouve des histoires, à lire seul ou à entendre. C'est seulement après avoir lu l'histoire que l'enfant a accès aux jeux.

Alors que la découverte, le jeu et les livres se mêlent étroitement sur le site de l'illustrateur Hervé Tullet¹³⁶. Chaque entrée, liée à un ou plusieurs livres est aussi une proposition nouvelle qui va au-delà du livre. Cette inventivité nous semble l'ingrédient de base d'une exploration des possibles qui commence tout juste en ce qui concerne la valorisation du livre pour enfant numérisé.

L'inventif

La proposition la plus inventive que nous ayons trouvée provient du site *ICDL*. L'équipe en charge de ce site a développé deux applications pour I Phone. L'une est l'équivalent d'un e-reader et propose quelques titres numérisés, à la lecture. L'autre, le « StoryKit », permet de dessiner et d'écrire son propre livre, à partir d'un modèle préexistant ou de pages vierges.

Il y aurait probablement d'autres exemples, d'autres sites et d'autres qualités à mettre en avant. La valorisation en ligne des livres pour enfants est un creuset d'inventivité réjouissant, riche de promesses pour l'avenir.

¹³² <http://www.christianvoltz.com/index2.html>

¹³³ <http://www.benoitjacques.com/>

¹³⁴ http://expositions.bnf.fr/jeux/ludotheque/index_sommaire.htm. Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer Mme Juhel, en charge du multimédia à la BnF. Les informations et les citations qui suivent sont extraites de sa présentation sur le site du *jeu de l'oie des livres*. Notons aussi que le service multimédia de la BnF, s'il travaille à partir des livres numérisés n'est pas connecté aux projets de numérisation, or ce lien, s'il existait, pourrait probablement enrichir la réflexion.

¹³⁵ <http://iletaitunehistoire.com>, qui n'a pas non plus répondu à nos mails, mais qui est le fruit d'un partenariat entre la MAIF et Rue des écoles. Le petit nombre de partenaires a pour conséquence une offre un peu réduite pour l'instant mais elle s'étoffe régulièrement de livres tombés dans le domaine public. Elle est gratuite. Elle vise les enfants, mais les parents et enseignants sont invités à s'emparer du contenu, et doivent aussi aider les enfants les plus jeunes à ne pas se perdre dans une navigation peu intuitive.

¹³⁶ <http://tullet.free.fr/>

En attendant, le meilleur de ce qui existe pourrait probablement être plus systématiquement proposés et valorisé dans les bibliothèques, écoles et autres centres culturels.

Conclusion

La numérisation des livres pour enfants à la BnF promet de s'inscrire dans un calendrier à long terme.

Il y a des raisons de penser que le moment est venu pour la littérature enfantine d'entrer dans l'ère numérique, à la BnF. Le cadre est posé et identifié, des livres ont déjà été numérisés, les fonds sont depuis quinze ans conservés de manière plus systématique, et de mieux en mieux signalés. Aujourd'hui, la question de la numérisation des biens patrimoniaux fait la une des journaux professionnels et même traditionnels. En somme, l'impulsion générale semble évidente.

Néanmoins, nous avons vu affleurer au cours de notre analyse, quelques difficultés qui semblent annoncer des débats et des négociations. Les écueils appréhendés peuvent se synthétiser autour de trois grands axes.

Il y a tout d'abord la matière à laquelle on s'attaque. On se souvient des longs travaux de signalement et d'études sur les fonds à réaliser, mais aussi des négociations à mener sur les corpus prioritaires, les langues acceptés, les supports intégrés etc.

Il y a ensuite la multiplicité des partenaires et des échelles de travail qui compliqueront sûrement le montage de la coopération.

Enfin, il y a les exigences financières liées aux questions techniques qu'impose le support.

Les choix qui seront faits influenceront l'ensemble du programme. La réflexion stratégique en amont du lancement du projet sera donc politique autant qu'économique voire sociale, dans contexte technologique et juridique contraint et évolutif. Nous avons, chaque fois que cela était possible, essayé de rassembler les éléments permettant d'éclairer les choix, et émis un avis personnel, autant sur la constitution du corpus que sur les acteurs à impliquer dans la concertation, ou les options techniques à retenir. D'autres domaines échappent encore trop à notre compétence pour que nos prises de positions de principes s'appuient sur des analyses finement argumentées. Nous les avons néanmoins exprimées, avec la conviction que les principes feront aussi probablement partie intégrante de cette phase de la réflexion.

Au-delà de ces questions de positionnement tactique et diplomatiques, des problématiques professionnelles se poseront. Des acquisitions à la valorisation, toutes les facettes du métiers sont réinterrogées, au point parfois de se retrouver dans des impasses. Juste pour l'exemple, on peut se demander quelle BM aura les moyens d'une valorisation, le savoir-faire technique pour réutiliser les données numérisées auxquelles elle aura contribué et dans combien de temps¹³⁷?

Pour finir sur un horizon plus large, ne perdons pas de vue que la dimension internationale à la coopération et à la valorisation est souhaitable. La vigilance, la stratégie et la diplomatie nécessaire face à la place que prend Google dans le paysage des bibliothèques mondiales, ne doit pas nous empêcher d'assurer une veille attentive sur les innovations et l'inventivité numérique dont font preuve, de par le monde, des personnes, bibliothécaires ou non, convaincues de l'importance de nourrir les humains d'histoires dès leur plus tendre âge.

¹³⁷ Il faut reconnaître que les profils des recrutements évoluent, accordant plus de place aux T.I.C..

Bibliographie indicative

1. La numérisation en bibliothèque et documents numériques

a. Généralités

Culture et Recherches, n°118-119, automne-hiver 2008-2009 : Numérisation du patrimoine culturel, www.culture.fr/culture/editions/r-cr.htm [en ligne]

BERMES, Emmanuelle, FREON, Marie-Elise et MARTIN, Frédéric. « Tous les chemins mènent au numérique ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 6, p. 34-39.

BURESI, Charlette et CEDELLE-JOUBERT, Laure (dir.). *Conduire un projet de numérisation*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib et Paris : Tec et Doc, 2002. Collection Boîte à outils.

CARRIERE, Jean-Claude et ECO, Umberto. *N'espérez pas vous débarrasser des livres : entretiens menés par Jean-Philippe de Tonnac*. Paris : Bernard Grasset, 2009, 331p.

CHEVALIER, Aline (dir.) et TRICOT, André. *Ergonomie des documents électroniques*. Paris : Presses universitaires de France, 2008, 305 p.

JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques: concepts, composantes, techniques et enjeux*. Nouvelle édition. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2005, 573 p. Bibliothèques.

WESTEEL, Isabelle. « Le patrimoine passe au numérique ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2009, n°1, p. 28-35.

b. A la BnF

Bibliothèque nationale de France. *Professionnel – Numérisation et données numériques* [consulté le 11.09.2009].

URL :<http://www.bnf.fr/PAGES/infopro/numerisation/num_pro.htm>[en ligne]

Bibliothèque nationale de France. *Charte documentaire de Gallica*. [consulté le 11.09.2009].

URL :<http://www.bnf.fr/PAGES/infopro/numerisation/po_chartegallica.htm>[en ligne]

GIRARD, Aline. *La numérisation concertée : une opportunité pour la diffusion et la conservation des fonds patrimoniaux de littérature pour la jeunesse*. [Support d'intervention] Journées d'étude « la conservation partagée des fonds jeunesse » : BnF /centre national de la littérature pour la jeunesse-la joie par les livres, Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Marseille, Agence régionale pour le livre de la région provence-Alpes-Côte d'azur (ARL-PACA), Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL), bibliothèque de l'Heure joyeuse de Paris et commission jeunesse de l'association des bibliothèques de France (ABF). Marseille, 8 octobre 2009.

2. La conservation partagée du patrimoine de littérature de jeunesse

a. Ouvrages et articles

Lectures d'enfance, un patrimoine à partager. juin 2000, n° 193-194, *La Revue des livres pour enfants* .

DIAMENT, Nic. « Comment s'informer sur le livre de jeunesse : revues et centres de ressources ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n°3, p.26-38.

DIAMENT, Nic, « De la littérature de jeunesse considérée comme objet patrimonial », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, n°5, 2004, p. 65-73

EZRATTY, Viviane et LEVEQUE, Françoise. *Le problème des fonds courants : la littérature pour la jeunesse, désherbage et conservation*, in *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Sous la dir. de Françoise GAUDET et Claudine LIEBER ; avec la collab. de Jean-Marie Arnoult, Henri Comte, Hubert Dupuy...[et al.] ; préf. de Michel Melot. Paris, Cercle de la Librairie, 1999, 262 p.

b. Colloques et journées d'études par ordre chronologique

Le livre pour la jeunesse : un patrimoine pour l'avenir. De quelles sources disposent les chercheurs, enseignants, bibliothécaires, éditeurs? Actes des rencontres interprofessionnelles organisées par la bibliothèque L'Heure joyeuse les 14 et 15 novembre 1994 au Lycée Henri IV (Paris) [suivis d'un] *Répertoire des fonds de conservation des livres pour la jeunesse en France et en Belgique* (données 1994-1996), sous la dir. de Viviane Ezratty et Françoise Lévêque. Paris : Agence culturelle de Paris, 1997.

Tri, sélection, conservation. Quel patrimoine pour l'avenir ? Actes de la table ronde organisée sous l'égide de l'Ecole nationale du patrimoine les 23, 24 et 25 juin 1999. Paris : Editions du Patrimoine, 2001.

Le livre pour la jeunesse. Patrimoine et conservation répartie : Actes de la journée d'étude du 5 octobre 2000, Bibliothèque nationale de France. Paris : FFCB, La Joie par les livres, et Paris bibliothèques, 2001.

L'Enfance à travers le mois du patrimoine écrit : actes du colloque d'Annecy des 18 et 19 septembre 2001 organisé par l'ARALD, la FFCB, la bibliothèque d'Annecy, Arald-FFCB-BM d'Annecy, 2002.

Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives. Actes du colloque national du 7 octobre 2004, Bibliothèque nationale de France. Paris : BnF, La Joie par les livres, Paris bibliothèques, 2005.

3. Les livres pour enfants

a. Outils bibliographiques

Babar, Harry Potter & Cie : livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France] . Sous la dir. d'Olivier PIFFAULT. Paris : Bibliothèque nationale de France, 2008, 580 p.

Escales en littérature de jeunesse. Paris : La Joie par les livres. Electre - Editions du Cercle de la Librairie, 2001 et 2007, 457 p.

Il était une fois les contes de fées. [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France]. Sous la dir. d'Olivier PIFFAULT. Paris : Bibliothèque nationale de France et Seuil, 2001, 576 p.

L'image pour enfants, pratiques, normes, discours : France et pays francophones, XVI-XXème siècles. Sous la dir. d'Annie RENONCIAT. Rennes : Presses Universitaires de Rennes et La licorne, 2007, 402 p.

CERISIER, Alban et DESSE, Jacques. *De la jeunesse chez Gallimard : 90 Ans de livres pour enfants, un catalogue*. Gallimard, 2008, 255 p.

DIAMENT, Nic. *Dictionnaire des écrivains français pour la jeunesse 1914 – 1991*. Paris : Ecole des loisirs, 1993, 783 p.

GIBELLO, Corinne. « Une enfance dispersée : le livre pour enfants et la littérature pour la jeunesse dans les collections de la Bibliothèque nationale de France ». *Bibliothèque(s), revue de l'association des bibliothécaires français*. octobre 2006, n° 29, pp. 48-50.

GUMUCHIAN. *Les livres de l'enfance du XV^e au XIX^e siècle*. Préface de Paul Gavault. Paris : Gumuchian & Cie, 1930, 492 p.

HAVELANGE, Isabelle, LE MEN, Ségolène et MANSON, Michel. *Le Magasin des enfants : la littérature pour la jeunesse, 1750-1830* [exposition, Montreuil, Bibliothèque Robert-Desnos]. Paris : Bibliothèque municipale de Montreuil, 1989, 143 p.

HUGUET, Françoise. *Les livres pour l'enfance et la jeunesse de Gutenberg à Guizot : les collections de la bibliothèque de l'Institut National de recherche pédagogique*. Avec la participation d'Isabelle Havelange. Paris : Institut national de la recherche pédagogique et Editions Klinksieck, 1997, 413 p.

LATZARUS, Marie-Thérèse. *La littérature enfantine en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle : étude précédée d'un rapide aperçu des lectures des enfants en France avant 1860*. Paris : PUF, 1923, 234 p.

LEVEQUE, Françoise, MAYAUD-FOULON et NOESSER Laura. *Fonds ancien de littérature pour la jeunesse de la bibliothèque de l'Heure joyeuse, catalogue de livres imprimés avant 1914*. Paris : Paris bibliothèques, 1987, 216 p..

LEVEQUE, Françoise et PLANTUREUX, Serge. *Dictionnaire des illustrateurs de livres pour enfants russes et soviétiques (1917-1945)*. Paris : Bibliothèque de l'Heure joyeuse, 1997, 368 p.

LE MEN, Ségolène. *Les Abécédaires illustrés français du XIX^e siècle : une culture enfantine*. Thèse de sémiologie de 3^e cycle, Université Paris VII, 1981.

LITAUDON, Marie-Pierre. *Les abécédaires de l'enfance dans la culture du XXème siècle - domaines anglophone et francophone (1880 - 2000)*. Thèse de littérature comparée, Rennes, 2008.

PERROT, Jean. « Recherche et littérature de jeunesse en France ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n° 3, p. 13-24.

RENONCIAT, Annie. *Livre, mon ami, lectures enfantines, 1914-1954*, établi et rédigé avec la collaboration de Viviane EZRATTY et Françoise LEVEQUE. Paris : Paris bibliothèques, 1992.

SORIANO, Marc. *Guide de la littérature pour la jeunesse*. Paris : Delagrave, réed.2002, 568 p.

b. Lectures d'enfance, partage, transmission:

Les livres d'enfants. Avril 2009, n° 105. Nantes : Revue 303, 96 p.

BAUDELLOT, Christian. *Et pourtant ils lisent...* . Avec CARTIER, Marie et DETREZ, Christine. Paris : le Seuil, 1999, 245 p.

PETIT, Michèle. *Une enfance au pays des livres*. Paris : Didier Jeunesse, 2007, 104 p. Passeur d'histoires.

PROUST, Marcel. *Sur la lecture*. Paris : éditions Mille et une nuits, 1994, 45 p.

RIVIERE, François. *Le livre des livres pour enfants*. Paris : Ed. Du Chêne-Hachette-livre, 2008, 223 p.

SAINT-DIZIER, Marie. *Le pouvoir fascinant des histoires, ce que disent les livres pour enfants*. Paris : Editions Autrement, 2009, 239 p. Mutations.

4. Le droit d'auteur en bibliothèques

ALIX, Yves. *Le droit d'auteur et les bibliothèques*. Paris : Electre – Ed. du Cercle de la Librairie, 2000, 204 p.

MAUREL, Lionel. *Une collection numérique face au défi du droit d'auteur : l'exemple de Bibliothèques et Archives nationales du Québec*. Sous la direction d'Yves Alix, Enssib, 2007, 172 p.

MAUREL, Lionel. *Bibliothèques numériques le défi du droit d'auteur*. Préface d'Yves Alix. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008, 356 p.

5. Les pratiques culturelles

DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles de français à l'ère numérique, enquête 2008*. Paris : éd. La Découverte/Ministère de la Culture, 2009, 284 p.

OCTOBRE, Sylvie. *Les loisirs culturels des 6-14 ans*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale, Département des études et de la prospective], réed. 2004.

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DE BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES	82
ANNEXE 2 : DESCRIPTEURS POSSIBLES POUR RETROUVER DES LIVRES POUR ENFANTS	85
ANNEXE 3 : LISTES SELECTIVES D'AUTEURS, ILLUSTRATEURS ET EDITEURS	86
ANNEXE 4 : DESCRIPTION DES PRINCIPAUX FONDS JEUNESSE.....	87
ANNEXE 5 : GRILLE D'ANALYSE DES SITES	91

Annexe 1 : Liste de bibliothèques numériques

Source : Thierry De Claerr, Conduire un projet de numérisation, support de cours, ensib, 21 juin 2009.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle permet de faire un large tour d'horizon des bibliothèques numériques en France et complète les bibliothèques numériques indiquées dans notre étude. Pour beaucoup, elles ne contiennent pas de livres destinés aux enfants.

BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES REALISEES PAR DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

La bibliothèque électronique de Lisieux : <http://www.bmlisieux.com>

La médiathèque de l'agglomération troyenne : <http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr> et <http://patrimoine.agglo-troyes.fr>

La Bibliothèque municipale de Lyon : www.bm-lyon.fr

Les Bibliothèques de Toulouse : www.bibliothequedetoulouse.fr

La Bibliothèque municipale de Lille : <http://numerique.bibliotheque.bm-lille.fr/sdx/num/>

La Bibliothèque numérique de Roubaix : www.bn-r.fr

Les bibliothèques de Rouen : <http://bibliotheque.rouen.fr/repons/portal/portal>

La médiathèque d'Orléans : <http://bibnumerique.bm-orleans.fr/>

Les manuscrits numérisés de la Bibliothèque municipale de Laon : <http://manuscrit.ville-laon.fr>

La bibliothèque municipale de Grenoble (fonds Stendhal) : www.bm-grenoble.fr/stendhal/accueil.htm

La médiathèque de Lorient : <http://mediatheque.lorient.fr>

La médiathèque de Bourg-en-Bresse : <http://www.bourgendoc.fr/decouvrir>

La médiathèque de Dole : www.dole.org/mediatheque/

La bibliothèque municipale d'Albi : www.mediatheque-albi.fr

La bibliothèque municipale de Baud. Conservatoire régional de la carte postale : www.cartolis.org

La médiathèque du Mans / Bibliothèque numérique Cenomanica : www.mediatheque.ville-lemans.fr

La bibliothèque numérique du Handicap à Boulogne-Billancourt (<http://bnh.numilog.com>)

BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES REALISEES PAR DES BIBLIOTHEQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La Bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM) : Medic@
<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm>

La bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers : le Conservatoire numérique (CNUM)
<http://cnum.cnam.fr>

La Bibliothèque numérique scientifique de l'UPMC (Paris VI), Jubilothèque : <http://jubil.upmc.fr/sdx/pl/>

Service de la documentation de l'Université de Strasbourg : <http://num-scd-ulp.u-strasbg.fr>

Université de Poitiers : Les premiers socialismes <http://premierssocialismes.edel.univ-poitiers.fr>

Université Lille 3 : Nordnum <http://nordnum.univ-lille3.fr/nordnum2.html>

Pôle universitaire européen Lille-Nord-Pas-de-Calais (PUEL) : Pôlib, bibliothèque patrimoniale virtuelle
<http://polib.poleuniv-lille-npdc.fr>

Université Lille I : Grisemine <http://bibliotheques.univ-lille1.fr/grisemine>

La bibliothèque Mazarine <http://www.bibliotheque-mazarine.fr>

Université de Rouen pour le fonds Flaubert de la BM de Rouen : www.univ-rouen.fr/flaubert et le site Bovary : <http://bovary.univ-rouen.fr>

AUTRES BIBLIOTHEQUES ET CENTRES DE RECHERCHE :

Le Centre d'études supérieures de la Renaissance : le projet « Bibliothèques virtuelles humanistes » : <http://www.bvh.univ-tours.fr>

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art : <http://bibliotheque-numerique.inha.fr>

La bibliothèque de l'Ecole Centrale de Lyon (ECL) : <http://histoire.ec-lyon.fr>

Scientifica : bibliothèque numérique de la Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie (BSI) : www.cite-sciences.fr

L'Ecole nationale des chartes : Elec (éditions en ligne de l'Ecole des chartes) : <http://elec.enc.sorbonne.fr>

AGENCES DE COOPERATION ET PORTAILS REGIONAUX

Basse-Normandie (www.normannia.info)

Bretagne (www.britalis.org)

Champagne-Ardenne (www.interbibly.fr)

Rhône-Alpes (www.lectura.fr et <http://memoire.arald.org>)

SITES DE VALORISATION DU PATRIMOINE ECRIT

Exemples :

Haute-Normandie : www.frab-haute-normandie.net

Aquitaine : <http://arpel.aquitaine.fr/frab/>

QUELQUES REALISATIONS A L'ETRANGER

Projet Gutenberg : www.gutenberg.org ou www.gutenberg.net

American Memory : <http://memory.loc.gov/ammem>

Bibliotheca Augustana : litteraturae et artis collectio : www.fh-augsburg.de/~harsch/augustana.html

Bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse : <http://www.e-codices.ch/fr/index.htm>

Annexe 2 : Descripteurs possibles pour retrouver des livres pour enfants

Face à des bases de données multi-thématiques et ne proposant pas d'entrées de recherche propre aux livres pour enfants, nous avons listé des descripteurs susceptibles de fournir des réponses relatives à notre domaine d'étude, afin de les explorer plus systématiquement.

Nous avons établi cette liste à partir de la lecture du catalogue de l'exposition *Babar, Harry Potter et Cie* qui présente des « livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui », ce qui explique la présence de descripteurs (ex : Vie de saints) auxquels on ne penserait pas forcément immédiatement de nos jours. Elle n'est pas exhaustive.

- Abécédaires
- Albums
- Catéchisme
- Civilités
- Contes
- Fables
- Histoires
- Juvenilia
- Lecture -- Méthodes
- Littérature de colportage
- Littérature enfantine
- Livres d'étrennes
- Livres de prix
- Livres pour enfants
- Manuels scolaires
- Romans de chevalerie
- Vies de saints

Annexe 3 : Listes sélectives d'auteurs, illustrateurs et éditeurs

Cette liste a été établie pour les mêmes raisons que la précédente. Par commodité nous la présentons alphabétiquement et non chronologiquement. Pour faciliter nos recherches, nous l'avons aussi volontairement et drastiquement limitée à 25 items au maximum

AUTEURS	ILLUSTRATEURS	EDITEURS
Andersen	Aubert	Barbin
Aristophane	Bayard	Bedelet
Aulnoy	Benett	Bernardin-béchet
Blyton	Bertall	Blanchard
Comenius	Bruller (Vercors)	Colin
Cooper	Calvo	Delagrave
Defoe	Castei	Desesserts
Dhuoda	Castelli	Didier
Dickens	Clouzier	Eymery
Dumas	Daumier	Gallimard
Erasme	Doré	Hachette
Esope	Froelich	Hetzl
Fenelon	Gaverni	Larousse
Fleuriot	Giacomelli	Lebuhy
Homere	Grandville	Lefort
Juvenal	Hellé	Mallard
Lhéritier	Lorentz	Mame
Malot	Lorioux	Nathan
Perrault	Neuville	Nepveu
Racine	Potier	Panckouke
Rowling	Potter	Plon
Segur	Rabier	Tallandier
Swift	Riou	
Verne	Seguin	
Vildrac	Tenniel	

Annexe 4 : description des principaux fonds jeunesse

LES COLLECTIONS DE LA JPL (S'AJOUTANT A CELLES DE LA BNF)

Statut : même si la JPL est maintenant intégrée à la BnF, cela ne dispense pas de décrire ses fonds, qui s'ajoutent donc à ceux déjà décrits de la BnF (cf partie I). Elle bénéficie du dépôt légal depuis 1987.

Collection : fonds spécialisé en littérature de jeunesse, il propose l'intégralité de la production éditoriale française pour les enfants depuis les années 60, une ample représentation de la production francophone notamment en provenance d'Afrique subsaharienne et du monde arabe, une collection en langues étrangères, un fonds d'anthologie de contes, un fonds de référence et de revues spécialisées sur la littérature de jeunesse et les bibliothèques pour enfants, et un fonds de livres anciens, rares ou précieux.

Volumétrie: 250 000 documents.

Signalement : catalogue en ligne

Numérisation : le site propose une bibliothèque numérique composée de dossiers documentaires, de bibliographies, d'outils documentaires et d'accès aux revues publiées (*La Revue des livres pour enfants*, la revue *Takam Tikou* en ligne)

Valorisation : publications et actions de formation

BIBLIOTHEQUE L'HEURE JOYEUSE

Statut : municipal

Collections : littérature pour la jeunesse depuis le XVIIIème siècle, ouvrages et phonogrammes épuisés postérieurs à 1950, Collection Germaine Finifter (critique, auteur et éditeur qui regroupe ses archives et ouvrages pour la jeunesse), fonds de référence sur la littérature de jeunesse.

Volumétrie : 60 000 œuvres

Signalement : le catalogage et la retro conversion des fichiers sont terminés, mais la mise en ligne des catalogues des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris est encore en cours. Tout n'est donc pas accessible, et certaines recherches devront être complétées à l'aide des fichiers manuels.

Numérisation : fonds soviétiques, fonds photographiques (pas encore en ligne)

Valorisation : publications, organisation d'actions de formation, expositions

BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE (INRP)

Statut : Etablissement public à caractère administratif placé sous la tutelle de Ministère de l'éducation Nationale et du Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche.

Collections : ouvrages pédagogiques, manuels scolaires, recherche en éducation, littérature pour la jeunesse depuis le XVIIème siècle. Manuscrits, incunables, livres du XVIIème au XVIIIème siècle, livres de prix, cartonnages d'éditeurs français du XIXème (Ardant, Mame, Hetzel)

Volumétrie : 600 000 volumes dont 100 000 fascicules de périodiques (pas uniquement destinés aux enfants).

Signalement : catalogue accessible en ligne

Numérisation : du *Journal des instituteurs* (L'accès au périodique numérisé concerne la période du 3 janvier 1858 au 25 mai 1940).

Valorisation : publications, expositions

MUSEE NATIONAL DE L'EDUCATION, INRP

Statut : Musée National

Collection : Pièces relatives à l'histoire de l'éducation en France depuis le XVIe siècle. Ces pièces sont anciennes, diverses et complémentaires. En effets, les collections rassemblent des objets et documents :

*des peintures, des estampes et de l'imagerie populaire (12.000 pièces), du matériel pédagogique et du mobilier scolaire (35.000), des documents liés à la «pédagogie par l'aspect» puis audiovisuelle (45.000), des travaux d'élèves et d'enseignants (55.000), des jeux et jouets (3.500) et environ 7.000 documents autographes émanant d'institutions ou de personnages célèbres. Les collections comportent également des ouvrages et des périodiques : des livres et autres imprimés scolaires, des livres de pédagogie et des ouvrages de littérature de jeunesse (115.000). Enfin, le musée possède de très importantes archives photographiques (433.000 clichés).*¹³⁸

Volumétrie : 900 000 pièces

Signalement : pas de catalogue en ligne, mais le catalogage des collections a suscité la mise en place d'une base de donnée numérisée.

Numérisation : La base de Mnémosyne (cf partie I) en ligne regroupe 140 000 fiches qui décrit et intègre une image numérique des documents.

Valorisation : expositions, publications, outils créés par le service éducatif

L'ILE AUX LIVRES DE LA BMVR DE MARSEILLE

Statut : municipal

Collection : Fonds ancien de littérature de jeunesse (1770-1965), large choix d'abécédaires et de robinsonnades ainsi que des œuvres de bibliophilie illustrées par de grands noms tels que A. Rackham, N. Parain, etc.). Fonds de dessins originaux

¹³⁸ Tirée du site, cette description est complétée par un document pdf disponible en ligne de quinze page décrivant très précisément le contenu de ces collections.

http://www.inrp.fr/musee/page3.php?version=français&rubrique=INFORMATION_2

d'illustrateurs contemporains. Fonds de conservation de périodiques jeunesse et de revues professionnelles à partir des années 60. Ouvrages de références autour de la littérature jeunesse (histoire des bibliothèques et de la production, monographies d'auteurs et d'illustrateurs, études critiques sur le conte, revues spécialisées,...).

Volumentrie : 500 ouvrages à partir du 17^e siècle et 35 000 ouvrages des années 1940 à nos jours.

Signalement : catalogue en ligne

Numérisation : la réflexion s'amorce comme nous l'avons vu dans la partie I. Les collections de dessins originaux contemporains posent des problèmes de droits plus que les collections anciennes, et la question des publics concernés est aussi en suspens.

Valorisation : expositions, actions de formation au sein du Centre de recherche.

CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE ET DE L'IMAGE

Statut : Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Collection : Bandes dessinées principalement belges et françaises depuis le XIX^{ème} siècle, bandes dessinées étrangères et presse enfantine française. Collection quasi exhaustive sur la production française depuis 1984 et très représentatif de la production internationale. Collection sur le cinéma d'animation, le jeu vidéo ou la caricature. Documentation sur la bande dessinée et lecture publique.

Masse : En 2008, 47 500 albums et 117 000 fascicules de périodiques.

Signalement : catalogue informatisé

Numérisation : Actuellement, plusieurs actions de numérisation sont en cours et trois fonds sont consultables en ligne (fonds Alain Saint-Ogan, Fonds Quantin et le Journal *Le rire*)

Valorisation : exposition, édition, prêt

INSTITUT MEMOIRE DE L'EDITION CONTEMPORAINE

Statut : associatif

Collection : fonds d'études et d'archives consacrés aux acteurs de la vie de l'écrit au XX^{ème} siècle : éditeurs, écrivains, revuistes, critiques, intellectuels, graphistes, artistes, libraires, imprimeurs, journalistes, traducteurs, directeurs littéraires... Parmi cette collection, pour ce qui concerne l'édition jeunesse, il faut signaler quelques fonds. Les archives des éditeurs Flammarion : catalogues de livres d'étrennes et de livres pour la jeunesse depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin des années 30, nombreuses correspondances d'auteurs (Henri Bordeaux, Alphonse Daudet, Hector Malot) et surtout un bel ensemble de dossiers de la série du « Père Castor » constitué de dossiers d'auteurs et de fabrication, maquettes de couverture et correspondances entre les auteurs et le Paul Faucher. Le fonds Hachette comprend des archives allant de la création (1826) à nos jours : documents économiques, manuscrits, notes et rapports de lecture, dossiers de fabrication de collections (Vermeille, bibliothèque rose, bibliothèque verte, bibliothèque idéale), et dossier d'auteurs (Jules verne, Walter scott, André Dhôtel, Cécile Aubry, Enid Blyton, Caroline Quine, Hector malot, Herman Malville...) auxquels il faut ajouter dossiers de presse, et nombreux documents iconographiques, des planches originales de *Bécassine* à celles de la revue *La semaine de Suzette*. Mais il y en a encore des

documents importants dans d'autres fonds : Bordas, Cercle de la librairie, Albin Michel, A l'enfant poète, Nathan, Le Seuil, etc.

Masse : en 1994, 130 fonds déposés = 12 km linéaires

Signalement : catalogue en ligne avec notices de signalement des fonds

Numérisation : sur le site, on peut lire dans l'onglet *ressources en lignes* : « Captations des manifestations culturelles, expositions virtuelles et dossiers pédagogiques seront bientôt disponibles sur cette page ». Des numérisation peuvent être réalisées à la demande pour une publication par exemple.

Valorisation : expositions, prêts, édition, programmation de rencontres, colloques et séminaires de recherche, actions de formations et visites de l'abbaye d'Ardenne, où sont conservées les collections.

MUSEE JULES VERNE

Statut : municipal

Collection : Manuscrits de 98 romans, nouvelles, pièces de théâtre et autres écrits de Jules Verne, important ensemble de sa correspondance, meubles de son salon à Amiens, et objets divers. Ce cœur de collection est systématiquement enrichi des œuvres de Jules Verne et des études sur cette oeuvre, de dessin, des lettres, d'affiches et cartonnages Hetzel .

Masse : 4170 réponses en ligne sur le site de la bm de Nantes à l'interrogation « Jules Verne ».

Signalement : catalogue en ligne sur le site de la bibliothèque municipale

Numérisation : La numérisation des manuscrits est complète, en ligne à partir du site de la bibliothèque municipale

Valorisation : il est possible de feuilleter quelques pages en couleurs de ces manuscrits originaux, mais aussi de les consulter dans leur intégralité.

LES ARCHIVES DU PERE CASTOR

Statut : association

Collection : archives du Père Castor de 1931 à 1996. Elles rassemblent les dessins originaux, documents préparatifs à l'édition des albums, correspondance et la collection des livres du Père Castor édités par Flammarion depuis 1931.

Masse : 1 400 dessins originaux de Nathalie Parain, Gerda Muller, May Angeli, etc.

Signalement : catalogue en ligne

Numérisation : Elle a été faite, sans souci des droits. Le site indique que les œuvres sont lisibles sur Internet : http://www.arkhenum.fr/bm_pere_castor, mais cette adresse ne renvoie sur rien à l'heure actuelle.

Valorisation : Les documents sont consultables sur place sur rendez-vous par un public de professionnels (chercheurs, pédagogues, étudiants, psychologues, illustrateurs...). Exposition et prêt d'exposition itinérantes.

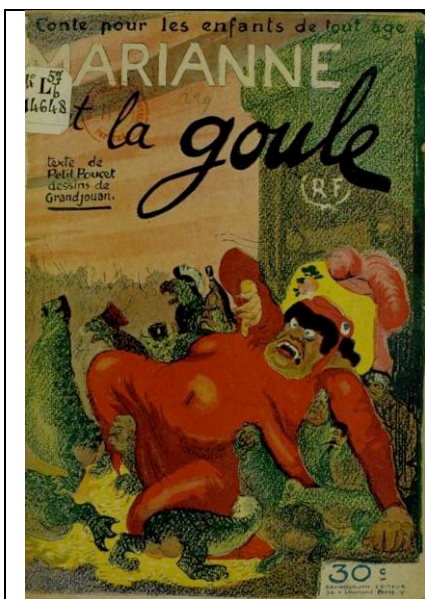
Annexe 5 : grille d'analyse des sites

RENSEIGNEMENTS GENERAUX			
Nom du site			
adresse internet pays			
Mission, objet, objectifs			
Gestion des droits			
EVALUATION			
Critères principaux	Subdivision 1	Subdivision 2	Evaluation (1 < 2 < 3)
Présentation du site : page d'accueil	clarté	public ciblé	
		objet	
	lisibilité	mise en page	
	langues de lecture		
	mode d'emploi	plan du site	
		visite virtuelle	
Contenu	nombre de livres numérisés	en tout	
		en français	
	mode image seulement		
	mode image et texte	textes retranscrit	
		texte OCRisé	
	3D		
	image animée		
informations supplémentaires			
Ergonomie	mode de navigation à l'intérieur du site	visuel	
		textuel	
		combinaison	

	moteur de recherche	nombres d'accès possibles (par titre, auteur, illustrateur, éditeur âge, thème, langue, couleur de la couverture...)	
		combinaison des accès (recherche avancée)	
	feuilletage		
	adapter le visuel		
Interactivité et liens avec autres supports numériques	échanges	tag/commentaire	
		espace personnel	
		API, Widgets	
	appropriation	téléchargement	

Annexe 6 : quelques images

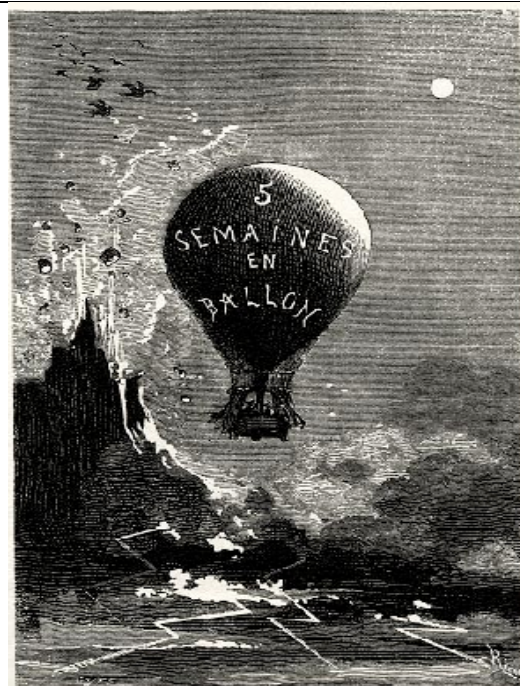
Source : Gallica, BnF



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

